



Rapport sur la situation en matière de développement durable du Département de la Gironde

Exercice 2010





Dès 1998, j'ai souhaité que le Conseil général de la Gironde emprunte en pionnier la voie du développement durable, à une époque où la prise de conscience n'était guère partagée. Par cet engagement précoce, notre département est aujourd'hui, terre d'initiatives, d'expérimentations et de réalisations «durables». Il regroupe même 10 % des Agenda 21 locaux en France. De nombreuses collectivités, associations ou entreprises rejoignent et amplifient la dynamique de réseau que j'ai mise en place en 2005, avec l'installation du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux.

Dans ce premier rapport de situation, vous découvrirez ce que fait la collectivité départementale, ses politiques, ses efforts, mais aussi ses actions élaborées avec différents partenaires.

Il constitue un outil de dialogue honnête et renouvelé avec les Girondins. Honnête, car il est évalué et sans fard : nous répondons ici à toutes les questions posées par le référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable, avec force illustrations et indicateurs de résultats. Renouvelé, car c'est sur la base d'une communication sincère que nous pouvons nouer localement alliances et coopérations, nécessaires à l'atteinte des objectifs du développement durable. Nous avons le devoir de refonder la compréhension de notre société sur des valeurs de respect, de responsabilité et de juste partage. C'est une question d'éthique autour d'expériences, de priorités et d'actions.

Ce premier document insiste sur ce qui forge la personnalité de la Gironde : le bien être, la qualité de l'environnement, la santé sociale du territoire, la sensibilité au changement climatique... Il sera amélioré au cours des années grâce à vos contributions. J'espère néanmoins qu'il reflète pleinement les mots clés de mon engagement pour le développement durable.

Plus qu'une simple photographie, je souhaite qu'il rende compte d'une dynamique territoriale et d'un mouvement qui mobilise et motive de plus en plus de Girondins et d'acteurs locaux.

Le Président du Conseil général

Sénateur de la Gironde

Conseiller général du canton de Carbon-Blanc

Sommaire

Edito	page 3
Introduction	page 6
A- Options méthodologiques	page 9
B- Mesurer la richesse autrement en Gironde : Indices synthétiques et profil développement durable ...	page 25
C- Impacts et bilan des stratégies, politiques et actions au regard des 5 finalités.....	page 37
D- Modalités de dialogue.....	page 97
Annexes :	page 106
Tableaux de bord et indicateurs des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité	

Introduction

Ce rapport soumis au vote de l'Assemblée Départementale est une première.

Il a d'abord pour objet de répondre aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010 issue du Grenelle de l'environnement qui demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants « d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget ». La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011, ce qui nous a laissé un délai très court de réalisation pour ce premier rapport et donc de belles perspectives d'amélioration pour le prochain.

REPERES - Ce qui dit la Loi :

L'exposé des motifs de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement relatif à l'article 255 indique qu'il « s'agit d'engager les maires et les présidents des collectivités à présenter en amont du vote du budget, un rapport faisant le point sur la situation en matière de développement durable de la collectivité au sens du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ».

Ce que dit le décret du 17 juin 2011 :

« Article D. 3311-8 : Le rapport prévu à l'article L. 3311-2 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par le département sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire.

Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.

Cette analyse peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux mentionné au deuxième alinéa de l'article 254 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. »

Les cinq finalités du développement durable et Agenda 21

Article 253 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 : L'article L. 110-1 du code de l'environnement est complété par des III et IV ainsi rédigés :

« III. L'objectif de développement durable, tel qu'indiqué au II, répond, de façon concomitante et cohérente, à cinq finalités :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Épanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

« IV. L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable. »

Outre l'obligation légale, ce rapport contribue à mettre en lumière et à rendre compte aux Girondins de l'action que nous menons depuis plusieurs années pour nous approprier les finalités du développement durable identifiées lors du sommet de RIO (1992) et pour, peu à peu, parvenir à mettre nos politiques et nos pratiques en harmonie avec elles.

Ce rapport porte sur la situation de notre Département telle qu'elle apparaît à la fin 2010 car nous ne disposons pas encore des données pour rendre compte des impacts de notre action en 2011. Néanmoins, il convient de considérer cette situation non pas comme un aboutissement mais comme une étape dans le long processus d'amélioration continue dans lequel nous sommes désormais engagés. L'expérimentation, l'innovation tout comme le droit à l'erreur sont indispensables pour pouvoir progresser dans cette voie.

Aujourd'hui, les exigences du développement durable sont largement diffusées et partagées au sein de la collectivité tant par les élus que les agents et les cadres de notre administration.

Le domaine est immense et complexe mais pour nous, il s'articule principalement autour de trois axes de progrès :

1 – toutes nos politiques et nos pratiques sont étudiées, conçues et mises en œuvre de façon à prendre en considération des objectifs relevant des cinq finalités du développement durable. Le 2ème programme d'action sur lequel nous avons bâti notre Agenda 21 et qui fournit l'essentiel de la substance de ce rapport a été bâti sur ce principe. Encore une fois, la modestie est de mise et les progrès sont souvent difficiles à réaliser tant ils demandent de remise en cause au sein de la collectivité comme dans les relations aux partenaires et parties prenantes girondines, mais nous n'en sommes pas moins déterminés à continuer dans la voie du progrès durable.

2 – nous voulons nous donner les moyens de vérifier et d'évaluer concrètement les résultats obtenus. Mesurer les progrès accomplis – ou pas - pour montrer, savoir où corriger de façon objective est une condition de toute action d'amélioration et d'évaluation de notre contribution aux enjeux globaux. D'où l'importance du système d'évaluation (SE-VALPRO) ; d'où également, la recherche de nouveaux indices synthétiques qui soient en mesure de refléter ce « qui fait valeur » pour notre département, au-delà du strict produit intérieur brut (PIB) qui ne dit pas grand-chose de la qualité de vie réelle des girondins et rien de l'état de l'environnement.

3 – au-delà de l'engagement pris par notre collectivité pour ce qui la concerne, conscients que l'enjeu et l'ampleur de la démarche nous dépassent, nous avons dès le départ posé comme objectif le partage de nos avancées comme de nos hésitations avec d'autres collectivités et organismes publics en créant un cadre d'échange et de travail collectif. Ainsi est né le conseil départemental des agendas 21 locaux qui compte aujourd'hui plus de 60 collectivités membres et plusieurs centaines de partenaires associés. Ce partage jusque dans les réseaux nationaux, cette dimension collective, portent incontestablement en germe une nouvelle façon d'appréhender l'action publique, les territoires et ceux qui les habitent. Cette gouvernance novatrice accorde davantage de temps et de place à la décision collective et à l'action coopérative.

Partis pris girondins pour le premier rapport de développement durable, en bref...

Un rapport bâti sur le référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable, Agenda 21 locaux.

Pourquoi ? Parce que ce référentiel a été co-construit par l'Etat et tous les niveaux de collectivités territoriales pendant plus de 2 ans. Expérimenté localement, il est validé par les associations des maires, des communautés, des départements et des régions de France comme posant des questions pertinentes pour évaluer une stratégie territoriale de développement durable.

Un rapport ne séparant pas les politiques publiques de la gestion interne.

Pourquoi ? Les deux parties fixées par le décret correspondant d'une part aux impacts et bilans des orientations, politiques et programmes et, d'autre part, aux impacts et bilan des actions liées à la gestion du patrimoine, au fonctionnement et aux activités internes, sont bien traitées dans ce premier rapport girondin mais sans être séparées. Cette séparation n'a, au regard de notre démarche, aucun sens car les frontières ne sont pas étanches entre la vie de la collectivité et les politiques qu'elle mène sur le territoire. C'est justement cette cohérence entre « l'interne » et « l'externe » qui fait la spécificité de l'engagement de l'institution tant dans la gestion des priorités que dans les modalités concertées d'élaboration et d'évaluation. Conformément au référentiel national d'évaluation, les impacts et bilans des actions du Conseil général au regard de chaque finalité s'achèvent par les orientations et actions menées en son sein avec, en annexe, les indicateurs de suivi et d'amélioration.

Un rapport qui met en exergue une nouvelle gouvernance territoriale

Pourquoi ? L'objectif de développement durable impose de s'ouvrir aux notions de gouvernance territoriale, d'inter-territorialités, d'interdépendances, d'interactions et, en ce sens, transcende les limites géographiques ou de compétences pour construire avec l'ensemble des acteurs publics et privés une perspective de co-responsabilité dans laquelle chacun a sa place et peut faire « sa part ».

L'essentiel du rapport porte sur des politiques et dispositifs dont le Conseil Général est maître d'ouvrage et permet de situer « la part » du Département. Toutefois pour chaque finalité, l'avant-dernière question du référentiel interroge la « cohérence » des politiques. Nous avons fait le choix de répondre à cette question en parlant de la gouvernance territoriale du développement durable propre à la Gironde, via le Conseil Départemental des Agenda 21, et en mettant en exergue les chantiers collectifs de l'Agenda 21 de réseau comme les partenaires publics et privés du Département.

Un rapport en profondeur

Pourquoi ? Ce rapport est « synthétique » tel que précisé par le décret du 17 juin 2011 et à ce titre ne donne à voir qu'une trentaine d'illustrations sur les 350 politiques et actions inscrites dans l'Agenda 21. Il invite à visiter la « Galerie de l'Agenda 21 », en ligne sur le portail gironde.fr, où se retrouve désormais la quasi-totalité des politiques et actions avec les indicateurs d'évaluation en temps réel.

Un rapport qui identifie les moyens dédiés : budget et ingénierie

Pourquoi ? Dire le budget consacré au développement durable dans notre collectivité est particulièrement complexe tant les cinq finalités constituent aujourd'hui le référentiel de la quasi-totalité de nos politiques, interventions et programmes. Nous avons fait le choix de ne pas « tout mettre » mais juste d'isoler ce qui relève des budgets (23 013 758,96 €) et postes (127,55 équivalents temps plein, 234 agents mobilisés par la mise en œuvre) des actions totalement intégrées de l'Agenda 21 c'est-à-dire qui sont en capacité de rendre compte « de façon concomitante et cohérente » à l'ensemble des cinq finalités et intégrant les cinq éléments déterminants de la démarche.

Si nous avons choisi de séparer budget et ressources humaines, c'est pour montrer l'importance de l'ingénierie départementale qui traduit le souhait de proximité avec des actions au plus près des citoyens et des collectivités girondines. Cette présence territoriale et cet accompagnement ont souvent bien plus de valeur que leur seule transcription en euros...

Un profil développement durable pour dire autrement la situation de la Gironde

Pourquoi ? Il nous est demandé de rendre compte de notre action au regard de la « situation en matière de développement durable ». Il y a des milliers de données concernant la Gironde et les girondins et nous avons cherché ce qui faisait vraiment sens pour décrire une situation en matière de développement durable. Nous avons repris les finalités et calculé en face de chacune des indices synthétiques qui nous permettront maintenant de suivre « quantitativement » l'amélioration de la situation en Gironde. Ce travail est une première, il doit maintenant être concerté et amélioré avec les girondins et les partenaires locaux et nationaux...

Les limites de l'exercice :

L'élaboration de ce rapport a mobilisé particulièrement les élus et l'encadrement du Conseil général : un séminaire des conseillers généraux, quatre conférences des vice-présidents, deux comités de direction générale dédiés, un séminaire des directeurs et chefs de projet de l'Agenda 21...

Nous aurions souhaité co-construire davantage ce premier rapport de développement durable mais la publication tardive du décret (juin 2011) et les échéances fixées pour son adoption (préparation budgétaire en octobre 2011) ont placé le temps contraint de l'élaboration dans la période estivale peu propice à la mobilisation des parties prenantes. C'est une des pistes majeures d'amélioration pour le prochain rapport. Malgré les délais resserrés, nous avons souhaité néanmoins consulter les élus, les agents mais aussi les partenaires et les girondins. Les éléments de synthèse de ces consultations sont présentés en dernière partie et sont autant de pistes de progression pour le prochain rapport.

Enfin, ce présent rapport présente un caractère purement rétrospectif. Les données disponibles ne permettent pas de rendre compte globalement des impacts en temps réel ; les indicateurs de résultats sont calculés pour 2010 et la vision ainsi proposée a 10 mois de décalage par rapport au moment des débats d'orientations budgétaires.

Nous avons mis en place un groupe de travail avec les collectivités comme nous engagées dans cet exercice afin de travailler ensemble sur les points que nous n'avons pas pu ou su résoudre pour cette première expérience. Les conditions d'un débat pro-actif et la mise en oeuvre d'une réflexion à caractère prospectif sont une autre voie de progrès, qui nécessite d'être construite dans le cadre d'un partenariat et d'une concertation plus approfondis et surtout dans un temps moins contraint.

A noter : Toute l'institution départementale s'est mobilisée pour l'élaboration et la rédaction de ce premier rapport.

La Mission Agenda 21 a coordonné sa réalisation avec l'appui d'une « dream team » de stagiaires : Florian PONTAROLLO, Salomé DRUT et Elodie ALBUCHER.

A- Options méthodologiques

Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde..... page 11

1. Prendre le parti de la construction collective..... page 12

Modalités d'élaboration du projet territorial de développement durable

2. Renouveler le management public : les Agenda 21 de direction et l'évaluation page 15

Modalités de management opérationnel du programme

Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation du programme : SEVALPRO

3. Coopérer pour plus de cohérence et d'efficacité

Modalités de gouvernance territoriale page 19

L'agenda 21 de la Gironde : 3 niveaux d'exercice de
notre responsabilité au regard du développement durable

Pour viser 5 finalités :

-Cohésion

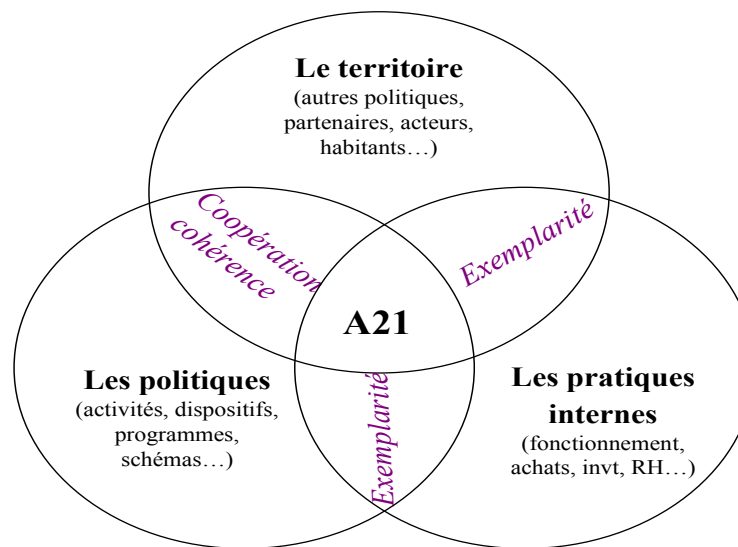
-Epanouissement

-Climat

-Biodiversité, ressources

**-Consommation
responsable**

*Cadre de référence national des
Agenda 21 locaux –Loi Grenelle 2*



En mobilisant 5 éléments

déterminants :

-Transversalité

-Pilotage

-Participation

-Evaluation

**-Amélioration
continue**

*Cadre de référence national
des Agenda 21 locaux*

L'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde 2009-2012

Dès juin 2004, le Conseil général de la Gironde s'est engagé dans un Agenda 21 local, dont le premier programme d'actions (2007-2008) a été voté en décembre 2006. Si le premier bilan dressé fin 2008 montrait un très bon taux de réalisation (94%), nous avons souhaité approfondir l'analyse par une **évaluation concertée** afin de **connaître la valeur de notre action** de développement durable perçue par l'institution, ses partenaires et surtout les girondins. Des constats et recommandations du rapport d'évaluation ont découlé les objectifs et l'organisation du pilotage de l'élaboration de l'Acte II de l'Agenda 21 de la Gironde 2010-2012.

Cet Acte 2 **mobilise tous les services de l'institution et s'inscrit dans toutes les politiques du Département** dans une perspective d'amélioration continue et d'intégration des finalités et des principes d'action du développement durable. Il s'est construit selon le « Référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux, projets territoriaux de développement durable » pour lequel le Conseil général de la Gironde a été collectivité test, seule collectivité départementale de cette expérimentation animée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL).

Cette structuration est importante, notamment pour le dialogue avec nos partenaires territoriaux et les opportunités de co-financement qu'offre l'adoption de ce cadre de référence national. En effet, la loi dite Grenelle 1, votée le 3 août 2009, fait désormais des Agenda 21 locaux des outils privilégiés de contractualisation avec l'Etat (art. 51).

L'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde, outre les actions relatives aux investissements, au fonctionnement et aux politiques et programmes du Conseil général inclue une dimension territoriale multi-acteurs et multi-niveaux. Ainsi notre institution anime une dynamique territoriale unique en France via le Conseil Départemental des Agenda 21 locaux qui réunit aujourd'hui 61 collectivités girondines en Agenda 21 et plusieurs centaines de partenaires publics et privés autour de la mise en œuvre d'un **Agenda 21 de réseau**, programme d'actions collectives de développement durable.

Ce rôle d'impulsion et de coordination à l'échelle du département est reconnu localement et nationalement. En 2009, le Conseil général de la Gironde a été distingué pour la deuxième fois par les Rubans du Développement Durable. Sur les deux dernières années, un quart des lauréats de cette distinction nationale sont des collectivités girondines, ce qui montre, au-delà de la quantité (la Gironde représente 10% des Agenda 21 de France), la qualité des démarches Agenda 21 menées sur notre département.

Par ailleurs, la conformité du projet territorial de développement durable de la Gironde a été reconnue par l'Etat dès le premier appel à reconnaissance «Projets territoriaux de développement durable, Agenda 21 locaux» de 2007, prolongée en 2010 et renouvelée en 2011 pour 3 ans.



1 Prendre le parti de la construction collective

Elaborer un programme d'actions pluriannuel dans la période de tension et d'incertitude budgétaires et organisationnelles actuelle est un acte politique fort qui montre le volontarisme et l'engagement de notre collectivité pour un développement plus soutenable et plus solidaire.

Ces incertitudes conduisent à **porter nos efforts sur la conduite du changement**, l'amélioration de nos processus, l'amplification du partage des connaissances comme des expériences, l'intégration des finalités et des principes du développement durable dans nos pratiques internes et partenariales, le souci constant de la performance et de l'évaluation partagée en terme de résultats au regard de la conjonction des enjeux sociaux et écologiques.

Autant le premier programme d'actions impulsait le changement par la mise en œuvre d'actions nouvelles (près des ¾ des actions du premier programme ont démarré en 2007), autant l'Acte 2 de notre Agenda 21 vise l'approfondissement et l'intégration du développement durable au cœur de nos interventions. En cela, il irrigue plus significativement l'ensemble de l'institution et valorise l'ingénierie départementale ainsi que les modalités collaboratives et participatives de gestion de projet dans une perspective d'amélioration continue.

En dépit des difficultés budgétaires, nous n'avons pas voulu abandonner le travail d'approfondissement de nos politiques vers plus de durabilité. L'Acte 2 met l'accent sur la performance et les économies appliquant le principe de « faire mieux avec moins » inhérent à l'action publique de développement durable.

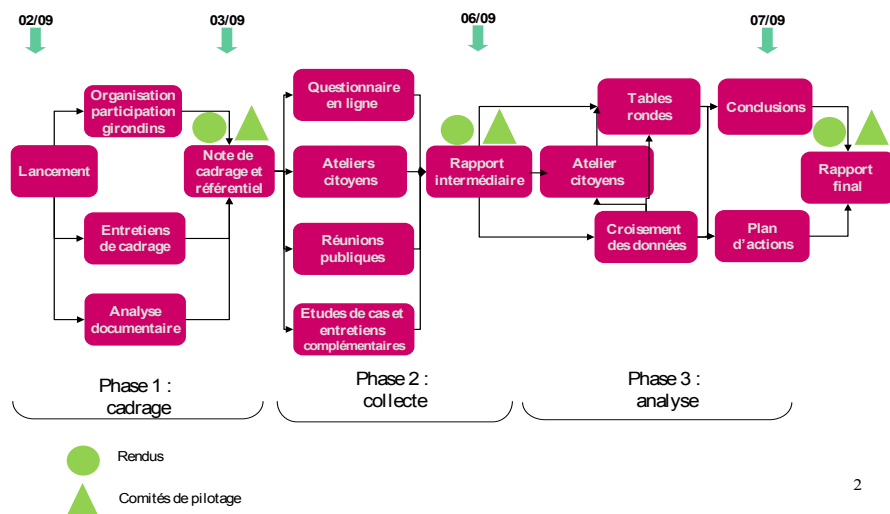
1. Les apports de l'évaluation stratégique concertée menée en 2009

Le premier programme d'actions avait été conçu après 2 ans et demi de concertation. Le bilan dressé publiquement en décembre 2008 faisait état de bons résultats avec un taux de réalisation des actions du premier programme d'actions de 94 % et 81 % des actions menées en concertation et en transversalité. Pour autant les pourcentages et les graphiques des réalisations ne disent pas grand chose de la valeur de notre action de développement durable.



Bilan public du 1^{er} programme d'action Agenda 21 le 1^{er} décembre 2008

Le phasage de l'évaluation



L'évaluation concertée de l'Agenda 21 de la Gironde, accompagnée par le cabinet Planète Publique, visait à savoir quelle était sa « valeur » pour les agents, les conseillers généraux, nos partenaires institutionnels et territoriaux, ainsi que pour les girondins au regard des enjeux mondiaux et locaux de développement durable. **Les girondins** ont occupé une place particulière dans ce processus d'évaluation.

Six rencontres publiques ont eu lieu sur le territoire girondin. Elles sont un des huit outils de participation mobilisés pour cette évaluation avec des questionnaires en ligne, des entretiens approfondis, des groupes de travail, des études de cas et une originalité, **un panel citoyen**. Quinze girondins « lambdas », représentatifs de la diversité de la population girondine, ont travaillé 3 week-end sur notre Agenda 21, Ils ont rendu leur avis publiquement en juin 2009.



Rencontres publiques de l'évaluation à Artigues-près-Bordeaux, Villandraut, Le Bouscat, Lanton, ...

« Nous pensons que l'Agenda 21 de la Gironde aide à aller vers une consommation responsable. Le Conseil général fait beaucoup de choses dans ce domaine, comme en matière de développement durable de façon générale. D'ailleurs, nous pensions très souvent que le développement durable se limitait à l'environnement et avons donc appris beaucoup de choses.

Le Conseil général conduit, selon nous, une démarche dynamique et volontaire dont nous n'avons pas forcément connaissance. Mieux communiquer pourrait en augmenter l'efficacité. Un effort conséquent doit donc être fait en la matière. (...)

Les moyens humains et financiers consacrés à l'Agenda 21 nous semblent importants. D'ailleurs, ces actions valent le coût pour la planète et permettent de faire des économies. Nous regrettons tout de même de manquer d'indicateurs de résultat synthétiques. »

Ces citations émanent de l'avis du panel citoyen, intitulé « **l'écho girondin** » pour qu'il soit un acte d'éco-citoyenneté et qu'il fasse écho... (cf en annexe : film « Panel citoyen », avis du panel, rapport final d'évaluation, outils et méthodes de l'évaluation partagée, synthèse de l'évaluation, + d'infos : http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_20546/le-conseil-general-a-evalue-son-premier-agenda-21)



Restitution publique de l'avis du « Panel citoyen » - juin 2009

Cette démarche d'évaluation participative n'est pas fréquente et est une première dans ses attendus et sa démarche pour un Agenda 21. L'évaluation des politiques publiques reste finalement très peu développée en France tant il est vrai que c'est un exercice inconfortable que de poser publiquement la question de la valeur de ce que l'on fait.

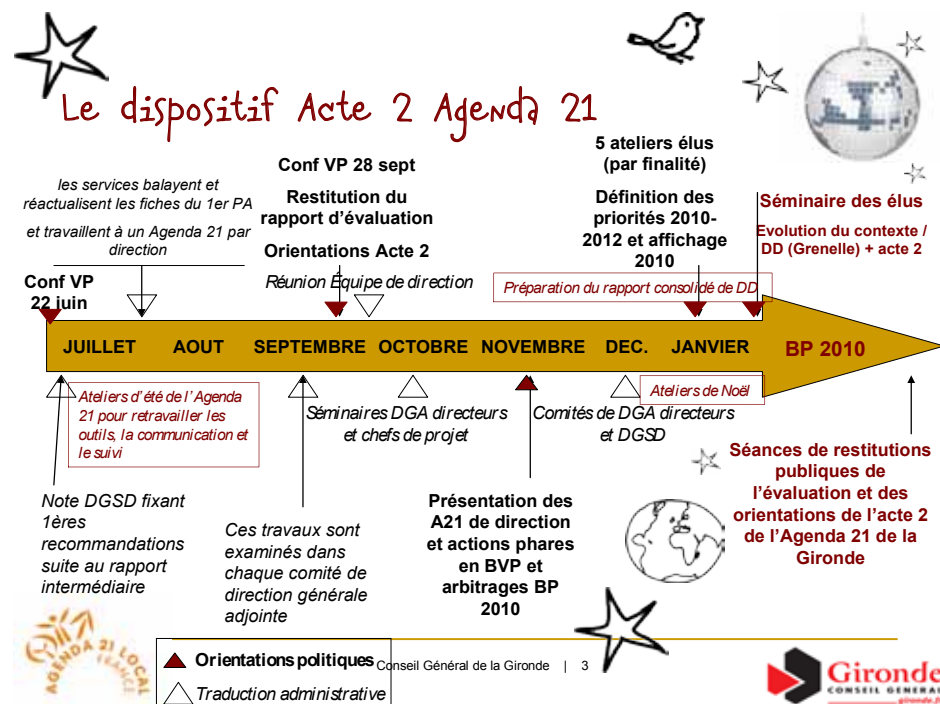
Il n'est pas question ici de détailler le rapport final de l'évaluation de l'Agenda 21 (85 pages) ni les 23 recommandations qui en résultent. Les axes d'amélioration identifiés suite à l'évaluation peuvent être synthétisés comme suit :

- Renforcer et généraliser l'implication de l'ensemble de l'encadrement et de l'ensemble des élus
- Veiller à l'intégration de la participation tout au long de la mise en œuvre
- Renforcer la lisibilité tant en interne qu'en externe
- Rendre plus lisible le cœur de compétence « solidarité du CG »
- Passer d'une logique de réalisation d'actions à celle de l'atteinte d'objectifs ambitieux et réalistes mis en œuvre par les directions, et évalués au niveau des résultats obtenus.

Ce sont ces axes d'amélioration qui ont servi de feuille de route pour la préparation de l'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde pour la période 2010-2012.

2. Les modalités d'élaboration de l'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde

Après un premier temps de validation de la prise en compte des principales recommandations du rapport d'évaluation, les directions du Conseil général ont été invitées à décliner cette volonté d'amélioration dans le cadre d'Agenda 21 de direction. Parallèlement ont été mis en place des ateliers afin de retravailler les fiches actions, les modalités de suivi, d'évaluation et de communication. Les travaux des directions ont été coordonnés dans le cadre d'instances de directions générales. Le contenu des Agenda 21 de direction, objectifs et actions, ont été validés par les élus concernés dans le cadre des arbitrages budgétaires en novembre 2009.



Trois cent cinquante actions ont été inscrites dans les Agenda 21 de direction. Ce nombre reste indicatif car il y a des « grosses actions », comme la Démarche InterScot, Solidarité 2013, le Plan Climat Energie de la Gironde, et d'autres plus ciblées sur le changement de telle ou telle pratique dans tel ou tel domaine. Cette hétérogénéité apparente reflète bien l'intégration du développement durable au sein de notre institution qui va des programmes structurants aux modifications de nos pratiques au quotidien. Ce nombre demeure néanmoins un bon indicateur de la mobilisation de tous les services du Conseil général dans l'élaboration de l'Acte 2 de l'Agenda 21.

Toutes les actions doivent se situer, sur un même format de fiche action, dans une perspective d'évaluation au regard des résultats et non plus seulement de la réalisation

(identification d'indicateurs sur la durée du programme). Toutes identifient les partenaires internes et externes, les modalités de participation, les temps de communication interne et externe ... L'intégralité des actions se situe au regard de l'ensemble des finalités et de l'ensemble des principes d'action du cadre de référence national.



Il est difficile de communiquer sur un ensemble hétérogène de trois cent cinquante actions. Aussi, en fin d'année 2009, des ateliers ont permis de dégager des axes de cohérence permettant une présentation plus accessible. Après arbitrages, le choix de présentation retenu pour cet Acte 2 est celui du Référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux, projets territoriaux de développement durable (MEDDTL 2010).



Ateliers de janvier élus – techniciens par finalité

A la fin du mois de janvier 2010 tous les conseillers généraux ont été invités à participer à des ateliers pour valider, pour chacune des cinq finalités, les objectifs pour la période 2010-2012 et identifier les éléments à mettre en exergue en 2010 dans le cadre d'une communication annualisée plus ciblée. Il s'agit de renforcer la lisibilité de l'engagement et des réalisations du Département en matière de développement durable, tant en interne qu'en externe.

Des outils innovants de communication globale ont été testés en 2009 et ont inspiré «la galerie de l'Agenda 21», version électronique complète en temps réel de ce premier rapport développement durable de la Gironde (cf partie C et www.gironde.fr).

2. Renouveler le management public : les Agenda 21 de Direction et l'évaluation

Évaluer pour améliorer

L'évaluation d'un programme public est une démarche qui consiste à en apprécier la valeur. Elle vise à mesurer les effets produits (à un instant donné) par la mise en oeuvre des projets et à apprécier leurs résultats, leurs réalisations et leurs impacts au sein de l'institution ou sur le territoire.

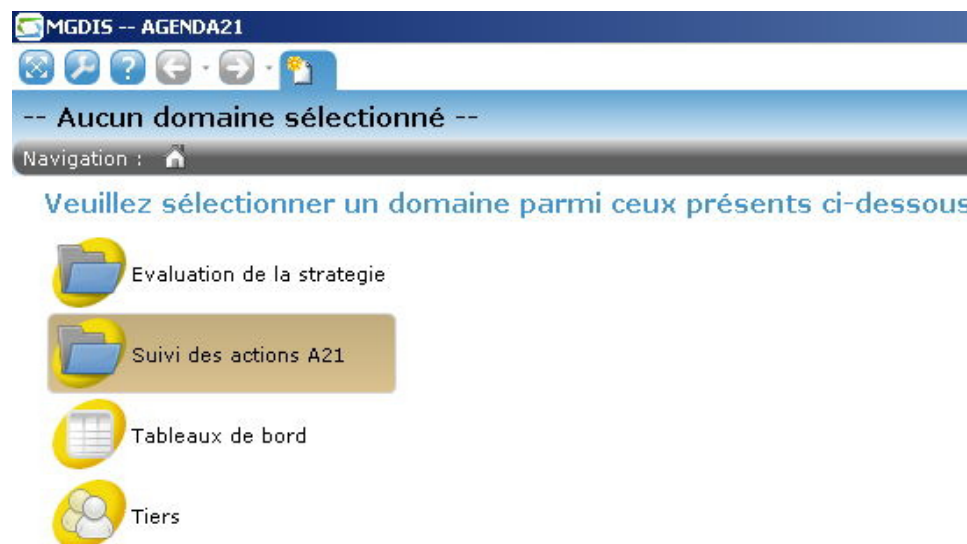


A l'opposé, le suivi intervient au fil de l'eau et permet d'observer de manière exhaustive et régulière l'utilisation des ressources et de mesurer l'avancement des projets en s'appuyant sur un système d'indicateurs répertoriés dans des tableaux de bords favorisant ainsi, le pilotage en continu des politiques.

Notre démarche SEVALPRO (Suivi et EVALuation des PROgrammes) se situe à mi-chemin entre ces deux activités. Sevalpro, à travers un logiciel dédié, permet de suivre et de veiller en continu à l'exécution et au bon déroulement des actions de la collectivité, et atteindre les objectifs fixés en donnant les moyens aux gestionnaires et à leurs équipes de mener à bien les actions entreprises par la collectivité dans le cadre de l'Agenda 21. Elle aboutit à une appréciation portée, à partir d'indicateurs, sur les résultats et les réalisations des actions et permet de déterminer si les objectifs globaux ont été atteints ainsi que leur contribution aux finalités des projets territoriaux de développement durable.

L'application SEVALPRO possède 3 modules principaux :

- **Evaluation de la stratégie** : intègre le référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux (MEDDTL) et permet de répondre aux questions stratégiques et de renseigner les indicateurs clés
- **Suivi des actions A21** : permet le renseignement et le suivi des fiches actions, des fiches objectifs et des fiches finalités
- **Tableaux de bord** : permet la consolidation d'une analyse croisée et dynamique de l'ensemble du contenu renseigné dans les deux précédents modules.



Le module de suivi des actions Agenda 21

L'ouverture du module permet d'accéder aux fiches actions saisies dans SEVALPRO. Chaque action est affectée à un chef de projet en charge de son actualisation. L'écran d'accueil d'une fiche action s'appelle le cockpit. Sont ici affichées les informations générales relatives à l'action (situation, état d'avancement, indicateurs...). Le menu de gauche permet de naviguer dans la fiche afin de rentrer davantage dans le détail de l'action.

Par exemple, un clic sur « **Description de l'action** » permet au chef de projet de saisir les éléments relatifs à la description de l'action Agenda 21. Il s'agit de zones de texte en libre saisie.

* **Objectif de l'action** : permet d'indiquer le ou les objectifs portés par l'action.

* **Attendus de l'action** : permet d'indiquer le déroulement de l'action.

* **Partenariats** : permet de saisir dans les zones dédiées, les libellés des partenaires internes, des partenaires externes, et de préciser le rôle de la mission Agenda 21 pour l'action considérée.

Le chef de projet peut à tout moment actualiser les informations en cliquant sur chaque champs de la fiche.

Autre exemple de saisie : évaluation au regard des finalités

Sevalpro intègre une fenêtre évaluation au regard des finalités pour chaque action Agenda 21 suivie dans l'application.

Pour un exercice donné, l'utilisateur habilité pourra choisir le niveau « **d'intégration actuelle** » dans la liste à choix déroulant de 1 à 5 :

- 1 - *peu pris en compte*,
- 2 - *pris en compte indirectement*,
- 3 - *pris en compte comme objectif explicite*,
- 4 - *pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit quantitativement, soit qualitativement*,
- 5 - *pris en compte comme objectif explicite et mesuré quantitativement et qualitativement* »), et ce pour chaque Finalité (et de même pour les éléments déterminants).

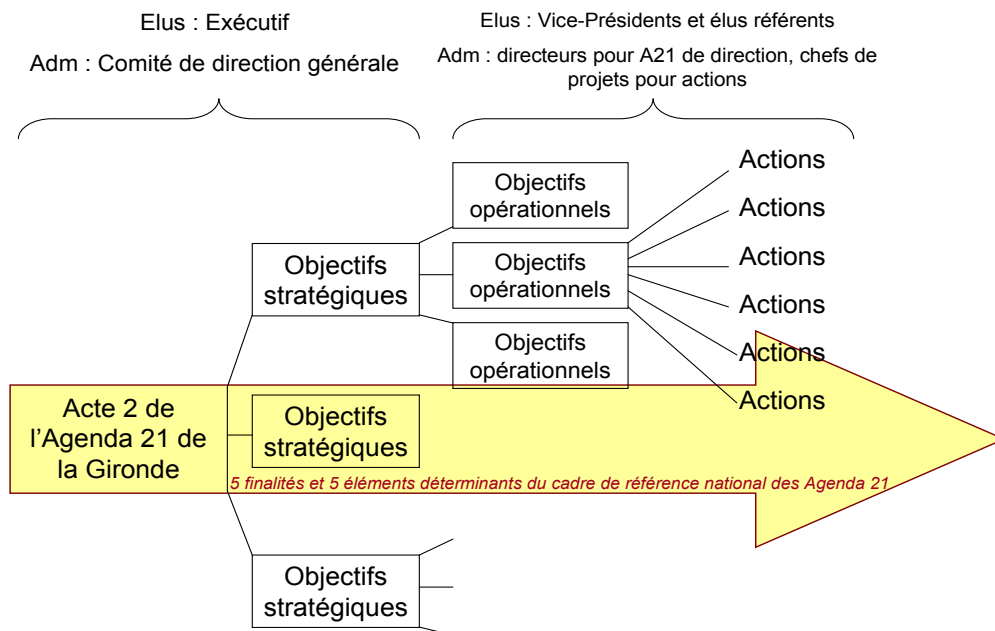
Le chef de projet indique de la même manière également « **l'objectif 2012** » dans la liste à choix déroulant.

Tous les champs de la fiche (notamment les indicateurs) sont ainsi saisis selon un gabarit identique pour toutes les fiches actions, permettant de consolider une analyse homogène à l'échelle de l'institution.

Exercice (*)	note		
Finalités	Intégration actuelle (de 1 à 5)	Objectif 2012	Notes d'actualisation
Reconnaissance de tous les lieux forts	2 - pris en compte ind	2 - pris en compte cor	
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	2 - pris en compte ind	2 - pris en compte cor	
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	4 - pris en compte cor	5 - pris en compte cor	
Préservation de la biodiversité, protection des rivières et des ressources	2 - pris en compte ind	2 - pris en compte cor	
Consommation et production responsable	2 - pris en compte ind	2 - pris en compte cor	
Légende			
1 - peu pris en compte			
2 - pris en compte indirectement			
3 - pris en compte comme objectif explicite			
4 - pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit qualitativement soit quantitativement			
5 - pris en compte comme objectif explicite et mesuré qualitativement et quantitativement			

Les Agenda 21 de direction

IMPLICATIONS ET RESPONSABILITES DANS L'ACTE 2



Le rôle de la Mission Agenda 21, attachée à la direction générale des services, est de :

- accompagner les directions en particulier sur les questions de transversalité, de suivi, d'évaluation et de participation citoyenne ou de concertation des parties prenantes ;
- valoriser les Agenda 21 de direction et les actions menées dans le cadre du projet global de développement durable de l'institution ;
- organiser des points réguliers de bilan avec les services et les élus ;
- coordonner l'élaboration du Rapport annuel de développement durable selon les axes prioritaires retenus par les élus.

Innovation de l'Acte 2 : les Agenda 21 de direction sont une spécificité girondine.

L'évaluation participative avait souligné la nécessité de renforcer le portage politique et administratif de la démarche au delà des responsables de la mise en œuvre des actions inscrites au programme.

Chaque direction a alors été invitée à décliner, au regard des 5 finalités et des 5 éléments déterminants de la démarche d'un Agenda 21 local une stratégie opérationnelle de développement durable liée aux activités de la direction : ce sont les Agenda 21 de direction. Toutes les directions du CG33 sont dotées de leur Agenda 21 qui comprend de 3 à 38 actions attachées à des objectifs opérationnels. Ces objectifs opérationnels ainsi que leur déclinaison en actions pour 2010-2012 ont été validés par les vice-présidents et les présidents de commission concernés au regard de leur capacité à traduire les objectifs stratégiques définis et priorisés par les élus (janvier 2010).

Cette organisation permet une identification plus claire des responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre de l'Acte 2 de l'Agenda 21 :

- les chefs de projet sont responsables de la mise en œuvre des actions,
- les directeurs sont responsables de la mise en œuvre des Agenda 21 de direction,
- les directeurs généraux adjoints sont responsables du pilotage et du suivi des objectifs stratégiques transversaux priorisés par les élus,
- la direction générale est responsable du pilotage et du suivi de l'Acte 2 de l'Agenda 21 tant au regard des objectifs stratégiques girondins qu'au regard du cadre de référence national

Les élus veillent au suivi de la mise en œuvre des actions relevant de leur délégation et sont garants de l'atteinte des objectifs stratégiques à l'échelle de l'institution. Deux instances existent pour cela : les Bureaux de Vice-présidence (réunissant le Vice-président et les Présidents de commission) et la Conférence de Vice-présidence (réunissant l'ensemble des Vice-présidents). L'ensemble des orientations est débattu et voté par l'Assemblée départementale.

Renseigner SEVALPRO : Qui-fait-quoi ?

Les DGA veillent à la mise à jour des tableaux de bord des A21 de direction de leur DGA et les présentent en CODG (Pilotage).
Ils veillent à la cohérence avec les objectifs prioritaires hiérarchisés annuellement par les élus.

Onglet : « Tableaux de bord »

Les directeurs veillent à la mise à jour des tableaux de bord de leur Agenda 21 de direction et les présentent en CODGA puis dans les bureaux du VP correspondant.

Onglet : « Tableaux de bord »

La mission Agenda 21 est en appui de l'administration pour la prise en main de l'outil de suivi, des tableaux de bord et du pilotage.
Elle veille à rendre compte de l'intégralité du programme d'actions au regard :

1) résultats / objectifs prioritaires transversaux définis par les élus (« profil Agenda 21 de la Gironde »).
Menu : « cockpit »

2) résultats / cadre de référence national (finalités et éléments déterminants), en préparant notamment pour 2011 le rapport consolidé de développement durable du CG33.

Onglet : « Evaluation de la stratégie »

Les chefs de projet d'une action mettent à jour leur fiche action en actualisant l'ensemble des données, notamment relatives aux indicateurs de résultat et de réalisation.

Onglet : « suivi des actions »

The screenshot shows the SEVALPRO software interface. The main window displays a dashboard with various indicators and a sidebar menu. The dashboard includes a table with columns: Objectif stratégique, Plan d'action - Libelle, Elu référent, Indicateur - Libelle, Période, Objectif chiffré, Valeur mesurée, and Taux d'atteinte de l'objectif. The sidebar menu on the right includes sections like 'Objectif intermédiaire', 'Objectif opérationnel', 'Plan d'action', 'Intervenants', and 'Autres informations'.

Objectif stratégique	Plan d'action - Libelle	Elu référent	Indicateur - Libelle	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
			Nb de projets des services opération...	2009	5,00	0,00	0,00%
				2010	5,00	1,00	20,00%
				2011	5,00	3,00	60,00%
			Nb de projets en lien avec le paysage...	2009	4,00	1,00	25,00%
				2010	4,00	2,00	50,00%
				2011	4,00	4,00	100,00%
			Nb de projets mis en oeuvre sur la co...	2009	1,00	0,00	0,00%
				2010	1,00	2,00	200,00%
			Nombre de personnes ayant bénéfici...	2009	100,00	15,00	15,00%
				2011	100,00	150,00	150,00%
			Part de territoires couverts par un do...	2009	100,00	25,00	25,00%
				2011	100,00	100,00	100,00%
			Part des agents satisfaits par les for...	2009	75,00	0,00	0,00%
				2011	75,00	75,00	100,00%
			Part des directions opérationnelles du...	2011	20,00	10,00	50,00%

Les référents A21 des DGA, désignés par les DGA, sont en charge de la coordination et la veille sur l'évolution des tableaux de bord des A21 de direction de la DGA (structuration tableau de bord DGA). Présents au Comité de suivi de l'Agenda 21, ils sont les interlocuteurs privilégiés des directions, chefs de projet et maîtrisent le projet territorial dans son ensemble et les grandes échéances.

3. Coopérer pour plus de cohérence et d'efficacité

En 2004, la Gironde compte deux Agenda 21 locaux en cours d'élaboration : la Ville de Mérignac et le Conseil général. En mars 2005, le Conseil général propose un appel à projets pour soutenir l'émergence d'Agenda 21 locaux, destiné aux Communautés de Communes, aux Pays et aux Communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux, partenaires de la politique territoriale.

Les motivations ? Favoriser l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et les pratiques publiques du territoire, partager les expériences et avancer ensemble sur les enjeux partagés. Les 25 collectivités lauréates bénéficient d'une aide à l'ingénierie (financement à hauteur de 50 % d'un poste de chargé de mission) sur 3 ans, durée moyenne d'élaboration d'un programme d'actions Agenda 21 concerté.

En 2009, le deuxième appel à projets partenarial (Département, Etat, Communauté Urbaine de Bordeaux, Région Aquitaine) retient 11 nouvelles démarches et 18 démarches locales confirmées, avec la volonté de s'engager dans l'appel à reconnaissance du Ministère. C'est notamment cette politique très volontariste qui permet à la Gironde d'être **le Département qui compte le plus d'Agenda 21 en France (60 délibérés fin 2010)**. Ces dynamiques locales sont mises en réseau au sein du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux en Gironde (CDA21).

L'aventure collective du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux en Gironde

Le Conseil Départemental des Agenda 21 locaux, CDA21, est **mis en place par délibération départementale en mars 2005**. Initialement composé des 25 collectivités bénéficiaires de l'appel à projets, il a pour objectif d'**échanger sur les bonnes pratiques**, de **monter ensemble en connaissance et en expérience**, de **rechercher une cohérence des initiatives** aux différents échelons de l'action publique. La participation des collectivités soutenues par le Conseil général relève d'un engagement, pris par la délibération de lancement de leur Agenda 21.

Le CDA21 est à ce jour sans statut ni budget propre. Il réunit aujourd'hui la quasi-totalité des collectivités en Agenda 21 en Gironde. La participation de nouvelles collectivités aux travaux du réseau est calquée sur l'identification effectuée au niveau national par le Comité 21 : une délibération de lancement de l'Agenda 21 suffit à en ouvrir les portes.

Près des 3/4 des collectivités ont publié un premier programme d'actions à la fin 2010 et trois ont évalué leur 1^{er} programme d'actions. **12 bénéficient de la**

reconnaissance «Agenda 21 local France » délivrée par le Ministère : le Pays Coeur Entre Deux Mers, le Pays des Landes de Gascogne, le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, la communauté de communes de l'Estuaire, la communauté de communes de l'Estuaire et la communauté de communes du Vallon de l'Artolie, les Communes de Mérignac, Pessac, Artigues, Ambares, Talence et le Conseil général de la Gironde (renouvelé en 2011).

De l'échange de pratiques à l'action collective : l'Agenda 21 de réseau



Depuis janvier 2007, il a été décidé de « passer à la vitesse supérieure » avec l'ambition de produire ensemble une action publique efficace et immédiate. La première thématique choisie par le Comité de pilotage est l'éco-construction et pendant plus de cinq mois les ateliers mensuels ont suivi cette feuille de route (identification des besoins, acteurs et leviers favorisant le changement des pratiques). Puis, d'autres thématiques se sont inscrites

pour former l'**Agenda 21 de réseau**. Un bilan annuel de mise en œuvre est réalisé en comité de pilotage qui définit les nouveaux axes communs de travail.

Des groupes de travail thématiques et transversaux sont constitués pour le mettre en œuvre. Un **espace collaboratif**, extranet dédié, est lancé officiellement le 3 juillet 2008 pour être accessible à chacun, pour gérer les rencontres, mutualiser les documents, ressources et avancées. Il y a plus de **750 membres** qui ont un accès sécurisé à cet espace.

Agenda 21 de réseau validé en Comité de pilotage le 12 avril 2010



Agenda 21 du réseau Girondin

2010-2012

Territoires et villes durables

Plans climat territoriaux

- ✓ Veiller à la cohérence des Plans Climat territoriaux
- ✓ Organiser la veille et le partage d'informations

Eco-construction

- ✓ Échanger et diffuser les expériences
- ✓ Contribuer à un référentiel commun sur le logement social de qualité

Aménagement Durable

- ✓ Repérer les expériences significatives urbaines et rurales
- ✓ Adapter le référentiel national d'évaluation A21
- ✓ Préparer l'appel à projets éco-quartier 2011

Biodiversité

- ✓ Contribuer à la territorialisation du Grenelle (Comité de Suivi)
- ✓ Partager expériences et pratiques
- ✓ Faire le lien entre collectivités et organismes de recherche / surveillance

Aspects juridiques et légaux

- ✓ Organiser la rencontre entre le juridique et le DD
- ✓ Dégager des pistes de collaboration proactive

Agenda 21 de la Garonne

- ✓ Organiser la rencontre des collectivités en Agenda 21 du territoire Garonne
- ✓ Contribuer au projet Agenda 21 de la Garonne

Inégalités écologiques

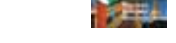
- ✓ Contribuer au pacte de solidarité écologique

Développement social et développement durable

- ✓ Lier développement social et développement durable
- ✓ Repérer et valoriser les pratiques des acteurs locaux

Inégalités écologiques et précaution sociale

- ✓ Contribuer au réseau précarité énergétique de la Gironde
- ✓ Contribuer à l'observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité



+ 2 chantiers transversaux :

- Concertation

- Evaluation

Consommation responsable

Manifestations responsables

- ✓ Diffuser le guide pratique, l'évaluer et l'améliorer tous les ans
- ✓ Approfondir expérimentations et diffusion des retours d'expériences (évaluation)
- ✓ Inciter à la mutualisation des moyens matériels et humains

Restauration collective saine et durable

- ✓ Coordonner et contribuer au groupe de travail régional / achats (RAA)
- ✓ Intégrer une réflexion globale de l'amont (foncier, installations, circuits courts) à l'aval (repas)

Achats publics responsables

- ✓ Contribuer à la Plateforme régionale de achats responsables

Santé environnementale

- ✓ Evaluer et améliorer le cahier d'expériences girondines
- ✓ Relayer les priorités du Plan régional Santé Environnement (PRSE-PNSE)

Education pour un développement durable pour tous

Coordonner le soutien aux Agenda 21 scolaires

- ✓ Faire vivre et construire le plan d'actions de la Convention partenariale EDD
- ✓ Evaluer et améliorer les dispositifs d'accompagnement et de valorisation des Agenda 21 scolaires

Accompagner tous les acteurs motivés (élus, associations, petites collectivités / écoresponsabilité...)

Chantier transversal EVALUATION

- ✓ Créer une culture commune et viser une gouvernance territoriale de l'évaluation
- ✓ S'approprier les outils existants et notamment le référentiel national

Chantier transversal CONCERTATION

- ✓ Se former : ensemble, c'est tout !
- ✓ Co-construire et diffuser le cahier d'expériences sur la Participation



Tous les chantiers collectifs sont travaillés dans une logique de convergence, congruence, cohérence avec les orientations stratégiques définies au niveau mondial, européen, national et régional qui sont rappelées.

Le cadre de référence national des Agenda 21 locaux définit le cadre des démarches girondines : les acteurs girondins s'inscrivent dans les chantiers nationaux : co-élaboration du référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux, participation aux travaux de l'observatoire national des Agenda 21, soutien aux candidatures de l'appel à reconnaissance des projets de développement durable, territorialisation du Pacte de solidarité écologique... L'objectif du réseau est bien de mutualiser les temps de présence et de mobiliser l'information nationale vers les acteurs girondins, mais aussi de faire remonter l'expérience et les préconisations locales vers le national.

Cette perspective fait du CDA21 un lieu de coordination départementale à visée strictement opérationnelle. Il s'agit d'identifier, entre acteurs motivés, les leviers d'actions efficaces et immédiates afin de les actionner ensemble : les temporalités de mise en œuvre des chantiers sont volontairement courtes. La mobilisation de chacun des membres du réseau est importante, mais il est indispensable que la balance temporelle reste positive c'est-à-dire que finalement chacun gagne plus de temps à travailler ensemble qu'à tenter les mêmes chantiers, seul.

L'orientation sur la coordination opérationnelle n'exclut pas des chantiers plus innovants et prospectifs, comme le Développement Durable et le Droit, les Agenda 21 de demain...



Le 12 mai 2010, les premiers rendez-vous du développement durable et du droit étaient organisés dans le cadre du congrès annuel de la fédération des jeunes avocats dans le cadre d'un partenariat original entre l'Union des Jeunes Avocats de Bordeaux et le Conseil Départemental des Agenda 21. A la lumière du Grenelle, cette journée dédiée a permis de partager en table ronde les incidences de la rencontre du DD et du droit tant pour les entreprises que pour les collectivités locales.

Les conclusions du stage de Giovanni William et le nouveau concept de «droit durable» ont également été mis au débat et sont encore aujourd'hui largement partagées dans les réseaux nationaux.

Ce chantier débouche sur un partenariat inscrit à l'Agenda 21 de réseau girondin autour de la responsabilité sociétale et des droits culturels.

La question du droit durable est maintenant un chantier de la fédération nationale de l'Union des jeunes avocats animé par l'union girondine.

Soft law / hard law, lois et normes sont autant de notions développées dans les actes de cette journée, disponibles en téléchargement sur gironde.fr

Un fonctionnement souple et partenarial

Le CDA21 fonctionne à travers trois instances :

L'instance de pilotage est composée des élus des collectivités et des partenaires techniques, associatifs et institutionnels du Comité de pilotage de l'Agenda 21. L'assiduité des membres est remarquable et chaque rencontre mobilise entre 80 et 120 participants, et ce depuis 5 ans : le premier Comité de pilotage a eu lieu en décembre 2005.

L'instance technique prend la forme d'ateliers mensuels d'une journée avec tous les chargés de mission agenda 21 et leurs collègues selon le thème. Les ateliers regroupent entre 20 et 50 personnes selon les points à l'ordre du jour.

Les groupes thématiques ouverts aux membres du CDA21 mais aussi à toutes les parties prenantes intéressées par la mise en œuvre chantiers inscrits à l'Agenda 21 de réseau. Ils réunissent entre 12 et 50 personnes avec des objectifs de production et des échéances. En plus des membres du Comité de Pilotage et des chargés de mission Agenda 21, ils associent des agents des collectivités et des partenaires publics et privés et sont animés par des membres du réseau.



Programme FEDER : Modéliser un réseau pérenne d'expertises et de savoir faire en matière de développement durable à des échelles différenciées

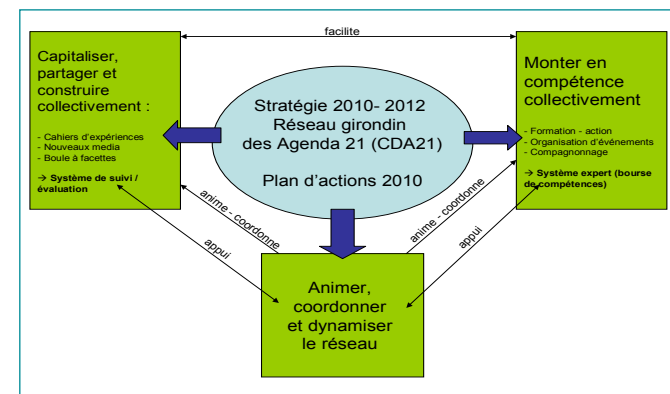
L'évaluation stratégique partagée du premier programme d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde a démontré l'importance du réseau en tant que levier de la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de développement durable déclinée concrètement par l'ensemble des parties prenantes des chantiers collectifs.

A l'heure où la Stratégie Nationale de Développement Durable cherche à doubler le nombre d'Agenda 21 locaux d'ici 2013, la Gironde peut légitimement apparaître comme un laboratoire des démarches initiées à l'échelle nationale, visant non seulement à étendre le nombre de collectivités engagées mais aussi à pérenniser les démarches plus anciennes dans une perspective d'amélioration continue.

L'enjeu est donc de modéliser un réseau pérenne d'expertises et de savoir faire en matière de développement durable à des échelles différenciées.

Pour ce faire, la stratégie repose sur trois éléments indissociables : 1) capitaliser sur le réalisé, partager les expériences, produire collectivement et valoriser les productions, 2) accompagner la montée en compétences collectives, 3) animer, coordonner et dynamiser le réseau, afin non seulement de le stabiliser, mais aussi de l'élargir.

Cette stratégie est soutenue par la Communauté Européenne dans le cadre du programme FEDER.



Solidarité territoriale et bourse aux compétences développement durable en Gironde



Les conditions de l'appel à projets 2009 imposent aux collectivités soutenues un temps de travail dédié au réseau (2 j ETP/mois). Ce temps est consacré aux **chantiers collectifs** et, pour les « anciens », à l'exercice d'un « **compagnonnage** » vers les collectivités lançant un Agenda 21 ou autre projet territorial de développement durable. Cette solidarité s'organise de manière informelle entre les collectivités.

Un premier recensement des compétences au sein du réseau a été dressé début 2009 afin d'amplifier la valorisation et l'utilisation des ressources locales, tant sur les expertises thématiques liées aux grandes finalités du développement durable que sur les éléments déterminants de la démarche.

L'objectif à court terme est de mettre en place une « **bourse aux compétences DD** » afin que toutes les collectivités motivées puissent trouver localement des personnes ressources susceptibles de les aider à clarifier et à monter leurs projets. En défrichant ainsi le terrain du possible et du réalisé, il s'agit de permettre à chacun d'éviter de perdre inutilement son énergie sur des champs déjà balisés et expérimentés.

Et surtout, mobiliser cette énergie pour questionner ces dits classiques et explorer le champ des possibles... à l'aune du champ des souhaitables...

Le Club Développement Durable des élus girondins



La dernière mandature municipale s'est ouverte sur de nouveaux projets de développement durable dans les collectivités girondines. De nombreux élus locaux ont souhaité s'engager dans une telle démarche et, au-delà des aspects techniques, des questions nécessitant des échanges entre élus ont émergé pour investir ensemble la dimension politique du développement durable (éco-responsabilité, stratégie territoriale de développement durable, Agenda 21, Plans climat-énergie et assimilés, coordination territoriale des démarches...).

Ainsi le **20 mars 2009** est lancé le « Club développement durable des élus girondins ». Des rencontres trimestrielles sous la forme d'échanges d'expérience, d'outils de synthèse et de ressources pour la définition partagée des enjeux territoriaux du développement durable, réunissent en moyenne 80 personnes.

Le principe est d'approfondir une thématique à travers :

- des témoignages d'acteurs engagés (collectivités, maîtres d'ouvrages, acteurs accompagnant les démarches techniquement ou financièrement).
- Un dossier - participant avec des éléments de cadrage, de définition voire réglementaires, une mention des principaux acteurs locaux et référents nationaux, des exemples d'actions, des éléments pour la participation et l'évaluation).
- Et depuis 2011, les Actes de ces rencontres.

Les dossiers participants et Actes des rencontres sont ensuite disponibles sur l'Espace collaboratif du CDA21, où un espace est réservé aux **115 élus membres** : maires, conseillers municipaux ou communautaires en charge du développement durable, de la participation, de l'environnement, de la politique de la ville ou de l'aménagement.

Plusieurs thématiques prioritaires ont été traitées en 2009 et 2010 : santé environnementale, climat-énergie, biodiversité, gouvernance et participation des habitants, aménagement durable, formation...

Les Productions collectives de 2010 : les cahiers d'expériences du CDA21



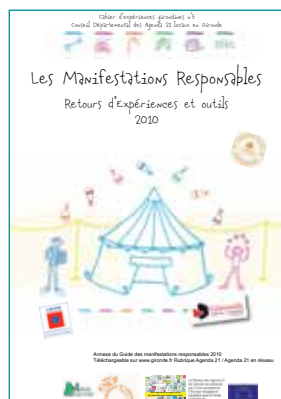
Nouvelle étape dans les travaux collectifs au sein du réseau girondin, le Comité de Pilotage du 20 mars 2009 a validé l'élaboration de « *Cahiers d'expériences du CDA21* ». Chaque collectivité prend la plume pour une rédaction collective de ces « cahiers » sur les expériences menées en Gironde.

Téléchargeables sur le portail www.gironde.fr, rubrique Agenda 21
ou http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_33692/l-agenda-21-en-reseau

Panorama des Agendas 21 de la Gironde : expériences des collectivités girondines en Agenda 21 : caractérisation des Agenda 21 locaux en Gironde, présentation des démarches en cours (fiche expérience par collectivité), présentation des films de témoignages des acteurs girondins. Sept 2009, actualisation avril 2011 - 118 pages.



La Santé environnementale : ce que peuvent faire les collectivités : cadrage des enjeux pour les collectivités, 39 témoignages sur 8 thématiques : mobilisation et participation ; qualité de l'air dans la construction des bâtiments ; nettoyage des espaces intérieurs ; rendre les enfants acteurs ; gestion des espaces verts publics et aménagements urbains ; urbanisme ; alimentation ; achats responsables. Avril 2010 - 92 pages.



Guide pratique des Manifestations responsables : 8 thèmes et 28 fiches actions pour s'interroger et passer à l'acte (édition 2010) - 178 pages

Retours d'expériences des Manifestations responsables en 2010 : 22 acteurs témoignent de leurs démarches menées en 2010, en partenariat avec l'ADEME Aquitaine et l'association Meduli Nature- Novembre 2010, complément du guide pratique actualisé en mars 2010 - 62 pages.

En 2010, les collectivités du CDA21 ont souhaité travailler à un Kit pour des manifestations responsables, destinés aux acteurs qui souhaitent se lancer. Ce Kit, disponible sur [gironde.fr](http://www.gironde.fr), est constitué du guide pratique ; du recueil d'expériences 2010 avec un outil d'auto-diagnostic sur les aspects sociaux et solidaires d'une manifestation responsable ; des actes du 2ème salon des manifestation responsables en novembre 2010 (témoignages, nouveaux outils d'aide au passage à l'acte) ; d'une charte des manifestations responsables en Gironde et d'un visuel « Manifestations Responsables en Gironde » ; d'un outil de sensibilisation interne (diaporama de mobilisation des équipes organisant un événement) ; d'une série de 12 affiches personnalisables ; d'un outil de recueil des données environnementales et de calcul des impacts environnementaux d'un événement, et sa fiche explicative ; d'un outil de bilan qualitatif de votre démarche, élaboré par l'ADEME et un collectif d'association, disponible sur <http://www.evenementresponsable.fr/>

Cohésion

Epanouissement

Climat

Biodiversité

Production et consommation responsables

Partie B

Profil développement durable
de la Gironde

B- Mesurer la richesse du territoire girondin autrement

Rendre compte d'un programme complexe multi-acteurs et multi-secteurs, au regard de la réalité complexe d'un territoire, mais aussi au regard des grands enjeux nationaux et mondiaux n'est pas chose aisée. L'enjeu est pourtant de révéler la « valeur » de l'action publique du Département à travers un cadre synthétique, accessible, lisible et partagé. Dans nos sociétés occidentales, chacune de nos habitudes quotidiennes s'appuie sur une curieuse idée, appelée « **la valeur** ». Le prix des objets est une valeur très concrète, notre revenu en est une autre, mais quelle est la valeur de la culture, de l'éducation, de la biodiversité, du service public, de la vie ... ?



*En souhaitant
que cet ouvrage
éclaire l'ambition
girondine de
mesurer la richesse
autrement...*


Jean Gadrey


Florence
Jany-Catrice


Oriane Faisandier

*Dédié à l'Agenda 21
de la Gironde*

**Alternatives
Economiques**

C'est ainsi que nous en sommes arrivés, par exemple, à comptabiliser les services rendus par la nature. De 1 350 à 3 100 milliards d'euros seraient perdus par an à cause de l'érosion de la biodiversité. 76 % de la production alimentaire en Europe dépend de la pollinisation par les abeilles, voilà bien un « service rendu » qui compte vraiment. Produire de la valeur, dans le fond, c'est donc être reconnu dans le monde économique. Mais qu'est-

ce qu'être reconnu ? Être utile, employable ? Ce qui n'est pas compté n'a donc pas de valeur ?

Ces questions montrent que le calcul d'indicateurs n'est pas qu'un objet technique, c'est aussi et avant tout une question de société, une question de valeur, de la valeur que nous accordons à ce qui fait sens pour nous.

L'évaluation, le calcul d'indicateurs, la production de tableaux de bord ... toutes ces choses qui peuvent sembler nous faire perdre du temps au détriment de ce qui « compte », c'est-à-dire l'action, sont donc avant tout des moyens de donner du sens à notre action, de révéler sa valeur au service de l'action publique dans le Département et finalement, d'affirmer et de partager nos valeurs.

C'est à ce titre que la situation du département au regard du développement durable sera illustrée, en ouverture de chaque finalité, par un **indicateur «synthétique»** de développement durable, permettant ainsi de mesurer autrement la richesse du territoire girondin.

« Avant d'élaborer d'autres indicateurs, il faut permettre à la société de délibérer sur ce qu'elle considère être ses richesses, ses biens communs. Cette étape est primordiale : il faut qualifier avant de quantifier, en se méfiant des excès de la culture du chiffre. »

Le hors série d'Alternatives économiques **La richesse autrement** est publié à l'initiative du Forum pour d'autres indicateurs de richesse ([FAIR](http://www.forum-fair.org)). Ce collectif réunit des universitaires et chercheurs qui n'ont pas attendu le rapport Stiglitz pour s'interroger sur ce que sont les vraies richesses et comment les compter ! Qu'est-ce que la richesse ? Comment mesurer le « progrès » ? Ces questions sont désormais régulièrement posées. Et il ne se passe pas de mois sans que soit annoncée une ou plusieurs initiatives proposant d'autres indicateurs au-delà du produit intérieur brut (PIB).

Le référentiel d'indicateurs synthétiques élaboré par le Conseil départemental des Agenda 21 de Gironde est directement inspiré de ces travaux.

« Un monde plus solidaire a besoin d'autres représentations des richesses et d'autres façons de les mesurer, sur un mode de pleine participation. »

Collectif Fair, www.forum-fair.org

Profil développement durable du territoire girondin

Le **profil développement durable du territoire girondin** permet de présenter la situation du département au regard du développement durable.

De manière classique, la première possibilité pour une telle présentation consiste à établir un diagnostic développement durable du territoire. A cette approche longue, fastidieuse, peu synthétique et difficilement reproductible annuellement, le Département de la Gironde a préféré une alternative : utiliser des indicateurs synthétiques de développement durable.

Ce sont des indicateurs qui permettent de visualiser, en une donnée unique, une pluralité d'éléments (que l'on appelle indicateurs élémentaires). Ce choix permet d'avoir une vision simple et claire du développement durable sur le territoire, actualisable chaque année. De plus, cela permet de mettre en avant les forces, faiblesses et enjeux présents sur le territoire et de cibler là où il semble nécessaire d'agir. Les indicateurs, bien qu'ayant avant tout un attrait pédagogique, revêtent de ce fait également des vertus opérationnelles.

Les indicateurs synthétiques se réfèrent aux cinq finalités de développement durable ainsi qu'aux éléments déterminants de la démarche Agenda 21. Chaque finalité de l'Agenda 21 a donc un indicateur synthétique associé.

Le département étant précurseur dans cette démarche (à notre connaissance cette démarche est une première pour un département), il a fallu s'appuyer sur des travaux existants et travailler à leur traduction, à l'adaptation de ce qui a été mené ailleurs, essentiellement dans les régions (Ile-de-France, Nord-pas-de-Calais...).

De cette adaptation sont nés quatre indicateurs synthétiques; l'**Indice de Santé Sociale Départemental** permettant de représenter la finalité «Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations», l'**Indice de bien être humain** pour la finalité «Epanouissement de tous les êtres humains», l'**Indice de qualité de l'environnement et de préservation des écosystèmes** se référant à la finalité «Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources» et l'**Indice de vulnérabilité au changement climatique** pour la finalité «Lutte contre le changement climatique».

Pour la finalité «Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables», il était initialement prévu de calculer l'empreinte écologique du territoire. Cette méthode permet de savoir si l'homme consomme des ressources naturelles au-delà des capacités de renouvellement et d'absorption des écosystèmes. Etant dans l'impossibilité de récolter toutes les données de cet indicateur car celles-ci n'existent pas à une échelle départementale, un autre indicateur l'a remplacé. C'est l'**Indice de consommation et de production responsable**, création du département.

Pour approcher les questions de gouvernance, les expériences menées sur d'autres territoires ne correspondant pas à nos nécessités, nous avons travaillé, avec le réseau des agendas 21 de la Gironde, à la création d'un nouvel indicateur.

L'**Indice de gouvernance** se réfère ainsi aux éléments déterminants de la démarche Agenda 21. Cet indicateur, à la différence des autres, met en avant la situation de chaque canton girondin sur cette thématique.

Ensemble, ces indices permettent de dresser un « état des lieux » développement durable du territoire, situant le Département par rapport à une moyenne ou à une tendance nationale.

Finalités de l'Agenda 21 et éléments déterminants de la démarche	Intitulé de l'indicateur synthétique de développement durable
F1 – Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	Indice de Santé Sociale Départemental
F2 – Epanouissement de tous les êtres humains	Indice de bien être humain
F3 – Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Indice de vulnérabilité du territoire face au changement climatique
F4 – Préservation de la biodiversité, protection de milieux et des ressources	Indice de qualité de l'environnement et de préservation des écosystèmes
F5 – Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Indice de consommation et de production responsable
Eléments déterminants de la démarche	Indice de gouvernance

Pour calculer un indice :

La valeur finale de l'indicateur synthétique, permettant d'obtenir le profil girondin, est une moyenne « simple » (non pondérée) des indicateurs élémentaires le composant. De par sa construction, l'indice synthétique est compris entre 0 et 100.

Les calculs, permettant d'établir le profil développement durable du territoire girondin, sont basés sur la formule suivante :

$$\text{Valeur sur 100} = \frac{\text{BCi} + (\text{BCs} - \text{BCi}) * (\text{valeur de la donnée en Gironde} - \text{BAi})}{\text{BAs} - \text{BAi}}$$

BCi : Borne de classe inférieure ; BCs : borne de classe supérieure ; BAi : valeur inférieure de la borne arbitraire ; BAs : valeur supérieure de la borne arbitraire

Exemple :

La part de la population exposée au bruit à un niveau «général» (pour 1000 habitants) en Gironde est égal à 14,2‰.

$$\text{Valeur : } 80 + \frac{(100 - 80) * (14,2 - 29,38)}{0 - 29,38} = 90,33 / 100$$

Bornes de classes	Valeurs données - Bornes arbitraires
100	0,00
80	29,38
60	58,76
40	88,14
20	117,52
0	146,90

Les bornes extrêmes (colonne «Valeur donnée _ Bornes arbitraires») correspondent aux valeurs les plus élevées et les plus basses observées dans les autres départements sur la période, auxquelles a été rajouté ou soustrait l'écart type.

A l'inverse, l'Indice de Santé Sociale Départemental est basé sur une approche temporelle et non sur une approche territoriale. L'Indice s'observe sur une durée de 8 années, de 2000 à 2008. La valeur la plus élevée de l'indicateur élémentaire, sur cette période, correspond à 100/100, et la valeur la plus faible à 0. Le calcul de cet indice est basé sur la formule suivante :

$$\text{Valeur : } \frac{(\text{valeur plancher} - \text{valeur observée l'année t})}{\text{valeur plancher} - \text{valeur plafond}} * 100$$

Indice de gouvernance

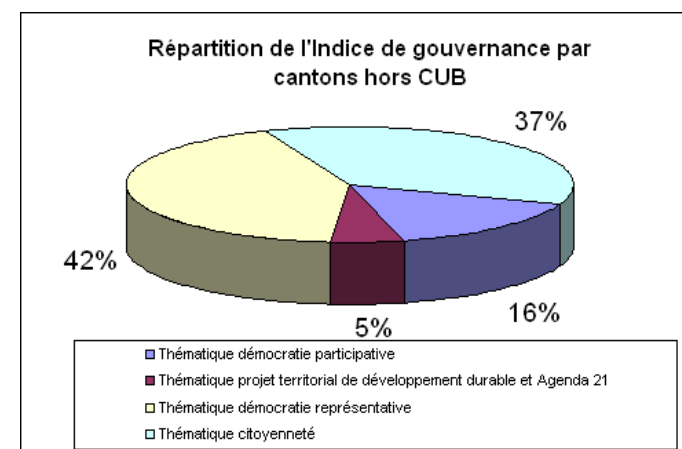
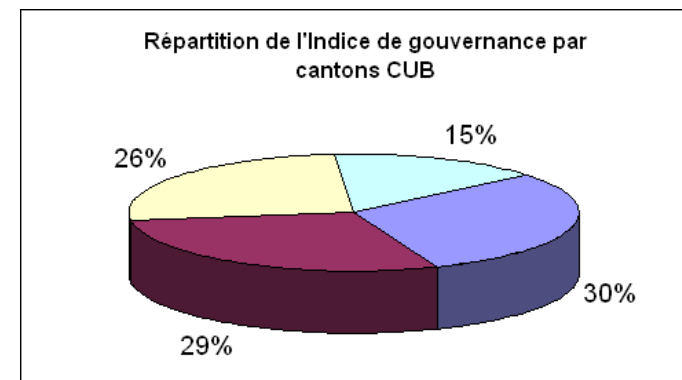
Par sa construction, partagée au niveau du réseau des Agenda 21 de Gironde, l'indice de gouvernance permet de lier à la fois des éléments relatifs aux instances participatives, aux projets territoriaux de développement durable, Agenda 21, à la démocratie représentative et à la citoyenneté.

Cet indicateur est une adaptation des travaux menés, sur le capital humain, par le docteur américain en administration publique Robert PUTNAM. Par cette approche, il s'agit de mesurer l'adhésion à des groupes constitutifs de la société. La synergie des différents acteurs autour d'un projet de territoire, la dynamique locale, la cohérence et l'articulation

des politiques publiques sont approchées par cet indice. On ne retrouve pas, à ce jour, les notions présentes dans les travaux du Docteur PUTNAM, telles que la mesure de la sociabilité informelle, les interactions quotidiennes ou les échanges entre citoyens ainsi que la connaissance de la confiance envers les institutions locales ou nationales. Ces éléments sont encore difficilement quantifiables à notre échelle.

L'indice de gouvernance constitue une première forme d'approche de la mesure quantitative de la gouvernance par une adaptation française de l'indice de capital social ; cet indice sera certainement amené à évoluer dans le temps, au fil des retours d'expériences, mais aussi des améliorations constatées dans la mesure du capital humain.

Thématiques	Indicateurs
Instances participatives	Part des collectivités du canton disposant d'au moins une instance participative permanente
	Part des instances participatives, présentes sur le canton, disposant d'un budget propre
Projet territorial de développement durable et Agenda 21	Part des collectivités du canton engagées dans un Agenda 21
	Part des collectivités du canton engagées dans un Agenda 21 dont celui-ci est reconnu
	Part des collectivités du canton ayant déposé un rapport de développement durable (<i>sera intégré en 2012</i>)
Démocratie représentative	Taux de participation aux élections présidentielles, 1er tour, 2007
	Taux de participation aux élections cantonales, 1er tour 2008 et 2011
	Taux de participation aux élections européennes 2009
	Taux d'inscription sur les listes électorales
Citoyenneté	Nombre d'associations par canton pour 100 habitants



Moyenne des cantons girondins : 41.30 /100

L'indice de gouvernance est conçu en approche spatiale, par canton du département de la Gironde. Plus l'indice est élevé, meilleure est la situation en termes de gouvernance.

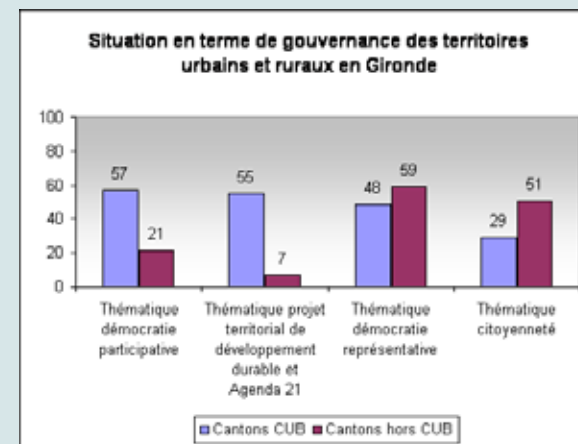
En moyenne les cantons ont un indice de gouvernance proche de 41,30/100.

On peut constater de fortes disparités entre cantons :

- 12 cantons ont un niveau dépassant les 50/100, équitablement répartis entre les zones urbaines et les zones rurales,
- 7 cantons se situent, a contrario, en dessous du seuil de 30/100.

En milieu urbain, l'indice de gouvernance est élevé, notamment en raison de la prépondérance des Agenda 21 et Agenda 21 reconnus ainsi que de l'existence d'un grand nombre d'instances participatives (Conseils de développement...).

En milieu rural les taux de participation aux élections et le dynamisme associatif (au prorata de la population) sont toutefois plus importants, ce qui tend à rapprocher les valeurs de ces territoires de celles observées en zones urbaines.

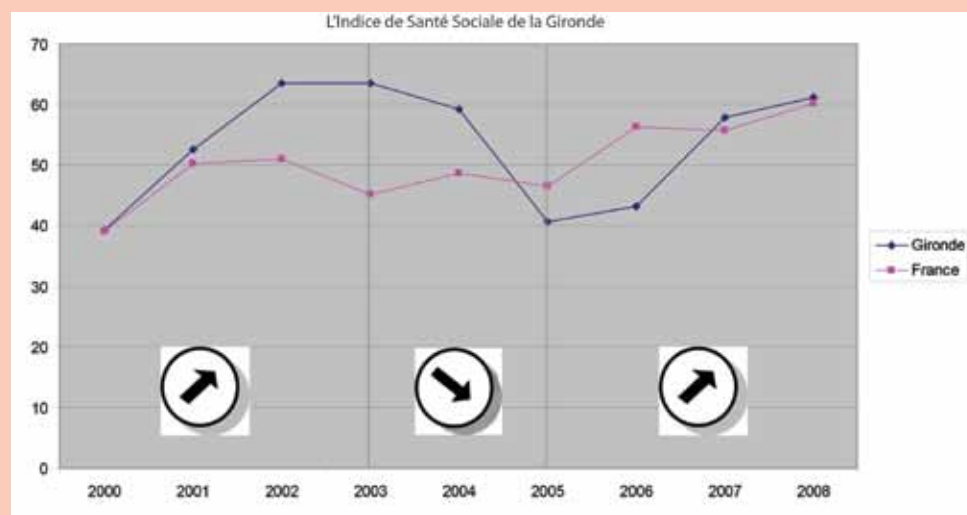




Situation du département en matière de cohésion...

Indice de santé sociale

L'Indice de Santé Sociale (ISS) rend compte de l'évolution de la situation sociale du département dans le temps. La santé sociale d'un territoire recouvrant une réalité à la fois complexe et composite, cet indice synthétique est construit à partir de 6 thématiques : la santé, le logement, la scolarité, l'emploi, les minima sociaux et les inégalités territoriales. Plus il est élevé, meilleure est la santé sociale.



D'une manière générale, la situation sociale s'est améliorée entre 2000 et 2008 en Gironde comme en France, avec une nette progression de l'ISS au cours de la période. Toutefois, cette amélioration recouvre des évolutions contrastées, non seulement dans le temps mais également dans les domaines de vie.

Globalement, on assiste à une nette progression de l'ISS girondin entre 2000 et 2003 due pour l'essentiel au fort recul des sorties du système scolaire sans qualification et à la réduction du niveau de chômage.

On observe ensuite, de 2003 à 2005, à une chute de l'indice liée au renversement du marché du travail, entraînant une forte augmentation du chômage, des salariés en contrat à durée déterminée et en intérim, ainsi que des bénéficiaires du RMI.

Une phase de rattrapage s'amorce enfin de 2005 à 2008, principalement liée à la diminution du taux de chômage, de population couverte par le RMI et à une mortalité prématurée qui ne cesse de diminuer.

Suivre l'évolution de cet indice synthétique :

La mesure de cet indice avec les données 2010 nous permet désormais de suivre l'évolution de la situation de la Gironde en matière de cohésion.

Agir pour l'évolution de la situation :

Au delà du suivi, les indicateurs composant cet indice font apparaître les points forts et points faibles de la situation girondine.

En cela, ils éclairent la décision publique en renforçant les orientations et politiques départementales en cours en faveur de l'insertion de la jeunesse et de la santé. Ils appellent également le développement des coopérations et des partenariats car le Conseil général, comme aucun autre acteur girondin, ne dispose à lui seul de l'ensemble des leviers pour améliorer la situation.

Calculer cet indice : Les données et les modalités de calcul sont disponibles sur datalocale.fr et sur gironde.fr

6 Thématiques	10 variables	Indicateur de base
Santé	Mortalité prématurée	Taux comparatif de mortalité prématurée des hommes. Nombre de décès pour 100 000 hommes de moins de 65 ans
	Incidence de la tuberculose	Nombre de nouveaux cas de tuberculose déclarés pendant l'année pour 100 000 habitants
Logement	Expulsion locative	Nombre d'accords de recours à la force publique pour 100 000 habitants
	Indice synthétique du coût du logement	Moyenne de deux indices : - Niveau des loyers de marché des logements neufs (en €/m²) - Prix moyen des logements collectifs neufs à la vente (en €/m²)
Scolarité	Échec scolaire	Taux de sorties sans qualification (niveau VI et VII)
Emploi	Chômage	Taux de chômage localisé en moyenne annuelle
	Précarité de l'emploi	Part de salariés en emploi précaire (CDD+intérim)
Revenus et minima sociaux	Bénéficiaires du RSA socle (RMI + API)	Population bénéficiaire du RSA socle
	Bénéficiaires du minimum vieillesse	Population bénéficiaire du minimum vieillesse
Territoire	Inégalités territoriales en terme de revenus	Indice de gini calculé sur le revenu moyen des foyers fiscaux par communes

Situation du département en matière d'épanouissement de tous les êtres humains

Indice de bien être humain

L'indice de bien être humain est issu d'un premier travail mené au sein de la Région Ile-de-France. Cet indicateur synthétique permet d'appréhender à la fois la notion de qualité de vie mais aussi de bien être ; satisfaction à laquelle aspire tout être humain, sans distinction. En ce sens, il répond à la finalité sur l'épanouissement de tous les êtres humains. Plus l'indice est élevé, plus la qualité de vie et le bien être sont « bons ».

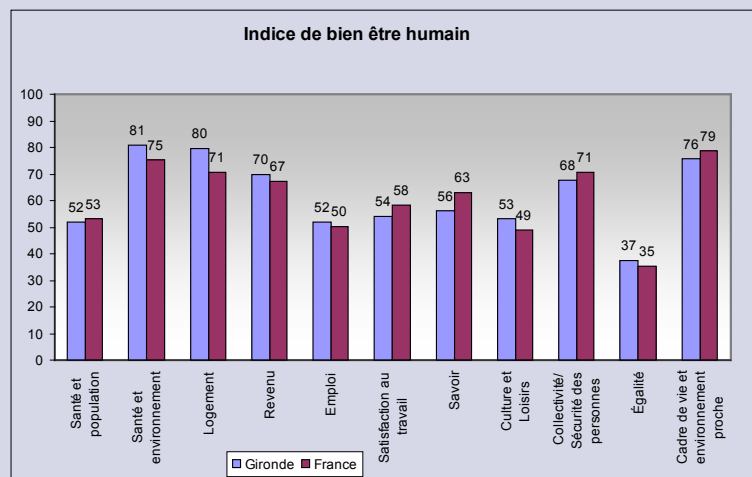
Gironde : 58,50/100 **France (ens. Départements) : 57,70/100**

La Gironde connaît une tendance légèrement supérieure à la moyenne nationale, à un niveau de 58,50 sur 100 contre 57,70 sur 100.

Cela s'explique en partie par le niveau élevé que l'on retrouve sur les thématiques «Santé Environnement» et «Logement».

En effet, en Gironde, une faible part de la population est exposée au bruit à un niveau gênant ; de plus, les dépenses logement occupent une part relativement moins importante que dans les autres départements. Ces deux données tirent l'indice de bien être humain vers le haut.

A l'inverse, la moyenne nationale est nettement supérieure sur les thématiques «Satisfaction au travail» et «Savoir». En Gironde, un nombre élevé de demandeurs d'emploi exerce une activité à temps réduit, de plus, le faible nombre de brevets déposés dans le département impactent de façon négative la tendance départementale.



Suivre l'évolution de cet indice synthétique :

La mesure de cet indice avec les données 2010 nous permet désormais de suivre l'évolution de la situation de la Gironde en matière de bien être des girondins.

Agir pour l'évolution de la situation :

Au delà du suivi, les indicateurs composant cet indice font apparaître les points forts et points faibles de la situation girondine. En cela, ils éclairent la décision publique en renforçant les orientations et politiques départementales en cours en faveur de la santé environnementale et du logement.

Ils confirment également les pistes d'amélioration concernant les conditions de travail et l'éducation ainsi que la recherche même si ce n'est pas de la responsabilité directe du Département.

Calculer cet indice : Les données et les modalités de calcul sont disponibles sur datalocale.fr et sur le.gironde.fr

Thématiques	Indicateurs élémentaires
Santé / Population / Environnement	Espérance de vie des hommes; Espérance de vie des femmes; Taux de mortalité infantile; Taux d'obésité des enfants en classe de CE2; Part des décès liés au tabac; Part des décès liés à l'alcool; Taux de consommateurs de psychotropes; Taux de suicides; Nombre d'enfants par femme; Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants Taux standardisé de recours à l'hospitalisation pour asthme pour 1000 habitants; Part de la population exposée au bruit à un niveau «gênant»
Richesse	Part des ménages habitant dans des logements surpeuplés; Part des logements potentiellement indignes dans la totalité des résidences principales; Taux d'effort net pour le poste logement dans le budget des ménages ; Part des bénéficiaires d'aide au logement Rapport inter décile des revenus; Part de la population sous le seuil de pauvreté; Part de la population couverte par le RSA socle; Part de la population couverte par le RSA activité; Part des allocataires de la CAF dont les ressources sont constituées à 100 % des prestations CAF (allocataires très dépendants de la CAF); Part des ménages surendettés Taux d'emploi total; Taux de chômage global; Part des demandeurs d'emplois inscrits de longue durée; Taux de chômage des moins de 25 ans; Taux d'emploi des travailleurs âgés; Taux d'emploi des femmes Part des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité à temps réduit, moins de 78 heures par mois (catégorie B); Part des actifs en CDI ; Accidents de travail - Indice de fréquence
Savoir et culture	Part des jeunes sortant du système scolaire sans qualification, avant la fin du second cycle; Part des jeunes de moins de 18 ans en situation d'illettrisme; Nombre de brevets déposés pour 1 million d'habitants Part des dépenses des ménages pour le poste «journaux et périodiques»; Part des dépenses des ménages pour le poste «culture et loisirs»; Part de la population licenciée aux grandes disciplines sportives; Nombre d'imprimés prêtés par habitant par an; Part de la population ayant lu des archives du Conseil Général
Collectivité/ Sécurité des personnes	Taux d'homicides y compris les tentatives; Taux de crimes et délits par an pour 1000 habitants; Part de la population victime d'un accident de la route;
Egalité	Ratio salaires femmes / hommes; Part des familles monoparentales parmi les allocataires de la CAF; Ecart à la parité hommes femmes dans les instances politiques; Taux d'équipement global en places d'hébergement pour personnes handicapées adultes; Ecart à la parité hommes femmes pour les postes à haut niveau de responsabilité dans l'exécutif départemental
Cadre de vie et environnement proche	Part de la population ayant accès au haut débit Internet à leur domicile; Part des ménages propriétaires



Situation du département en matière de climat...

Indice de vulnérabilité du territoire face au changement climatique

L'étude de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique permet de déterminer dans quelle mesure le territoire est vulnérable d'une part, par ses caractéristiques «géographiques» mais aussi par les évolutions. Attention, cet indicateur se lit de façon inversée par rapport aux autres indices : plus l'indice est élevé, plus le territoire est vulnérable au changement climatique et donc moins la situation est « bonne ».

Gironde : 36,72/100

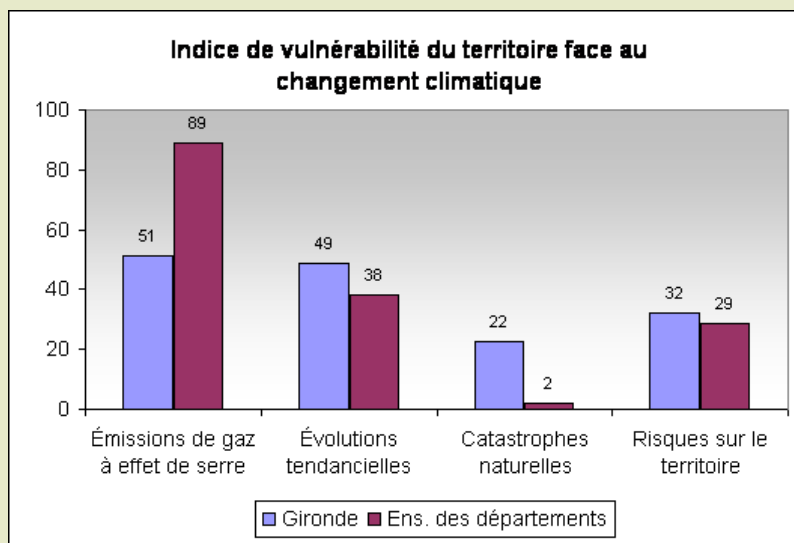
France (ens. des Départements) : 30,17/100

Avec une moyenne bien supérieure à celle de la tendance nationale, la Gironde apparaît comme un département particulièrement vulnérable au changement climatique.

En effet, les niveaux élevés des thématiques «évolutions tendancielle», «risque sur le territoire» et le niveau très élevé de la thématique «catastrophes naturelles» sont des marqueurs de la vulnérabilité du territoire girondin. La hausse des températures, la baisse des précipitations, l'érosion du littoral et l'importance du risque « mouvement de terrains » (en raison de l'existence de nombreuses carrières) permettent d'expliquer cette tendance.

En revanche, le niveau des émissions de Gaz à Effet de Serre des girondins est particulièrement faible au regard des moyennes nationales.

Ceci n'exonère toutefois pas la Gironde de ses propres objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contrôler au mieux sa vulnérabilité au changement climatique.



Suivre l'évolution de cet indice synthétique :

La mesure de cet indice avec les données 2010 nous permet désormais de suivre l'évolution de la situation de la Gironde en matière de vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Agir pour l'évolution de la situation :

Au delà du suivi, les indicateurs composant cet indice font apparaître les points forts et points faibles de la situation girondine.

En cela, ils éclairent la décision publique en renforçant les orientations et politiques départementales en cours en faveur de la mobilité et de l'habitat durables, de la préservation du littoral et de la protection des zones humides notamment.

Ils confirment également l'importance de la prévention des risques qui reste du ressort prioritaire de l'Etat bien que le département en soit un partenaire privilégié...

Calculer cet indice : Les données et les modalités de calcul sont disponibles sur datalocale.fr et sur gironde.fr

Thématique	Indicateurs élémentaires
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de GES émises par habitant de la Gironde, en termes de PRG (en t équivalent CO2)
Évolutions tendancielle	Ecart à la température moyenne de l'air de 1990 ; Ecart au cumul annuel des hauteurs de précipitations de 1990 ; Ecart au nombre annuel de jours de gel de 1990 ; Ecart en nombre de jours à la date de début des vendanges la plus tardive
Catastrophes naturelles	Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles inondations intérieures et marines ; Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles mouvement de terrains, érosions, retrait gonflement argile, sécheresse ; Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles phénomènes atmosphériques ;
Risques sur le territoire	% du littoral en situation d'érosion ; Part des logements girondins situés en zone inondable ; Part des logements estimés en aléa retrait gonflement argile ; Part de la surface forestière ayant subi un incendie

Situation du département en matière de biodiversité...

Indice de qualité de l'environnement et de préservation des écosystèmes

L'indice de qualité de l'environnement et de préservation des écosystèmes permet d'appréhender la notion de bien être pour les écosystèmes. En effet, la qualité de l'environnement peut être mesurée par la détermination de l'état d'un milieu (sol, eau, air) au regard des exigences et besoins des espèces qui y vivent. Plus l'indice est élevé, plus l'environnement et les écosystèmes sont « de qualité » ou préservés.

Gironde : 40,03/100

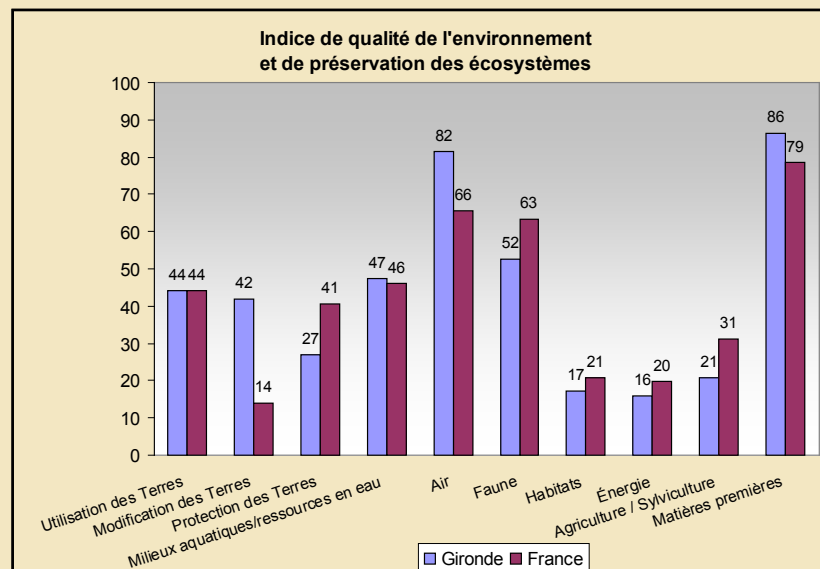
France (ens. des Départements) : 41,49/100

D'une manière générale, les valeurs de cet indice traduisent la fragilité de l'écosystème à l'échelle nationale comme locale. La situation de la Gironde, relativement moins favorable que celle de la France, souffre de la faiblesse des valeurs portant sur les thématiques «protection des terres», «agriculture, sylviculture» et «faune».

Ceci peut s'expliquer par la faible couverture du territoire par des zones inventoriées, relativement à la moyenne des départements de France, ainsi que la quasi unicité des essences végétales composant le massif boisé (83% du massif forestier étant couvert par une espèce unique), impactant ainsi négativement sa diversité. De plus, il existe sur le département un grand nombre d'espèces de chiroptères différentes, quasiment toutes menacées. Enfin, la diversité de ces espèces (c'est à dire le nombre d'espèces différentes) est bien connue mais il n'en est pas de même pour le nombre de specimen peuplant chacune de ces espèces. Ainsi, le manque de connaissance que l'on en a impacte la valeur de l'indice de façon négative.

A contrario, le niveau des thématiques «Air», «Matières premières» et «Modification des Terres» est particulièrement élevé, notamment en raison du peu de jours où l'air est de mauvaise qualité, d'une production de granulats inférieure à la tendance nationale ainsi que d'une couverture du territoire par des zones humides bien plus importantes que la moyenne.

NB : Cet indicateur est une adaptation de l'indice sur la qualité de l'environnement, sur le bien être des écosystèmes mis en place par la Région Ile-de-France.



Suivre l'évolution de cet indice synthétique :
La mesure de cet indice avec les données 2010 nous permet désormais de suivre l'évolution de la situation de la Gironde en matière de biodiversité.

Agir pour l'évolution de la situation :
Au-delà du suivi, les indicateurs composant cet indice font apparaître les points forts et points faibles de la situation girondine. En cela, ils éclairent la décision publique en renforçant les orientations et politiques départementales en cours en faveur d'une gestion durable des forêts, de l'agriculture périurbaine durable, de la préservation des espaces et de la protection des zones humides notamment. Ils confirment également les pistes d'amélioration de l'observation de la biodiversité sur la dimension faunistique... C'est une des priorités de l'observatoire départemental de la biodiversité inscrit à l'Acte 2 de l'Agenda 21 en 2010...

Calculer cet indice : Les données et les modalités de calcul sont disponibles sur datalocale.fr et sur gironde.fr

Thématique	Indicateurs élémentaires
Espaces identifiés à enjeux et mesures de protection ou de gestion durable	Part du territoire couvert par une surface agricole utilisée;
	Part du territoire couvert par des espaces verts urbains;
	Part du territoire couvert par des sols artificialisés;
	Part du territoire couvert par des surfaces boisées
Milieux aquatiques/ressources en eau	Part du territoire couvert par des zones humides
	Part du territoire couvert par des zones inventoriées
Air	Part du territoire couvert par des contrats de rivières;
	Part des masses d'eau en bon ou très bon état écologique;
Espaces et habitats	Part du territoire sensible à l'eutrophisation;
	Consommation d'eau par habitant (en m3/hab.)
Utilisation des ressources	% de jours dans l'année où l'air est de médiocre, mauvaise ou très mauvaise qualité
	Part des espèces chiroptères menacées ou quasi menacées par département;
	Part des espèces chiroptères mal connues par département
	Part du territoire couvert par une zone NATURA 2000
	Production totale d'énergie renouvelable (bois, éolien, hydraulique, déchets) par personne;
	Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale du territoire
	Part des Surfaces Agricoles Utilisées sous contrats territoriaux d'exploitation;
	Part des SAU en agriculture biologique;
	Engrais azotés totaux (de synthèse et organiques);
	Part de la surface boisée recouverte par l'espèce boisée la plus importante / dominante
	Quantité totale de granulats produite en Gironde par hectare



Situation du département en matière de production et consommation responsables...

Indice de consommation et de production responsables

Cet indice permet de prendre en compte l'impact des modes de production et de consommation sur la qualité de la vie humaine, dans toutes ses dimensions. Plus l'indice est élevé, plus les modes de production et de consommation sont dits « responsables ».

L'indice de consommation et de production responsable est une création girondine. Il est issu de la mise en commun des propositions des différents membres du réseau des Agenda 21 de Gironde.

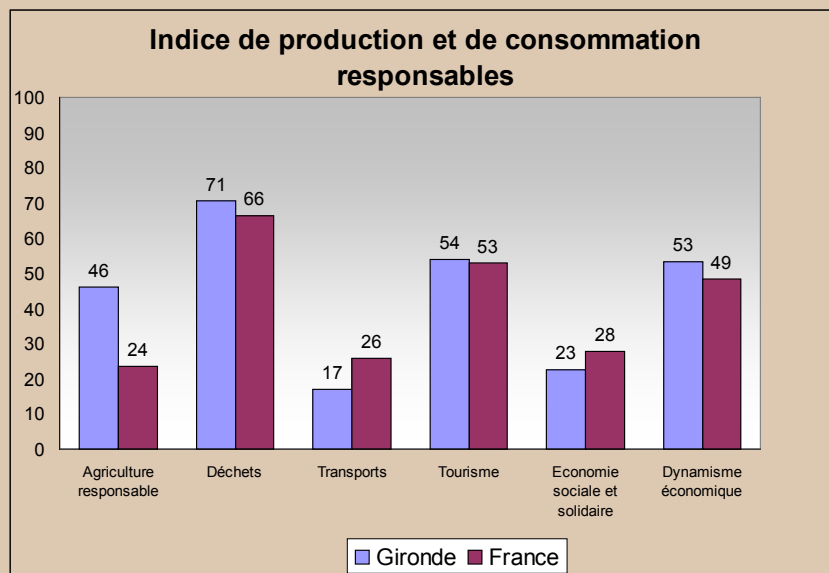
Gironde : 49,56/100

France (Ens des Départements) : 42,07/100

La Gironde connaît une situation nettement supérieure à la tendance nationale.

La prépondérance de la thématique «Agriculture responsable» s'explique par l'importance du nombre d'AMAP sur le territoire, du nombre d'exploitations produisant sous signe de qualité ainsi que la part majoritaire de la surface forestière sous certification PEFC.

Toutefois, la moyenne nationale est nettement supérieure sur la thématique «Transports». La faible part de la population utilisant la marche à pied ou les transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail impacte négativement la tendance du département.



Suivre l'évolution de cet indice synthétique :

La mesure de cet indice avec les données 2010 nous permet désormais de suivre l'évolution de la situation de la Gironde en matière de production et consommation responsables.

Agir pour l'évolution de la situation :

Au delà du suivi, les indicateurs composant cet indice font apparaître les points forts et points faibles de la situation girondine.

En cela, ils éclairent la décision publique en renforçant les orientations et politiques départementales en cours en faveur du soutien aux rapprochements des producteurs et des consommateurs, de l'accompagnement des pratiques agricoles, viticoles et sylvicoles durables, des manifestations responsables. Ils confirment également les pistes d'amélioration en matière d'offre et d'usages de moyens de transports alternatifs à la voiture.. C'est une des priorités du livre blanc de la mobilité durable inscrit à l'Acte 2 de l'Agenda 21 en 2010...

Calculer cet indice : Les données et les modalités de calcul sont disponibles sur datalocale.fr et sur gironde.fr

Thématique	Indicateurs élémentaires
Agriculture responsable	Part des exploitations avec production sous signe de qualité ; Part de l'agriculture biologique dans la SAU ; Part de la surface forestière sous certification PEFC ; Nombre d'AMAP par canton du département
Déchets	Quantité de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant ; Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés
Transports	Part de la population utilisant la marche à pied ou les transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail
Tourisme	Taux de fonction touristique
Economie sociale et solidaire	Part de l'Economie Sociale et Solidaire dans l'emploi salarié total
Dynamisme économique	Taux de dépendance économique ; Taux d'emploi ; Taux de création de nouvelle entreprise ; Part des emplois dans le secteur de l'environnement (au sens de l'Eider) ; Part des communes du département disposant des 6 services de proximité (poste, restaurant, marchés, médecins généralistes, boulangerie, Librairie papeterie journaux) ; Part des marchés des collectivités girondines intégrant le terme «développement durable» ; Taux d'endettement

Partie C

Impacts et bilan des politiques publiques,
des orientations et des programmes
mis en œuvre, au regard des 5 finalités

Finalité cohésion

Lien social
 Réduction des précarités
 Handicaps
 Intergénération
 Réduction de la pauvreté.
 Parité
 Citoyenneté
 Egalité
 Diversité
 Mixité sociale
 Accessibilité
 Prévention sociale
 Solidarités
 Equité territoriale
 Coopérations

Pour nous, en Gironde...

L'action sanitaire et sociale est la compétence première des Conseils Généraux.

Pourtant, devant les mutations sociales et territoriales rapides des girondins et de la Gironde, il nous est apparu indispensable d'aller au delà de ce qui est attendu par le législateur.

Trois politiques phares symbolisent cet engagement : la politique jeunesse, la politique de citoyenneté et la politique de cohésion territoriale (InterScot).

Ces trois jeunes politiques ont connu un essor particulier en 2010 :

- la mise en place du portail jeunesse, harmonisation des politiques et coordination des partenariats ;
- la mise en place des premiers conseils locaux de citoyenneté dans les quartiers et territoires sensibles du Conseil départemental de la citoyenneté ;
- la définition d'une stratégie territoriale, citoyenne et durable pour 2030 qui fonde le démarrage actuel de la démarche InterScot.

Ces trois politiques sont inscrites à l'Acte 2 de l'Agenda 21 dans leur même volonté globale et transversale de viser une amélioration de la vie en Gironde où chacun ait sa place et sa chance de grandir, d'apprendre, de participer, de réaliser, de partager et de transmettre dans le respect de tous et dans un environnement préservé.

L'installation de l'Observatoire Girondin de la Pauvreté et de la Précarité et le premier rapport restitué publiquement en juin 2010 traduisent la priorité permanente des interventions du Département en direction des plus démunis.

Questions du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux

Pour évaluer la stratégie territoriale au regard de la finalité «Cohésion sociale et solidarités entre les territoires et entre les générations», le référentiel national propose 5 questions aux collectivités locales. Le bilan et les impacts des politiques et actions du département de la Gironde sont présentés en réponse à ces questions.

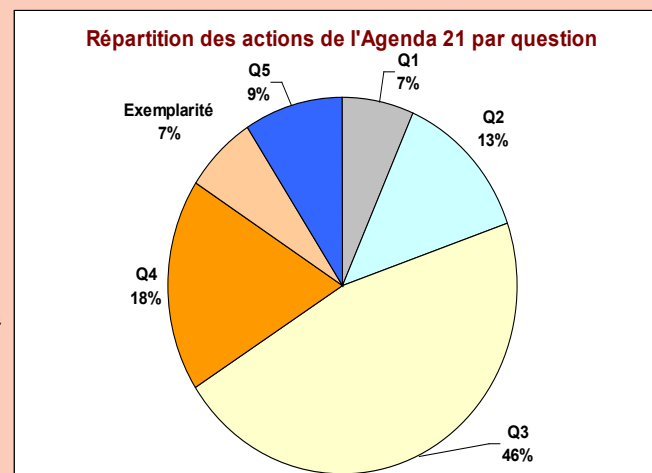
- Q1. Le projet territorial permet-il d'approfondir la connaissance en matière de cohésion sociale et de solidarités sur le territoire ?
- Q2. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques publiques au service de la cohésion sociale et territoriale ?
- Q3. Le projet territorial vise-t-il à renforcer le lien social entre les habitants ?
- Q4. Le projet territorial intègre-t-il une stratégie volontariste en terme de lutte contre les précarités ?
- Q5. La stratégie territoriale intègre-t-elle une ambition en termes de coopération entre territoires au service de la cohésion sociale et des solidarités ?

Exemplarité : Cohésion et ressources humaines

76 actions dans l'Agenda 21

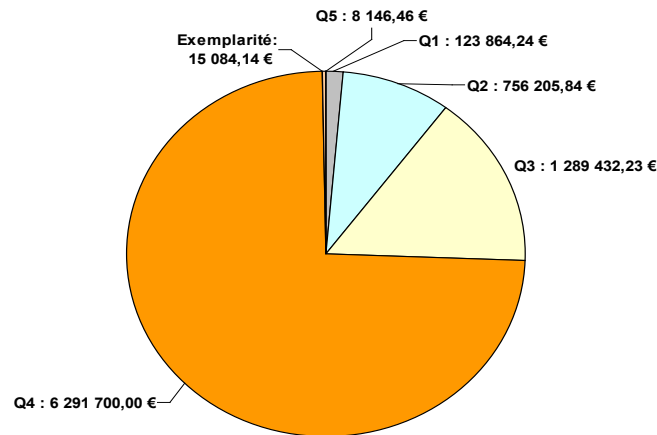


46 % des actions du Département relatives à cette finalité se déploient sur une stratégie de renforcement du lien social entre les girondins



Agenda 21 de la Gironde : les actions pour la cohésion...

Répartition du budget par question



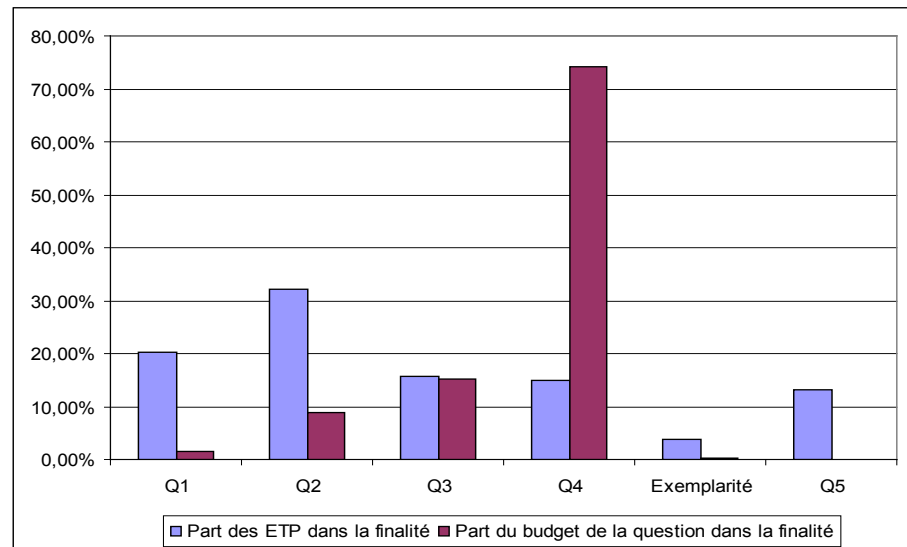
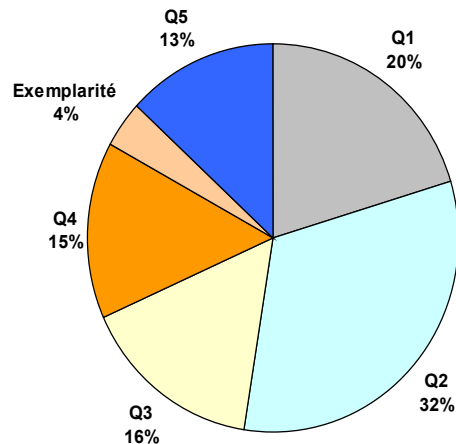
Avec plus de 8 millions d'euros (37 % du budget total de l'Agenda 21) et 50 équivalents temps plein (40% des etp dédiés à l'Agenda 21), la finalité cohésion sociale et territoriale occupe une place prépondérante dans la politique de développement durable du Département.

À l'inverse de ce que l'on peut observer dans les autres finalités, l'exemplarité de l'institution occupe ici une moindre part des dépenses (4%). Plus de 74% de la dépense relève de l'organisation d'une stratégie de lutte contre les précarités avec un investissement de plus de 6 millions d'euros portant notamment sur l'accueil des usagers, la lutte contre les inégalités écologiques, les finances solidaires, les activités culturelles dans les EHPAD...

En termes de poste budgétaire, viennent ensuite les actions visant à renforcer le lien social et la solidarité entre les habitants du territoire (programmes locaux de citoyenneté, point accueil et écoute des jeunes, animation de la démarche InterSCOT, accompagnement des projets associatifs, accueil de loisirs sans hébergement). Il est toutefois intéressant de noter qu'en termes d'ingénierie, le premier poste relève des actions favorisant la cohérence des politiques au service de la cohésion (organisation du réseau de transport, fonds d'aide aux jeunes, articulation des contrats d'aménagement de bourgs...).

Enfin si l'approfondissement de la connaissance en matière de cohésion n'occupe qu'une faible part du budget (1,43%), cet objectif a mobilisé 20% des équivalents temps plein de la finalité (cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes, observatoires girondin : pauvreté-précarité, protection de l'enfance, maîtrise foncière...)

Répartition du temps de travail consacré (en équivalent temps plein), par question



*Du Budget et des hommes... et des femmes...
Part du budget et du temps de travail dédiés à la finalité Cohésion
au regard des questions du référentiel national*



Finalité Cohésion : les objectifs girondins et les partenaires



Les priorités du Conseil général

Cohérence des politiques sociales entre elles, et avec les autres politiques au service de la cohésion sociale

Le Conseil général s'engage à : partager les connaissances, mettre en cohérence les politiques d'aménagement avec l'objectif de cohésion sociale et territoriale, développer l'accessibilité et lutter contre les discriminations par les critères sociaux de la DD-conditionnalité, mobiliser les acteurs dans la mise en place des plans et schémas départementaux, renforcer la proximité par la territorialisation des services sociaux.

Renforcement du lien social entre les habitants

Le Conseil général s'engage à : soutenir les actions mettant en œuvre l'intergénération et la fonction parentale, développer la capacitation des jeunes girondins et des publics en situation d'exclusion, permettre l'accès à la citoyenneté numérique, développer la participation citoyenne et les espaces de lien social.

Lutte contre les grandes précarités

Le Conseil général s'engage à : instaurer un principe de précaution sociale dans les politiques départementales, lutter contre les inégalités sociales et écologiques, développer l'insertion de personnes en difficultés par l'activité économique, introduire des critères sociaux dans les aides, lutter contre les discriminations liées aux handicaps et l'isolement des personnes âgées, favoriser l'accès à la culture pour tous, améliorer la qualité et l'accessibilité aux services publics, promouvoir un tourisme responsable.

Coopération entre territoires au service du développement durable

Le Conseil général s'engage à : introduire un coefficient de solidarité dans les aides aux collectivités, participer à des réseaux d'acteurs territoriaux de DD, développer les projets de coopérations territoriales avec les territoires girondins porteurs de projets et la coopération décentralisée, animer une dynamique girondine sur le développement durable.

En partenariat avec



Mais aussi: citoyens, tribunaux de Grande Instances, services hospitaliers, associations, bailleurs sociaux, CLIC, FSL, EPCI, Communautés de communes, communes, Mouvable, Sacicap, CIVB, CCAS Bordeaux, Médias cité, Sysdau, EHPAD, ANCV, UMIT, HSEN, experts...

Zoom sur :

Dans ce rapport, retrouvez 6 zooms sur les actions cohésion :

> L'Observatoire Girondin Pauvreté et Précarité	page 42
> Animation de la démarche InterSCoT	page 43
> Les programmes locaux de citoyenneté	page 44
> Mobiliser le Fonds Solidarité Logement et les partenaires sur les inégalités sociales et écologiques.....	page 45
> Contribuer au Pacte de solidarité écologique	page 46
> Accompagner les maîtres d'ouvrage internes au recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics.....	page 48

The screenshot shows the website for 'AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE'. At the top left is the 'AGENDA 21 LOCAL FRANCE' logo. At the top right is the 'Gironde CONSEIL GENERAL' logo with the website 'gironde.fr'. Below the title is a navigation bar with 'CONTACT', 'MENTIONS LÉGALES', and 'CRÉDITS'. The main content area is titled 'L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE, ACTE 2'. It contains text about the 2006-2008 program and the 2010-2012 program, which includes 350 actions. A red box with a black border contains the text: 'Toutes les actions et tous les détails sont accessibles sur internet, dans la Galerie de l'Agenda 21, en cliquant sur l'onglet «Cohésion»'. Below this text is a colorful illustration of various people and symbols representing sustainability: a person in a wheelchair, a person in a striped shirt, a house, a bicycle, a person with a shovel, a tree, a wind turbine, a sun, and a cloud. At the bottom, there is a search bar with 'AIDE' and 'ACCUEIL' buttons, and a row of seven icons: a red icon of two hands shaking, a purple heart, a green sun, a yellow plant, a brown lightbulb, and a blue globe. The first icon (hands shaking) is highlighted with a red border, and an arrow points from the red box to it.

Plus de détails et d'infos sur : <http://galerie-agenda21.gironde.fr>

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

1. Le projet territorial permet-il d'approfondir la connaissance en matière de cohésion sociale et de solidarités sur le territoire ?

Objectifs nationaux :

> Réduire d'un tiers la pauvreté en France d'ici 2012

Grenelle de l'Insertion : plan national d'actions pour l'inclusion PNAI 2008.



Ce premier rapport de l'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté est présenté publiquement le 28 juin 2010. Il permet de conforter et d'objectiver un certain nombre des ressentis des acteurs de terrain (par exemple le développement des poches de précarité en zones rurales, l'apparition de nouvelles formes de pauvreté qui touchent en particulier les familles, etc).

Mettre en commun les informations et les données
et partager les connaissances

L'Observatoire Girondin Pauvreté et Précarité

Il vise à mieux connaître les formes et les déterminants de la précarité sur les territoires girondins pour :

- Cerner le phénomène de précarité
- Mesurer son ampleur
- Identifier ses dynamiques sociales et territoriales
- Analyser ses causes
- Appréhender ses formes et développements nouveaux.

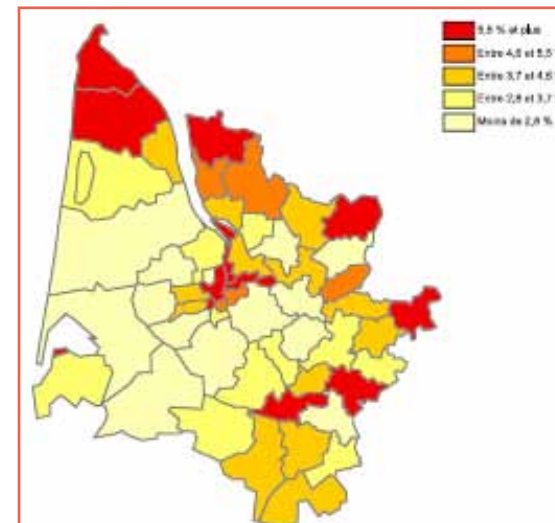
L'objectif est aussi de fédérer les acteurs institutionnels et associatifs pour mieux comprendre et agir de façon concertée, le plus en amont possible, pour prévenir les situations de basculement dans la précarité.

En 2009 et 2010, 6 groupes de travail partenariaux se sont réunis pour le diagnostic partagé en ciblant les thèmes suivants : la précarité énergétique ; le logement ; les problématiques des familles monoparentales ; la précarité-pauvreté en milieu rural ; les travailleurs pauvres ; la santé.

Les indicateurs de résultat (2010)

100% du territoire girondin est couvert par l'observatoire

Publication du 1er rapport de l'observatoire en juin 2010, lors de la 3ème conférence girondine de la précarité.



Taux de couverture par le RMI de la population âgée de 25 à 59 ans dans les cantons girondins, 1/01/2006
Source : CG33, OGPP, INSEE RRP

Le rapport de l'OGPP téléchargeable sur gironde.fr !

Il se compose en trois parties :

- 1) l'analyse et la synthèse des productions des 6 groupes thématiques interrogent les représentations de la pauvreté en Gironde.
- 2) Les analyses statistiques et cartographiques ont pour but de mesurer la diversité spatiale des différentes formes de pauvreté. Ces analyses constituent un premier repère en matière de diagnostic territorial et d'identification des populations les plus vulnérables face aux différentes formes de pauvreté. 25 cartes, 10 tableaux illustrent ce rapport.
- 3) L'analyse des évolutions les plus récentes (2008-2009) à l'échelle de l'ensemble de la Gironde, tente notamment de mesurer l'impact de la crise économique sur la situation des ménages girondins en matière de précarité et de pauvreté : 12 graphiques illustrent cette partie.

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

2. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques publiques au service de la cohésion sociale et territoriale ?

Objectifs nationaux :

A l'horizon 2013 : Réaliser 1000 démarches Agenda 21 locaux dont 250 reconnus «Agenda 21 local France»

Stratégie nationale du développement durable 2010-2013.



Sous forme de conférence, les portraits de territoires proposent un temps d'échange pour partager un état des connaissances sur chaque territoire girondin à travers l'habitat, la mobilité, l'économie, l'équipement numérique, l'approche foncière, la gestion des ressources en eau et les énergies renouvelables.

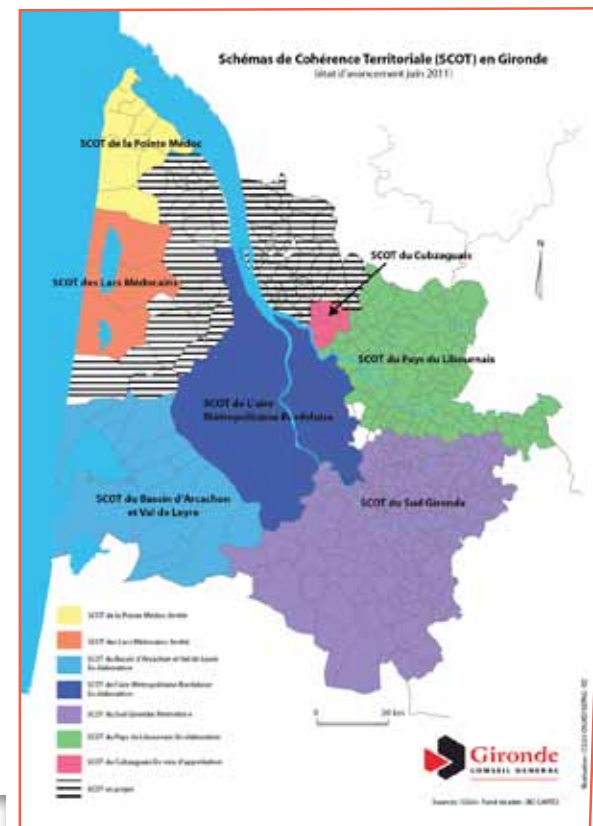
Mettre en cohérence les politiques d'aménagement avec l'objectif premier de cohésion sociale et territoriale

Animation de la démarche InterSCOT

Six démarches SCOT sont en cours en Gironde, en 2010. Penser les orientations d'aménagement à l'échelle d'un pays, nécessite aussi de penser la coordination entre les SCOT et l'articulation entre les territoires de vie.

Il s'agit de co-construire un projet d'avenir pour la Gironde, avec les acteurs locaux en proposant un cadre de dialogue co-animé par le Président du Conseil général et l'Etat. L'enjeu est de se doter d'une vision transversale du mode de développement souhaitable comme stratégie d'amélioration des territoires en terme de réponse aux finalités du développement durable.

Cette démarche coopérative associe les syndicats de SCOT, de Pays, le PNR des Landes de Gascogne, le GIP Littoral, les agglomérations (CUB, COBAS et CDC du Libournais) et le CAUE. 16 autres démarches Interscot sont en cours en France en 2010.



Les indicateurs de résultat (2010)

- > 6 territoires élaborent un SCOT
- > 1 réunion de préfiguration du « Comité de liaison InterSCOT »

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

3. Le projet territorial vise-t-il à renforcer le lien social entre les habitants ?

Objectifs nationaux

D'ici 2020, garantir 1% du financement de chaque projet d'aménagement territorial à la concertation

Pacte de solidarité écologique – MEDDTL 2010.

Composition du Conseil Départemental de la citoyenneté présidé par Monsieur Bernard BIOULAC - Professeur d'Université, Directeur de l'Institut des Neurosciences de Bordeaux; Monsieur Jean-Louis GRELIER – Secrétaire Général; Monsieur Jean TOUZEAU, Vice-Président du Conseil général; Madame Martine JARDINE, Vice-Présidente du Conseil général; Monsieur Pascal GOULFIER, Directeur Général Adjoint chargé de la Solidarité; Monsieur Alain MERCIER, Inspecteur d'Académie de la Gironde, Directeur des Services Départementaux d'Education; Monsieur Pierre Marie BOURNIQUEL, Directeur Départemental des Polices Urbaines; Monsieur Christian RISS, Président du Tribunal de Grande Instance, Président du Conseil Départemental d'Accès au Droits; Monsieur de LAMBERT, Représentant le Médiateur de la République; Monsieur Jean-Claude NICOD, Représentant de la HALDE; Monsieur François DUBET, Sociologue, Professeur d'Université; Monsieur Pierre SADRAN, Universitaire, ancien Directeur de l'IEP de Bordeaux; Monsieur Alain LAVAIL, Président de la Ligue Girondine de l'Enseignement; Madame Jacqueline MADRELLE, Présidente de l'association France Liberté Gironde; Monsieur Ahmed SERRAJ, Directeur de l'Association « Boulevard des Potes »; Madame Malika MAKHOUDI, Chef d'entreprise, Lauréate du prix « Talent des Cités »; Madame Fatma KOUIDER, Chef d'entreprise, Lauréate du prix « Talent des Cités »; Monsieur Jean-Marie AMAT, Cuisinier; AMBARES : Monsieur Guillaume AUDARD, Représentant de l'Association Départementale des Gens du Voyage; BASSENS : Madame GUY, Attachée de Presse, Mairie de Bassens ; CENON : Madame HDA, Présidente de la Régie de Quartier; FLOIRAC : Monsieur Jean-Claude SAVY, Représentant du Groupe Relais Habitants; LORMONT : Monsieur Robert ANTONY, Représentant du Conseil des Sages; PESSAC : Monsieur CHABERT, participant à l'action « donner envie de culture »; TALENCE : Monsieur FARGUES, Président du Centre d'Animation Jeunesse de Talence.

Développer la participation citoyenne

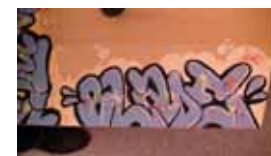
Les programmes locaux de citoyenneté

Cet outil d'équité territoriale et de justice sociale est mis en place en direction des zones d'habitat confrontées à des phénomènes de relégation, selon une logique de géographie prioritaire. Le département propose aux communes concernées d'engager un travail de partenariat. Ces programmes sont des outils pour renforcer la vie citoyenne de ces zones dites « sensibles » en vue de favoriser le lien social et d'intégrer l'ensemble des habitants dans la vie démocratique du quartier, de la commune, du territoire.

Les indicateurs de résultat (2010)

- > 8 contrats locaux de citoyenneté signés
- > Près de 80 actions, dont 44% émergentes dans les quartiers

Témoignage



Artistes issus de la diversité, Eddy Durteste et Alpha Diallo se sont rencontrés « en voisins » dans le quartier des Aubiers, avec une même envie de faire connaître

les artistes locaux de la scène rap. Six ans plus tard, leur association Urban Vibrations School est assez solide pour les employer tous les deux !

« On peut apprendre l'ouverture aux autres grâce à l'art et à la musique ». Eddy insiste sur le rôle formateur de l'apprentissage artistique : « On renvoie les jeunes à leurs responsabilités, au travail, à leur projet personnel. Ça les perturbe parfois, mais on sait, pour l'avoir vécu, qu'ils ont besoin de repères fermes. »

Les jeunes ont pour objectif de produire un travail abouti sur la « scène tremplin » du Festival du Lac qui se tient chaque été aux Aubiers. Un premier pas vers la réussite... La devise d'Urban School Vibrations ?

« Quand on veut, on peut ! »
source : Axiales n°39.



4. Le projet territorial intègre-t-il une stratégie volontariste en terme de lutte contre les précarités ?

Objectifs nationaux

Rénovation des 800000 logements sociaux les plus consommateurs en énergie pour 2020

Loi Grenelle 1 n° 2009-967 du 03/08/09, art. 5.

Témoignage



Les équipes du FSL ont plusieurs missions, dont «monter des programmes d'intervention, être sur le terrain, diriger des équipes qui traitent 25 000 demandes par an en Gironde.

Et tout un partenariat à gérer. Notre partenaire privilégié et financier majeur est le Conseil général. Nous travaillons aussi avec la CAF, la MSA, les services de l'Etat, les communes. Et bien évidemment avec l'ensemble des fournisseurs d'énergie, d'eau, ainsi que les bailleurs sociaux. Nos objectifs prioritaires visent à lutter contre le mal-logement, l'insalubrité et l'indécence. Face à une offre saturée, le FSL s'engage à fournir une réponse dans la semaine qui suit l'ouverture d'un dossier.

Dans le même temps, il faut aussi résorber la précarité énergétique, permettre aux bénéficiaires de maîtriser leurs charges, développer les aides et les logements HQE (Haute Qualité Environnementale).»

Odile Arnaud, directrice adjointe du FSL 33, source : *Axiales* n°39



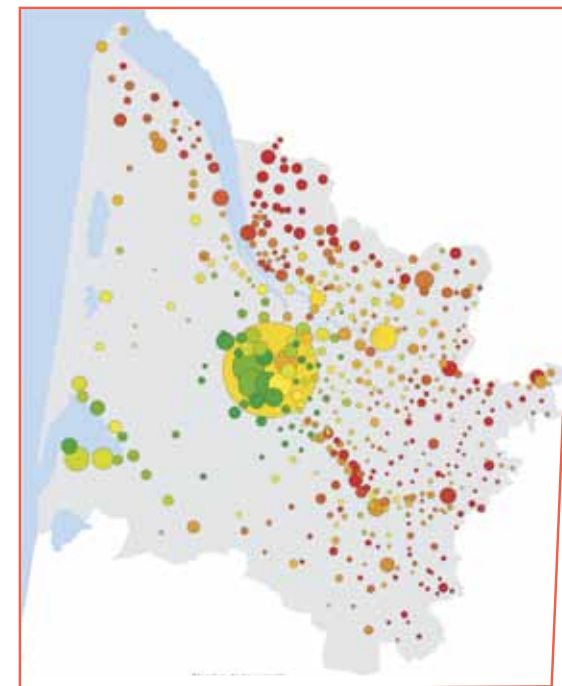
Mobiliser le Fonds Solidarité Logement et les partenaires sur les inégalités sociales et écologiques

Le Fonds Solidarité Logement est un outil d'aide ponctuelle, visant à favoriser l'accès et le maintien au logement et à répondre aux impayés «eau et énergie» des ménages, et à les accompagner pour une meilleure maîtrise de leurs consommations.

Le renforcement du partenariat entre le FSL et les opérateurs en charge de la réhabilitation du parc privé (lors d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Programme Social Thématique...) doit permettre de mieux anticiper les situations d'urgence et de s'inscrire dans une perspective durable de prévention.

Les indicateurs de résultat (2010)

Baisse de 7,8% du nombre de ménages en situation de précarité énergétique entre 2009 et 2010.



Source : CG33, A'Urba, Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde, FILOCOM 2005



Préca énergie 33 : Un réseau girardin pour lutter contre la précarité énergétique.

Animé par l'association CREAQ, ce réseau, dont le premier comité de pilotage était accueilli au Conseil général fin 2009, a pour objectif de : 1) faciliter et permettre un meilleur accompagnement des familles fragiles ; 2) Devenir un centre ressource pour tout professionnel ; 3) Faire remonter les questions et problématiques pour rendre compte et accompagner au mieux les politiques publiques. .

En 2010, le réseau Préca33 était hébergé sur le site du Plan Climat Girardin. Depuis un site professionnel dédié est accessible à tous : <http://www.preca-energie.org>

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

5. La stratégie territoriale intègre-t-elle une ambition en termes de coopération entre territoires au service de la cohésion sociale et des solidarités ?

Objectifs nationaux :

D'ici 2020 : l'engagement de rendre public un atlas trienal des inégalités sociales et environnementales par territoire avec une conférence nationale et des conférences régionales sur l'état de l'environnement et de la société en France .

Pacte de Solidarité Ecologique 2010.

Actes de la rencontre entre centres sociaux et
agenda 21 pour la Semaine Nationale du
Développement durable

« Quand le développement durable s'invite et interroge »

les initiatives des centres sociaux »



7 avril 2010 - Bordeaux



*Rencontre du CDA21 et des fédérations
des centres sociaux pour la semaine du
développement durable 2010*

Agenda 21 de réseau : Axe Solidarités écologiques

5 chantiers partagés en 2010

- > Contribuer au pacte de solidarité écologique
- > Lier développement social et développement durable
- > Repérer et valoriser les pratiques des acteurs locaux
- > Contribuer au réseau précarité énergétique 33
- > Contribuer à l'observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité

Contribuer au Pacte de
solidarité écologique

Un groupe de travail est mis en place en 2010. Il réunit une centaine d'acteurs autour d'objectifs communs :

- Identification les acteurs et les actions liés à la mise en place du Pacte de solidarité écologique en Gironde
- Valorisation des expériences et des travaux collectifs en cours pour favoriser une dynamique territoriale girondine et qualifier les acteurs locaux.
- Déploiement d'une méthode de recueil et d'analyse transférable aux autres départements de la région dans le cadre du Comité Aquitain de suivi de la territorialisation du Grenelle.

Témoignage



«Accorder une place particulière aux besoins des plus démunis est une recommandation forte du développement durable. Inversement, le développement durable peut apporter du souffle à la politique de la ville sur la question du bien commun, du sens de l'ent collectif.

Pour la politique de la ville, la concertation concerne le lien social, la responsabilisation des acteurs, la citoyenneté, le civisme, à partir du quotidien qui est mis en avant. Pour le développement durable, la concertation doit révéler les enjeux globaux et les implications locales, et le lien entre les deux.

L'enjeu est de savoir comment concilier ces visions pour qu'elles s'enrichissent de leurs atouts. Peut-être en instaurant plus de lien social lorsque l'on raisonne en termes de développement durable et plus de vision globale quand il s'agit de la politique de la ville.»

Céline Braillon, chargée de mission au bureau des territoires du Ministère du Développement Durable. Coordinatrice du chantier national «Agenda 21 et cohésion sociale»
Intervention au Séminaire «Centres sociaux et DD», avril 2010. Bordeaux.



Exemplarité : Les engagements du Conseil général

Exemplarité sur l'intégration de la clause sociale et des marchés d'insertion dans la commande publique départementale

Le Conseil général s'engage à : accompagner les maîtres d'ouvrage au recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics ; introduire des clauses sociales dans les marchés publics ; augmenter la part de fournitures éco responsables et consommer mieux ; Élaborer un référentiel « Bâtiment durable » pour les bâtiments sous maîtrise d'ouvrage interne

Intégration de la politique des ressources humaines dans le volet social du DD

Le Conseil général s'engage à :
Promouvoir la diversité ; Résorber l'emploi précaire

Promotion de la gratuité des activités de loisirs et des activités culturelles soutenues ou mises en oeuvre par le Département

Domaine Départemental Gérard LAGORS Séjours et animations responsables ;

Exonération ou réduction des tarifs de toutes les activités et de tous les services payants pour les publics en difficulté

Adaptation de la tarification du réseau TransGironde aux besoins ;
Intégration dans nos règles d'accès aux 1/2 pensions des principes d'équité par un traitement social des familles défavorisées ;

Retrouvez en annexe tous les indicateurs d'exemplarité du Département sur la finalité

Des rendez-vous qui ont mobilisé en 2010...



Jeudi 18 novembre 2010 : «Journée Handicap»

Cette journée pour les agents avait pour objectif de donner un autre regard sur le handicap afin de favoriser leur insertion dans la collectivité. Il a été choisi de le faire par le biais du théâtre à l'aide de deux saynètes :
la première sur nos réactions possibles en tant que collègues, la deuxième sur cette mécanique à incompréhensions qui se met en branle dès qu'il s'agit de recruter un travailleur dit «handicapé»
Service de la Communication Interne, Mascaret



A noter : le Département a signé une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHP) fin janvier 2010 pour débiter une véritable politique du handicap en interne.

«Hostens, dimanche 17 octobre 2010 : "Promenade à travers les âges"»

«Rendez-vous gratuit dans ce haut lieu du sport en pleine nature, riche d'une faune et d'une flore, célèbre pour ses sentiers de randonnées et la somptuosité de ses 5 lacs... est en fait un ancien site industriel. L'édition 2009 de ces «Promenades à travers les âges» a réuni près de 200 participants».

Service de la Communication Interne, Mascaret



Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

6. La collectivité montre-t-elle l'exemple par ses pratiques internes ?

Cohésion sociale et gestion des ressources humaines

Fort de ses presque 6500 agents, les mots clefs d'une gestion durable des ressources humaines sont formation, transversalité, évolutions des métiers, transmission, évolution, valorisation...

Plusieurs pistes de travail sont poursuivies en 2010.

> Résorber les emplois précaires au Conseil général pour garantir une pérennité de l'emploi au personnel en place et permettre une intégration des personnels en statut précaire en cohérence avec les besoins de la collectivité.

> Promouvoir la diversité et assurer un équilibre dans la gestion des Ressources Humaines pour lutter contre toutes formes de discrimination : handicaps, âges, sexes, origines, parcours professionnels, appartenances... Une action pilote sur les Travailleurs Handicapés est en cours.

> Confirmer l'accompagnement des maîtres d'ouvrage interne dans l'insertion de clauses sociales, par la médiation sociale et la formation juridique des acheteurs publics.



Le premier «guide pratique à l'attention des services du Département portant sur la mise en oeuvre de la clause sociale dans les marchés» a été diffusé en 2007 par le service de la commande publique et la Direction des politiques de lutte contre les exclusions. Ce point de départ est se déploie depuis en formations, expérimentations et accompagnement au plus près des partenaires sociaux et économiques sur le territoire girondin.

Clause sociale et marchés d'insertion dans la commande publique départementale

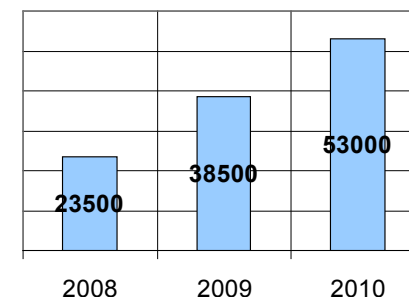
Accompagner les maîtres d'ouvrage internes au recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics

Depuis 2006, la Direction des Politiques de Lutte contre l'Exclusion est référente interne pour la mise en oeuvre des clauses d'insertion sociales dans les marchés.

Les objectifs sont de généraliser le recours à la clause sociale et d'augmenter le taux de retour à l'emploi durable des publics en insertion en augmentant :

- le nombre de marchés avec clause sociale,
- le nombre de bénéficiaires RSA en emploi,
- le recours aux marchés de service d'insertion et de qualification professionnelle et aux marchés réservés,
- le recours à la clause pour les marchés de service.

Nbre d'heures réalisées dans le cadre des marchés "clauses"



	2009	2010
Taux de réalisation sur marchés terminés	139 %	137 %
Taux de réalisation sur chantier en cours	67 %	80 %

Au Conseil général, en 3 ans :
 > Taux de réalisation : 115 000 heures réalisées
 > 25 % de taux de retour à un emploi durable

Les indicateurs de résultat (2010)

-12% des marchés avec clause (obj 2012 : 30%)

-21% des personnes ayant travaillé pour la clause ont un emploi durable (obj 2012 : 30%)

-130% d'heures réalisées par rapport aux heures prévues (soient 115.171 heures réalisées)



Le savez-vous ?

En 2008, le Conseil général de la Gironde a été lauréat des premiers Trophées de la commande publique organisés par achatpublic.com et le groupe Moniteur dans la catégorie «Achat durable».

Le jury avait particulièrement remarqué l'approche globale, à la fois sociale et environnementale, de la politique d'achat et d'investissement du Conseil général de la Gironde...



Finalité épanouissement ...

Accès au logement
aux droits
la sécurité
vie
aux risques...

Accès à la santé
Accès à l'emploi et à la formation
Accès à la justice
Espérance de vie en bonne santé

Accès à la mobilité
Accès à l'éducation, à la connaissance
Amélioration du cadre de
Réduction de l'exposition

Pour nous, en Gironde...

Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des hommes et des femmes à l'écart des biens et services essentiels à leur épanouissement.

Ainsi le Conseil général et ses nombreux partenaires s'attachent à ce que chaque girondin puisse accéder à l'eau, la nourriture, la santé, l'éducation et le logement dans un environnement sain.

Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement de tous suppose que l'on s'adresse aussi à « l'être d'émotion », en lui permettant de participer et de bénéficier du formidable patrimoine culturel girondin.

Le Conseil général conduit une politique visant à soutenir la vie culturelle mais aussi à faciliter l'accès des personnes en situation de fragilité ou de handicap aux pratiques et aux lieux culturels.

La participation de tous les publics à la vie culturelle constituant un enjeu de citoyenneté et de démocratisation culturelle.

De la même manière, le déploiement de larges dispositifs d'éducation pour un développement durable vient souligner la volonté du Conseil général de la Gironde de participer à l'éveil des consciences.

Enfin, la dimension démocratique de l'épanouissement reste un enjeu majeur pour le Département qui s'attèle à améliorer l'accès aux services publics et à l'information, notamment par le développement de l'e-administration, tout en luttant contre les fractures numériques.

Questions du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux

Pour évaluer la stratégie territoriale au regard de la finalité «Epanouissement de tous les êtres humains», le référentiel national propose 5 questions aux collectivités locales. Le bilan et les impacts des politiques et actions du département de la Gironde sont présentés en réponse à ces questions.

- Q1. Le projet territorial permet-il la préparation de conditions de vie durables pour tous à long terme ?
Q2. Le projet territorial permet-il une amélioration de la qualité de vie, vers un mode de vie durable, perceptible par les habitants ?
Q3. Le projet territorial intègre-t-il une stratégie en faveur de l'accès à la connaissance au service du développement durable ?
Q4. Le projet territorial permet-il l'appropriation patrimoine culturel local (langues, savoir-faire et culture, patrimoine bâti, arts) ?
Q5. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur de l'épanouissement des êtres humains?

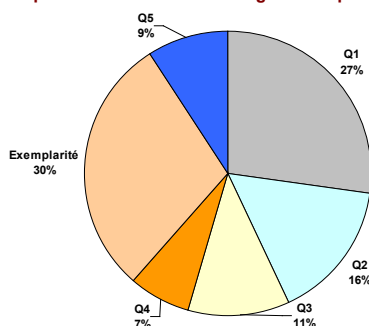
Exemplarité : Epanouissement et ressources humaines

44 actions dans l'Agenda 21

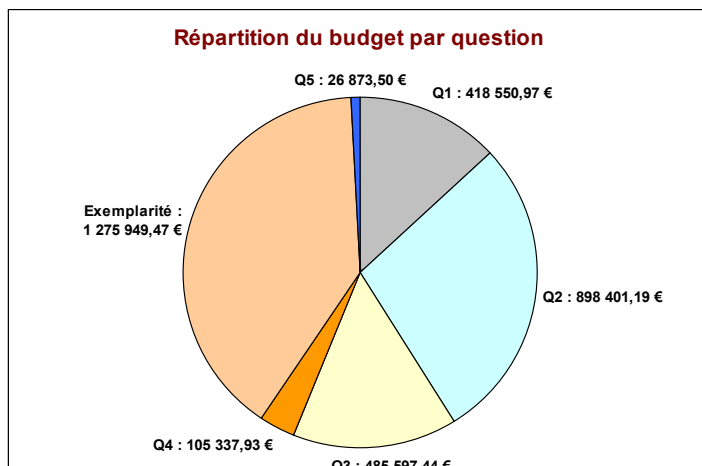


30 % des actions du Département relatives à cette finalité se déploient sur la gestion durable des ressources humaines et 27 % se centrent sur les conditions de vie des girondins.

Répartition des actions de l'Agenda 21 par question



Agenda 21 de la Gironde : les actions pour l'épanouissement...

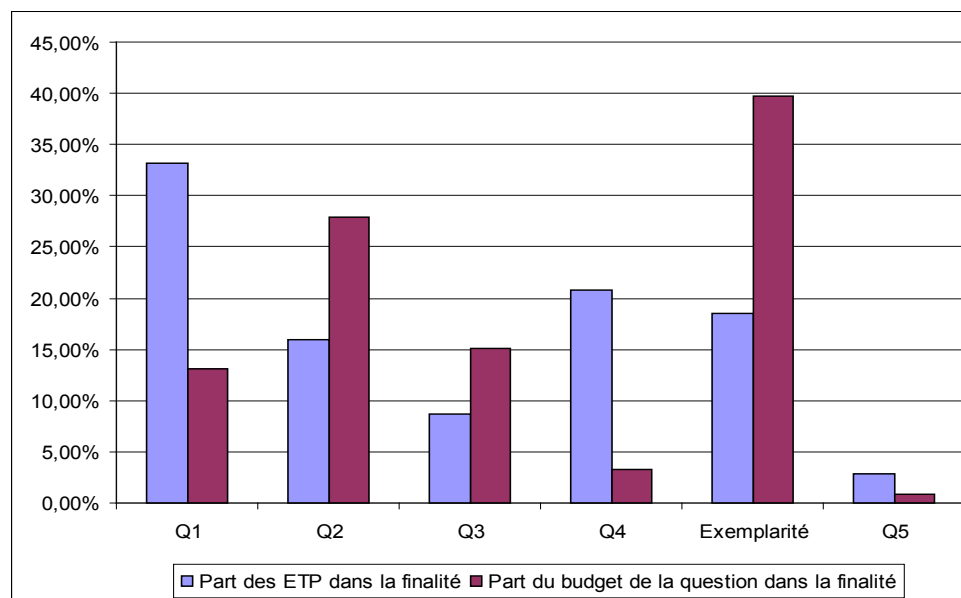
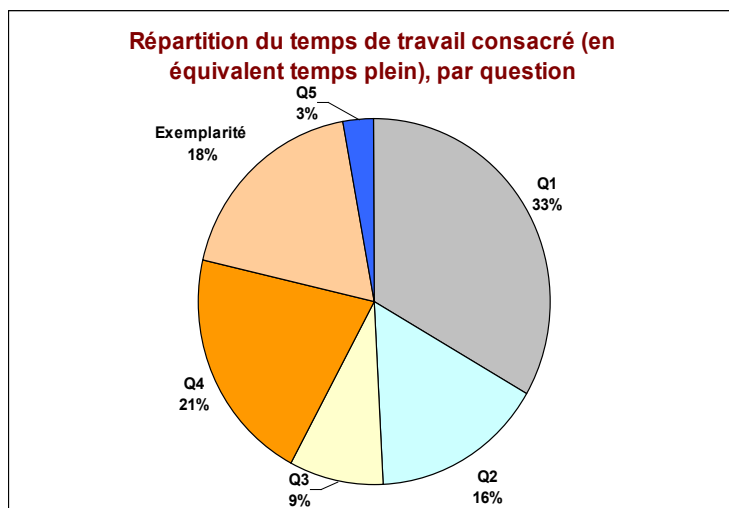


En 2010, le Département de la Gironde a engagé une dépense supérieure à 3 millions d'euros spécifiquement pour accompagner l'épanouissement et la qualité de vie des girondins (soit 14% du budget de l'Agenda 21). A cela s'ajoute plus de 17 équivalents temps plein spécifiquement dédiés.

33% de ce temps de travail est consacré à l'organisation d'une stratégie d'amélioration de la qualité de vie pour tous (Pôle numérique régional, mutualisation des connaissances des acteurs culturels...).

En termes de poste budgétaire, près de 40 % de la dépense relève de l'exemplarité de la collectivité notamment en matière de politique des ressources humaines centrée sur l'anticipation des besoins, amélioration du confort et la sécurité des agents ainsi que l'intégration du développement durable dans le plan de formation. Viennent ensuite les dépenses au titre de la qualité de vie des girondins : déploiement de l'administration électronique, accessibilité aux services publics, démarches de consultation des usagers et de concertation des girondins dès la définition des politiques et des dispositifs (logement, transports...).

Plus de 20 % du temps de travail est, par ailleurs, consacré aux actions visant à permettre l'accès de tous à la culture et au patrimoine (volet culture du schéma du handicap, promotion des langues et cultures régionales...).



*Du Budget et des hommes... et des femmes...
Part du budget et du temps de travail dédiés à la finalité Epanouissement
au regard des questions du référentiel national*

Finalité Epanouissement : les objectifs girondins et les partenaires



Les priorités du Conseil général

Préparation de conditions de vie durable pour tous.

Le Conseil général s'engage à : prendre en compte la santé-environnementale, développer les pratiques sportives pleine nature, favoriser des conditions de logement décentes et une mixité fonctionnelle de l'espace girondin, aménager les conditions d'une mobilité durable, sécuriser les déplacements, favoriser une restauration saine et durable...

Amélioration de la qualité de vie vers un mode de vie durable, perceptible par tous les habitants

Le Conseil général s'engage pour : l'information, la consultation, la concertation des usagers, la co-construction, l'accessibilité des services publics: e-administration, qualité d'accueil, proximité, la capacitation, l'égal accès aux parcours scolaires, la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, une citoyenneté culturelle; améliorer l'accès aux loisirs, aux soins, aux modes de transports durables, à l'emploi local...

Accès à la connaissance au service du développement durable

Le Conseil général s'engage à : favoriser l'acquisition des responsabilités, l'accessibilité aux savoirs et aux compétences DD, éduquer et sensibiliser tous les girondins au DD, animer une dynamique de réseau sur l'EDD pour tous...

Appropriation du patrimoine culturel local

Le Conseil général s'engage à : connaître préserver et valoriser les paysages, le patrimoine, les cultures et savoirs-faire locaux...

En partenariat avec



Mais aussi : Associations, communautés de communes, Pays, EPCI, CLIC, bailleurs sociaux, centres sociaux, chambre des notaires, CIVB, ONF, laboratoires, bureaux d'études spécialisés, Arbio, FR Civam, CESER, missions locales, URSCOOP, ARACT, AGI, universités, IFAID, BEM, collèges, ARPE, Pour les services de l'Etat: Education nationale, DRAC, DDJSCS, DREAL Aquitaine, DDTM, DDAF, DGFIP...

Zoom sur :

Dans ce rapport, retrouvez 6 zooms sur les actions épanouissement :

- > Amélioration des performances énergétiques du parc locatif privé et lutte contre l'habitat indigne page 54
- > Engagement du département dans le Programme National Nutrition Santé page 55
- > Suivi et accompagnement des Agenda 21 de collègues page 56
- > Les archives numériques..... page 57
- > Vers des Agenda 21 d'associations page 58
- > Constitution d'une cartographie des métiers pour prévoir des aires de mobilité..... page 60

AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE
Le développement durable en actions

CONTACT MENTIONS LÉGALES CRÉDITS

Gironde
CONSEIL GÉNÉRAL
gironde.fr

L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE, ACTE 2

Dans la filiation du sommet de la terre à Rio en 1992, **l'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable** décliné au sein d'un programme d'actions.

Le Conseil Général de la Gironde s'est engagé en 2004. Son premier programme 2006-2008 d'actions a été évalué en 2009. **L'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde 2010-2012 comprend plus de 350 actions** dans tous les champs d'intervention du Département, mis en oeuvre avec les partenaires et les girondins.

Chacune des vignettes présentées ici correspond à une action que vous pouvez découvrir plus en détail par un simple clic.

Toutes les actions et tous les détails sont accessibles sur internet, dans la Galerie de l'Agenda 21, en cliquant sur l'onglet «**Epanouissement**»

Rubans du développement durable

AIDE ACCUEIL

Rechercher

Icons: Hands, Heart, Sun, Plant, Lightbulb, Globe

Plus de détails et d'infos sur : <http://galerie-agenda21.gironde.fr>

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

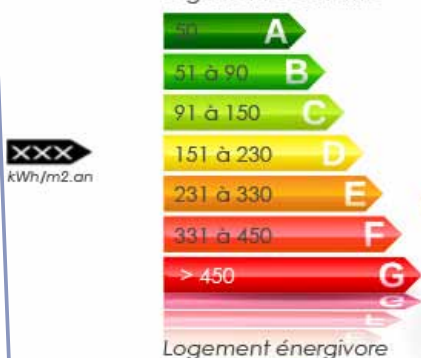
1. Le projet territorial permet-il la préparation de conditions de vie durables pour tous à long terme ?

Objectifs nationaux

Au niveau national, traitement d'au moins 100 000 logements relevant de l'habitat indigne d'ici 2012.*

* Rapport d'Etienne Pinte sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logés

Logement économe



Favoriser l'accès et le maintien de tous dans des conditions de logement décentes

Amélioration des performances énergétiques du parc locatif privé et lutte contre l'habitat indigne

Le Conseil général soutient la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat et de réhabilitation du parc privé : il intervient en complément des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour les propriétaires bailleurs louant à des publics défavorisés, et pour les propriétaires occupants.

Il s'agit de favoriser le maintien dans le logement des propriétaires à très faibles ressources et aussi d'adapter les logements au handicap et au vieillissement des occupants.

Ces aides sont majorées et prioritairement accordées aux situations de sortie d'insalubrité et d'habitat indigne. Les propriétaires sont dans l'obligation d'atteindre un niveau de performance énergétique de classe C pour les logements réhabilités.



Les acteurs et les collaborations indispensables
Source : Schéma départemental de l'habitat durable, Conseil général de la Gironde - 2008

Les indicateurs de résultat (2010)

- > 11 programmes de lutte contre l'habitat indigne en cours
- > 47 logements de propriétaires occupants et 58 logements de propriétaires bailleurs réhabilités ont atteint la classe C du diagnostic de performance énergétique

2. Le projet territorial permet-il une amélioration de la qualité de vie, vers un mode de vie durable, perceptible par les habitants ?

Objectifs nationaux :

- > Diminuer de 20% de la prévalence du surpoids
- > Diminuer de 25% les « petits consommateurs » de fruits et légumes
- > Diminuer de 5% de la cholestérolémie moyenne
- > Augmenter de 25% la pratique d'activité physique régulière.

Plan National Nutrition Santé 2 (2006-2010)



Echanges et réseaux de santé publique pour améliorer l'accès aux soins pour une meilleure santé des girondins.

Engagement du département dans le Programme National Nutrition Santé

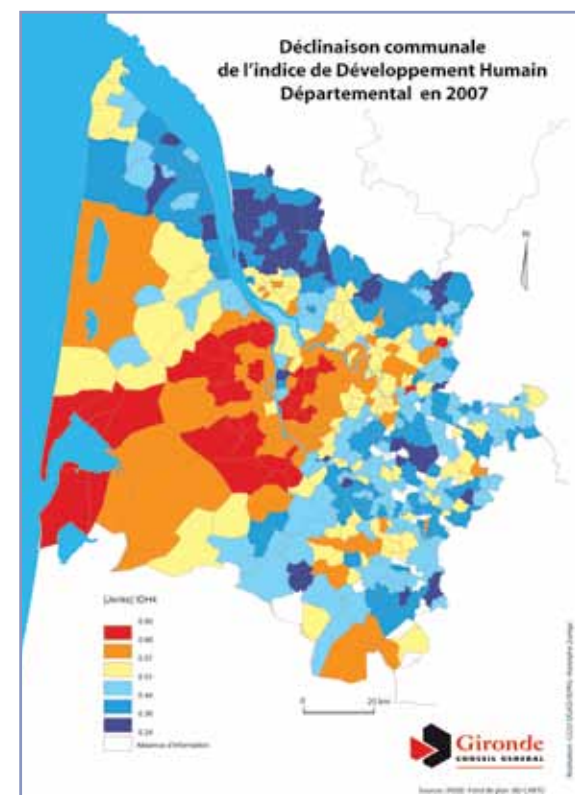
La lutte contre l'accroissement du nombre de personnes en surpoids et la valorisation des différentes actions de l'institution contribuent au déploiement du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

« Département actif du PNNS » depuis 2007, la Gironde est un des 4 départements français, avec Moselle, la Haute-Saône et la Vendée engagés dans l'application de ce plan. Il a été le premier département labellisé en 2010.

Un plan d'actions comportant 6 axes et 17 actions est mis en oeuvre.

Les indicateurs de résultat (2010)

4,9% des enfants en surpoids dans les écoles maternelles en 2010 contre 5,4% en 2009 en Gironde.



L'indice de développement humain (IDH) est compris entre 0 et 1. On considère qu'une valeur supérieure à 0.8 représente un IDH très élevé et inférieure à 0.4, un IDH faible.

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

3. Le projet territorial intègre-t-il une stratégie en faveur de l'accès à la connaissance au service du développement durable ?

Objectifs nationaux :

- > Inclure l'éducation au développement durable dans les programmes de toutes les disciplines à l'école, au collège et au lycée
- > Multiplier les établissements en démarche de développement durable
- > Former les professeurs à cet enseignement, quelle que soit leur discipline

Circulaire du 29 mars 2007 relative à la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)



En 2010, la commission Développement Durable - Environnement du Conseil général des Jeunes a travaillé sur la constitution d'un 'cartable sain', guide d'achat de fournitures scolaires saines et durables pour les familles.

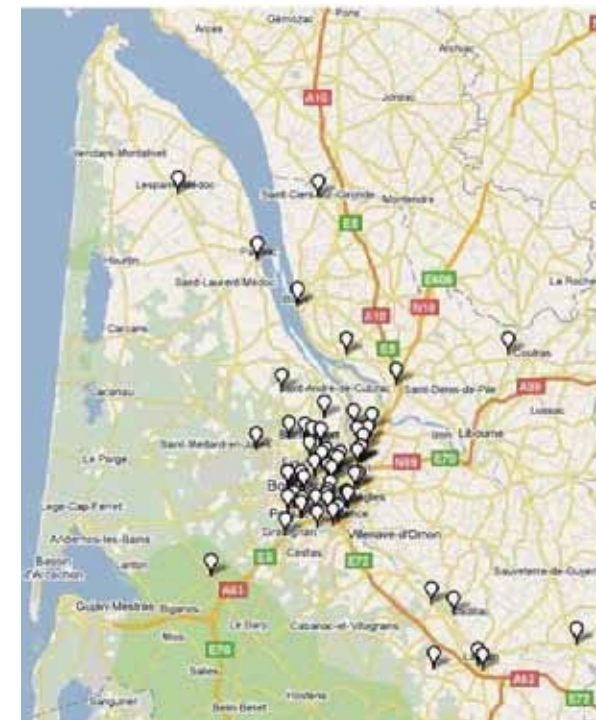
Eduquer à l'écocitoyenneté et développer la sensibilisation de tous les girondins au DD

Suivi et accompagnement des Agenda 21 de collèges

L'objectif est d'impulser et soutenir une approche globale de développement durable au sein des collèges et auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Les établissements s'engagent à répondre aux enjeux du développement durable : fonctionnement, mise en place de projets éducatifs, ancrage territorial...

L'Appel à Projets Collèges lancé par le Conseil général chaque année, permet, au delà de l'accompagnement à la démarche Agenda 21, de bénéficier de soutiens conséquents sur la mise en place d'actions et projets éducatifs de développement durable.

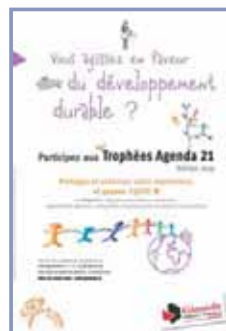


Cartographie des Agenda 21 scolaires en Gironde. Extrait du géoréférencement «Initiatives de développement durable en Gironde», Conseil général Gironde, 2010 Téléchargeable sur www.gironde.fr, rubrique Agenda 21 en réseau

Indicateurs de résultat (2010)

23 collèges en Agenda 21 en Gironde, soit un quart des collèges girondins

15 000 collégiens impliqués



Le savez-vous ?

En 2010, le lauréat de la catégorie collectivité territoriale des trophées de l'Agenda 21 de la Gironde est la Communauté Urbaine de Bordeaux pour son dispositif d'éducation pour un développement durable à destination des écoliers et écoles. Un partenariat riche est noué avec la CUB afin de mettre à disposition des outils développés pour toutes les écoles de Gironde...



4. Le projet territorial permet-il l'appropriation patrimoine culturel local (langues, savoir-faire et culture, patrimoine bâti, arts) ?

Objectifs nationaux :

- > D'ici 2013, augmenter la proportion des enfants et adolescents bénéficiant d'actions éducatives et culturelles de 20 à 25%
- > Réduire le pourcentage de la population n'ayant jamais fréquenté de lieu culturel à 25%.

Conseil de l'Union européenne des 11 et 12 mai 2009.
Stratégie européenne éducation et formation 2020.

Favoriser l'appropriation du patrimoine local par l'accès aux savoirs et la sensibilisation

Les archives numériques

Elément primordial de notre patrimoine, les Archives départementales exercent des missions de collecte, de conservation et de communication au public sur des documents publics sur support informatisé.

Le développement des usages numériques dans les Archives départementales permet de protéger les supports de la consultation matérielle, d'améliorer la diffusion des contenus, d'économiser les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur des Archives départementales.



La tour de Cordouan de Louis de Foix et, en arrière-plan, les ruines de la tour dite du Prince Noir
Planche gravée par Tassin d'après Claude Châtillon, 1636, extraite des Plans et profilz des principales villes de la province de Guyenne avec la carte générale & les particulières de chaque gouvernement d'icelles
Archives départementales de la Gironde, Bibliothèque historique, BIB L 271



Page d'accueil de 'culture accessible' site web dédié aux pratiques culturelles des personnes en situation de handicap.

Les indicateurs de résultat (2010)

1.000.000 images numériques consultables en externe sur le site Internet et exposées sur les réseaux partenaires.

87 instruments de recherche électronique mis à disposition du public.

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

5. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur de l'épanouissement des êtres humains?

Objectifs nationaux

> Obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des populations sensibles (écoles, crèches...) d'ici à 2015

Plan National Santé Environnement 2 - 2010-2014



Page d'accueil de l'espace thématique jeunesse, plateforme de travail collectif entre les partenaires «jeunesse» et les services du Conseil général.

Agenda 21 de réseau : Axe Education pour un Développement Durable pour tous

2 objectifs partagés en 2010

1) Coordonner le soutien aux Agenda 21 scolaires (Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, Communauté Urbaine de Bordeaux, Rectorat, associations accompagnatrices...)

- Faire vivre et construire le plan d'actions de la Convention Partenariale d'éducation au développement durable
- Evaluer et améliorer les dispositifs d'accompagnement et de valorisation des Agenda 21 scolaires

2) Accompagner tous les acteurs motivés (élus, associations, petites collectivités / écoresponsabilité...)

Vers des Agenda 21 d'associations

Le suivi et l'animation d'une démarche collective sur la construction d'Agenda 21 d'association est réalisé en partenariat avec le Dispositif Local d'Accompagnement, le Comité 21 et l'Ifrée Poitou-Charentes.

Les associations engagées dans cette expérimentation en 2010 sont issues du champ culturel (RAMA), de l'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, Fédération des centres sociaux de Gironde), de l'éducation à l'environnement (Méduli nature, CREAQ), du champ scientifique (Les petits débrouillards)...



«L'éducation, de type scolaire ou non, est indispensable pour modifier les attitudes de façon que les populations aient la capacité d'évaluer les problèmes de développement durable et de s'y attaquer.



Elle est essentielle aussi pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques, ainsi que des valeurs et des attitudes, des compétences et un comportement compatibles avec le développement durable, et pour assurer une participation effective du public aux prises de décisions.

Pour être efficace, l'enseignement relatif à l'environnement et au développement doit porter sur la dynamique de l'environnement physique/biologique et socio-économique ainsi que sur celle du développement humain (y compris, le cas échéant, le développement spirituel), être intégré à toutes les disciplines et employer des méthodes classiques et non classiques et des moyens efficaces de communication».

Action 21, programme d'actions mondial pour un développement durable - Chapitre 36 Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation

Action 21, programme d'actions mondial pour un développement durable - Chapitre 36 Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation



Exemplarité : Les engagements du Conseil général

Anticipation des besoins en Ressources Humaines

Le Conseil général s'engage à : Cartographier les métiers pour prévoir des aires de mobilité ; Mettre en oeuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) - fiche métier, fiche de poste, parcours professionnel ; Repérer des métiers dits sensibles pour anticiper les évolutions des technologies, des métiers et de la structure et départs.

Amélioration de la sécurité, du confort et de la qualité de vie

Le Conseil général s'engage à : Améliorer de la sécurité des véhicules d'intervention ; Asseoir les agents ; Développer une démarche de protection des agents qui participe à la protection de l'environnement (hygiène et sécurité) ; Élaborer le référentiel « Bâtiment durable » pour les bâtiments sous maîtrise d'ouvrage interne ; Entretenir écologiquement les locaux sociaux ; Former les agents à l'entretien responsable des dépendances vertes ; Former les agents recrutés ; protéger les agents : habillement, port des équipements de Sécurité ; Mesurer la satisfaction des occupants de la plate-forme «accueil maintenance».

Contribution des agents à la performance DD de la collectivité par la formation et la sensibilisation

Le Conseil général s'engage à : Réduire notre empreinte écologique (5 défis) ; Elaborer un plan de formation découlant des besoins et de l'analyse des métiers dans une perspective d'amélioration continue au regard du DD ; Former les 800 agents d'entretien des collèges et des équipes de Direction au nettoyage écologique et à la gestion raisonnée ; Sensibiliser au DD : Pédagogie à l'usage de tous les agents ; Valoriser et mobiliser en interne (5 défis, matinales, planète 21).

Déplacements des agents : plus de fonctionnalité, de sécurité (et moins d'émission de GES) et développer les modes de travail collaboratif à distance

Le Conseil général s'engage à : Améliorer l'éco-responsabilité ; Améliorer l'accès à l'info et les échanges via les dispositifs numériques ; Animer le plan de déplacement des agents ; Développer la Multimédia conférence et la visio-conférence ; Favoriser l'accessibilité du service public par la mobilité géographique des agents sur leur territoire d'intervention et faciliter le travail ; Généraliser les télé-réunions entre le niveau central et les Agences Girondines de l'Insertion ; Gérer le parc automobile pour une optimisation des moyens et des déplacements des agents.

Accompagner au changement des pratiques professionnelles

Le Conseil général s'engage à : Asseoir et former les agents ; Poursuivre la mobilisation des professionnels de santé autour du guide des bonnes pratiques et des valeurs

Intégrer la politique «Ressources Humaines» dans le volet social du DD : Lutte contre les discriminations et la précarité

Le Conseil général s'engage à : Promouvoir la diversité ; Résorber l'emploi précaire.

Retrouvez en annexe tous les indicateurs d'exemplarité du Département sur la finalité

Des rendez-vous qui ont mobilisé en 2010...

Jeudi 15 octobre 2010

«Plus de 130 agents ont participé à la dernière matinale de l'Agenda 21. Il faut dire que le thème était porteur : conditions d'une alimentation saine... et durable.

Les Matinales Agenda 21 sont co-organisées par la Mission Agenda 21 et le Service de la Communication Interne. Destinés aux agents du Conseil général, ces temps d'échange et d'information sont proposés sur un rythme mensuel, toujours de 8h30 à 10 h.»

Article sur l'Intranet Mascaret,
Service de la Communication Interne



«Ce lundi 25 octobre, Sud-Ouest a présenté le travail que le Conseil général mène actuellement pour permettre à l'entretien de nos locaux... de «passer au vert». Ainsi, un classeur «Nettoyage écologique» vient d'être réalisé pour accompagner la formation de nos agents d'entretien à d'autres pratiques. Une vidéo de sensibilisation a également été réalisée par le Service communication interne de la DRH...»

Article sur l'Intranet Mascaret,
Service de la Communication Interne

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

6. La collectivité montre-t-elle l'exemple par ses pratiques internes ?

Épanouissement et gestion des ressources humaines

Pour viser 'l'épanouissement de tous les êtres humains', la politique de gestion des ressources humaines évolue et s'adapte aux contextes posés par le développement durable. Plusieurs pistes de travail sont explorées en 2010 :

- > Constitution d'une cartographie des métiers et réflexion prospective sur les métiers
- > Mise en oeuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- > Repérage des métiers dits sensibles pour anticiper les évolutions des technologies, des métiers et de la structure et départs
- > Plan de formation lié à l'analyse des métiers dans une perspective d'amélioration continue (nouvelles modalités de formation, culture du DD adaptée aux métiers)...



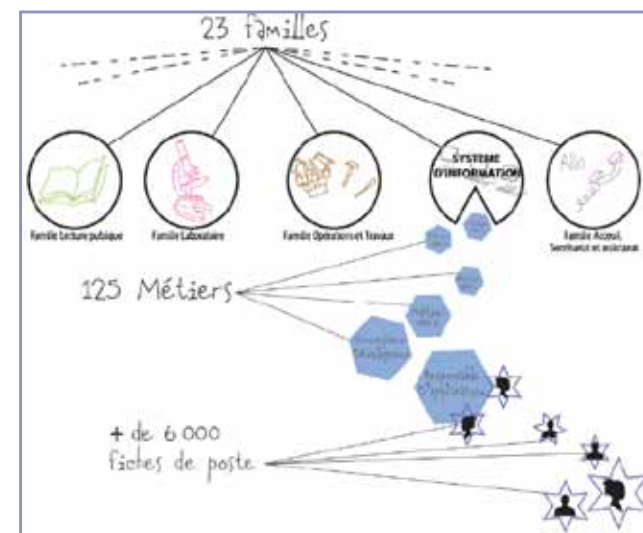
Anticiper les besoins des Ressources Humaines

Constitution d'une cartographie des métiers pour prévoir des aires de mobilité

Préalable à la définition d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, la cartographie des métiers poursuit 4 objectifs :

- > Connaissance des métiers, recensement des compétences pour couvrir les besoins de la collectivité
- > Attribution des postes avec des compétences adaptées au plus près des besoins
- > Épanouissement de chaque agent dans un emploi adapté à ses capacités pour répondre aux besoins de la collectivité
- > Prospective des métiers.

Cette politique des ressources humaines doit aussi prendre en compte des contraintes budgétaires, liées au vieillissement de la population, à l'accroissement du nombre d'agents, et à l'usure au travail.



Quelques uns des 125 métiers de la collectivité pêle-mêle... Chargé d'accueil... Chargé d'assistance aux usagers... Chargé de courrier ... Secrétaire... Standardiste... Agent de maintenance des bâtiments... Agent de maintenance des véhicules... Agent d'entretien ... Chargé de décoration florale... Chargé de logistique... Chargé de surveillance et de sécurité... Chauffeur ... Manutentionnaire – magasinier ... Agent de façonnage... Opérateur d'impression... Agent d'accueil de documentation... Bibliothécaire... Chargé de développement... Conseiller en développement ... Travailleur social... Assistant familial... Psychologue... Sage-femme... Puericultrice... Graphiste... Webthécaire... Chargé de mission...

Les indicateurs de résultat (2010)

- > 100 % des métiers identifiés
- > Préparation d'une campagne de communication interne : mise en ligne du répertoire des métiers, exposition / livret d'information, préparation de l'évolution des fiches de postes.

Le savez-vous ?

En 2010, la remise du Grand Prix du Management Public a été décernée à notre collectivité pour notre démarche originale de « passage de témoin » (cérémonie des retraités et des nouveaux arrivants). Cet événement est emblématique du travail entrepris par la communication interne, celui de conserver les liens, de montrer la diversité dans toutes ses dimensions et de créer l'émulation. Ce concours est organisé par le groupe Moniteur, la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Etat - DGAFP) et le site EmploiPublic.fr





Finalité climat...

Réduction des émissions de gaz à Effet de Serre



Maîtrise des consommations d'énergie



Développement des énergies renouvelables



Stratégie territoriale climat-air-énergie

Lutte contre la pollution de l'air



Construction et réhabilitation de bâtiments économes

Adaptation au changement climatique



Risques



Mobilité durable



Pour nous, en Gironde...

Le réchauffement climatique est un défi pour l'humanité toute entière, humanité qui doit agir de concert au plan mondial et au plan local. Il nous concerne, ici en Gironde, comme il concerne l'ensemble de la planète.

Le Grenelle de l'Environnement a été un point de départ pour une accélération de la prise en compte de la lutte contre le changement climatique dans les politiques publiques. Les lois Grenelle I puis Grenelle II ont instauré tout un ensemble de dispositifs concourant à définir une stratégie nationale au regard de ces enjeux. Cette stratégie comprend à chaque fois un volet local à destination des collectivités territoriales.

C'est ainsi que la loi Grenelle II votée en 2010 a institué l'élaboration concertée d'un Schéma Régional Climat Air Energie à l'échelle régionale à laquelle sont associés les Départements, qui eux ont la responsabilité de la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial, ensemble de mesures et d'actions compatible avec les orientations régionales.

Le Conseil général s'inscrit donc pleinement dans ces politiques en construction. Sur le territoire girondin, il a déjà engagé dès 2005 un grand nombre d'actions dans le cadre de l'Agenda 21. Dans l'acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde voté au dernier budget primitif pour 2010-2012, plus d'une centaine d'actions contribuent déjà à cette finalité.

Questions du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux

Pour évaluer la stratégie territoriale au regard de la finalité «Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère», le référentiel national propose 4 questions aux collectivités locales. Le bilan et les impacts des politiques et actions du département de la Gironde sont présentés en réponse à ces questions.

Q1. Le projet territorial s'est-il fixé des objectifs quantifiés de lutte contre le changement climatique ?

Q2. Le projet territorial intègre-t-il un plan climat ou équivalent ?

Q3. Les politiques territoriales structurantes ont-elles été mises en cohérence avec le plan climat ou son équivalent ?

Q4. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur de la lutte contre le changement climatique ?

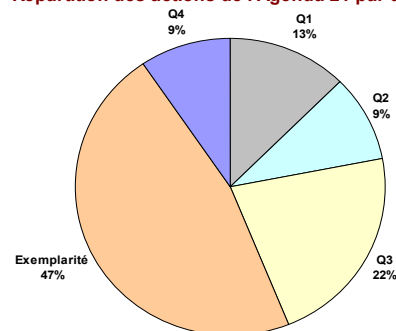
Exemplarité : Climat et patrimoine départemental

32 actions dans l'Agenda 21



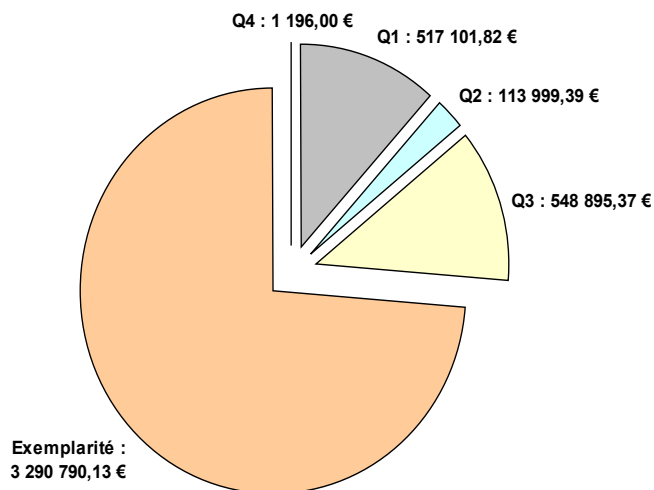
47 % des actions du Département relatives à cette finalité se déploient sur son propre fonctionnement et ses investissements dans un souci d'exemplarité.

Répartition des actions de l'Agenda 21 par question



Agenda 21 de la Gironde : les actions pour le climat...

Répartition du budget par question



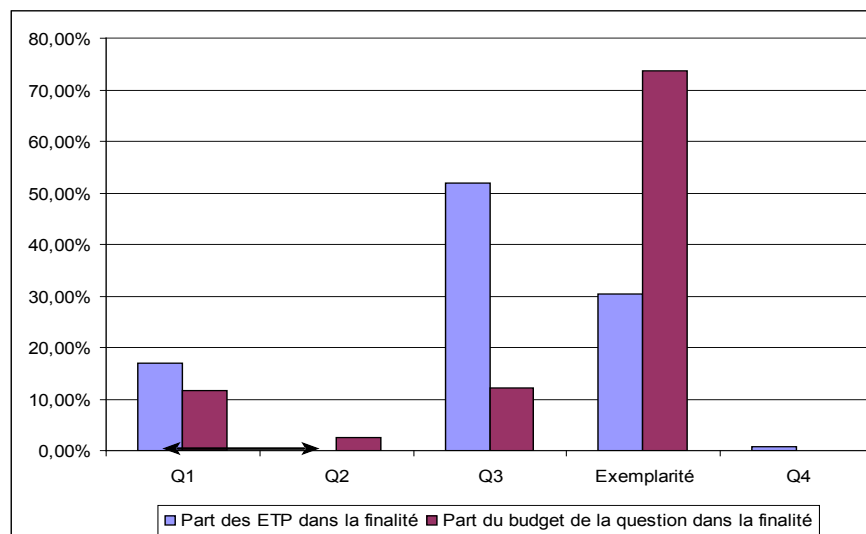
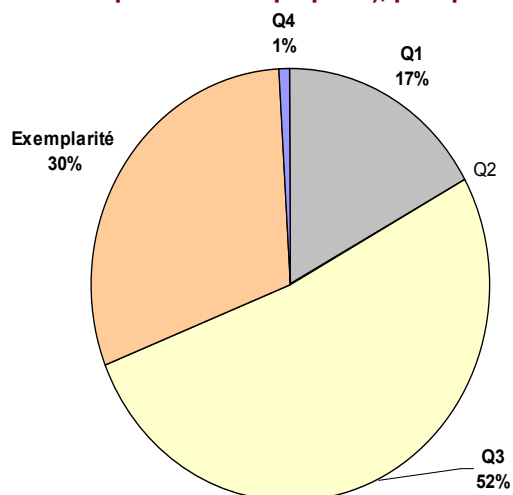
En 2010, le Département de la Gironde a engagé une dépense de près de 4,5 millions d'euros spécifiquement à des fins de lutte contre le changement climatique (soit 19% du budget de l'Agenda 21).

Plus de 73 % de cette dépense relève de l'exemplarité de la collectivité, soit une dépense de près de 3,3 millions portant en particulier sur le patrimoine et les infrastructures du Département (collèges, patrimoine départemental) et l'animation du plan de déplacement des agents. Les dépenses au titre de la mise en cohérence des politiques structurantes sur le département avec les objectifs climatiques sont le deuxième poste budgétaire dédié au climat (notamment dans l'offre de transports en commun), mais sont aussi le premier poste en termes d'ingénierie, avec plus de 50% des équivalents temps plein dédiés à cette question (en particulier pour l'accompagnement à l'intégration des énergies renouvelables dans les équipements).

Vient ensuite l'animation d'une démarche globale à l'échelle girondine (élaboration du Plan climat, amélioration du parc locatif privé...).

10 % des actions de lutte contre le changement climatique sont consacrées à l'animation d'une démarche territoriale. Pour autant, celles-ci n'ont pas eu d'impact budgétaire marquant sur l'exercice 2010, dans la mesure où elles s'appuient principalement sur de l'ingénierie interne au Département.

Répartition du temps de travail consacré (en équivalent temps plein), par question



Du Budget et des hommes... et des femmes...
Part du budget et du temps de travail dédiés à la finalité Climat
au regard des questions du référentiel national

Finalité climat : les objectifs girondins et les partenaires



Les actions du Conseil général

Définition d'objectifs quantifiés de lutte contre le changement climatique

Le Conseil général s'engage pour : contribuer à l'objectif de réduction des GES d'un facteur 4 d'ici 2050, de recours à 23% d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie, favoriser l'accès et le maintien dans un logement économe en énergie par la remise à niveau thermique et énergétique du patrimoine résidentiel à vocation sociale.

Intégration d'un Plan Climat Energie Territorial

Le Conseil général s'engage pour : élaborer et mettre en oeuvre un Plan Climat Energie Territorial, articuler les actions entre les différentes échelles territoriales, partager les connaissances, favoriser la prise de conscience climatique et sensibiliser les acteurs aux enjeux et à la maîtrise des consommations énergétiques, lutter contre les inégalités écologiques et énergétiques, développer une ingénierie départementale mise à disposition des maitrises d'ouvrage, intégrer des critères climat-énergie dans les aides, contractualisations et conventions.

Mise en cohérence des politiques structurantes avec le Plan Climat Energie Territorial

Le Conseil général s'engage pour : développer les alternatives à la voiture, développer l'intermodalité, limiter les déplacements en développant les services de proximité et l'accessibilité numérique, limiter l'étalement urbain, aménager durablement l'espace, réduire les impacts climatiques du tourisme, être exemplaire en terme de construction et réhabilitation ainsi qu'en matière de voirie durable.

En partenariat avec



Mais aussi : les bailleurs privés et publics, les opérateurs de l'habitat, Movable, les AOT, les transporteurs, les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, les compagnons bâtisseurs, la chambre des notaires, communes et intercommunalités, associations et l'Etat (DREAL, DDTM, CETE, SETRA, MEDDTL)

Zoom sur :

Dans ce rapport, retrouvez 5 zooms sur les actions climat :

- > Le Schéma Départemental des Energies Renouvelables page 66
- > La construction participative du Plan climat page 67
- > Mise en place du Système d'Information Voyageur page 68
- > Le groupe de travail aménagement durable..... page 69
- > Optimisation des moyens de déplacements professionnels page 71

The screenshot shows the 'AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE' website. At the top left is the 'AGENDA 21 LOCAL FRANCE' logo. To the right is the title 'AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE' with the subtitle 'Le développement durable en actions'. Below this are three red buttons: 'CONTACT', 'MENTIONS LÉGALES', and 'CRÉDITS'. On the far right is the 'Gironde CONSEIL GÉNÉRAL' logo with the website 'gironde.fr'.

On the left, a large orange box titled 'L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE, ACTE 2' contains the following text:

Dans la filiation du sommet de la terre à Rio en 1992, **l'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable** décliné au sein d'un programme d'actions.

Le Conseil Général de la Gironde s'est engagé en 2004. Son premier programme 2006-2008 d'actions a été évalué en 2009. **L'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde 2010-2012 comprend plus de 350 actions** dans tous les champs d'intervention du Département, mis en oeuvre avec les partenaires et les girondins.

Chacune des vignettes présentées ici correspond à une action que vous pouvez découvrir plus en détail par un simple clic.

In the center, a green box with a black border contains the text: 'Toutes les actions et tous les détails sont accessibles sur internet, dans la Galerie de l'Agenda 21, en cliquant sur l'onglet «Climat»'. An arrow points from this box to a row of six colorful icons at the bottom: a red icon of two hands shaking, a purple icon of a heart, a green icon of a sun, a yellow icon of a plant, a brown icon of a lightbulb, and a blue icon of a globe. The sun icon is highlighted.

At the bottom left, there are logos for 'Région Aquitaine', 'Rubans du développement durable', and the European Union flag. Next to them are icons for 'AIDE' and 'ACCUEIL', a search bar with the text 'Rechercher', and a row of six colorful icons: a red icon of two hands shaking, a purple icon of a heart, a green icon of a sun, a yellow icon of a plant, a brown icon of a lightbulb, and a blue icon of a globe.

Plus de détails et d'infos sur : <http://galerie-agenda21.gironde.fr>

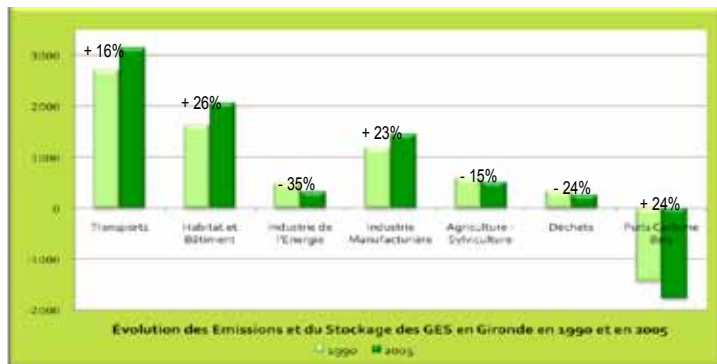
Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

1. Le projet territorial s'est-il fixé des objectifs quantifiés de lutte contre le changement climatique ?

Objectifs nationaux

- > Au niveau européen, objectif de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, 20% d'augmentation de l'efficacité énergétique et 20% d'énergies renouvelables pour 2020
- > En France, amener la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale à 23% en 2020

Stratégie Nationale du Développement Durable 2010-2013
Loi Grenelle 1 n° 2009-967 du 03/08/09
Loi Grenelle II n° 2010-788 du 12/07/2010



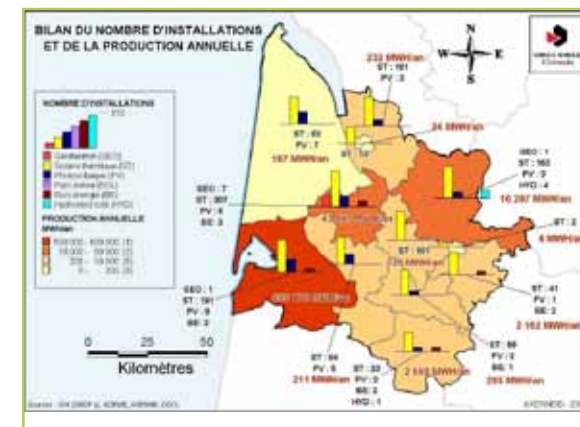
Source: Étude CITEPA – ADEME (2006)

Viser au moins 23% d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie en Gironde

Le Schéma Départemental des Energies Renouvelables

Le SDENR a permis d'identifier les gisements et potentiels d'énergies renouvelables en Gironde à travers un bilan global géolocalisé.

Plusieurs filières ayant un potentiel de développement sur le territoire de la Gironde ont été étudiées : conditions de réalisation et de mise en œuvre des projets, modes d'organisation, identification des partenaires potentiels, proposition de sites propices à leur développement. Ce document a été présenté aux communes du territoire en 2010.



Nombre d'installations d'Énergie Renouvelable et leur production par Pays, Schéma départemental des Énergies renouvelables, Conseil général de la Gironde, 2010

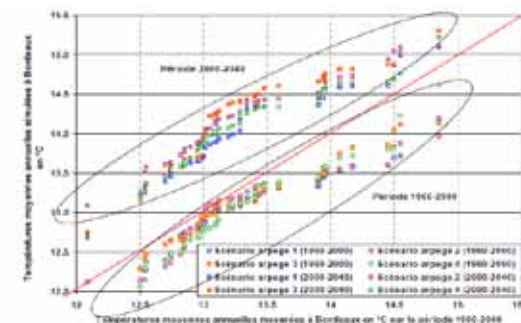
Indicateurs de résultat (2010)

Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale totale de la Gironde : 2009 Valeur 7%

Part de l'électricité produite par les énergies renouvelables sur la consommation électrique : 2009 Valeur 1%

Des perspectives alarmantes.

Les travaux prospectifs du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés menés par le SMIDDEST sur l'évolution des températures prévoient une hausse de 1° d'ici 2040. Une étude menée par le CG avec MétéoFrance en 2008 montrait une augmentation en Gironde de 1,5° sur les 50 dernières années. Plus de 2° en 90 ans, c'est énorme !



2. Le projet territorial intègre-t-il un plan climat ou équivalent ?

Objectifs nationaux

> Généralisation des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) pour les communes et groupements de communes de plus de 50000 habitants.

> Incitation à l'élaboration d'agendas 21 locaux intégrant un volet énergétique. 1000 Agenda 21 en 2013.

Loi Grenelle II n° 2010-788 du 12/07/2010.
Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013



Elaborer et mettre en oeuvre le Plan Climat Energie Territorial

La construction participative du PCET

Le PCET girondin se construit selon un processus Livre Vert / Livre Blanc inspiré des méthodes de la Communauté Européenne. La phase de concertation sur le «livre vert», c'est à dire les grands enjeux pour la Gironde a eu lieu sur fin 2009 et début 2010 en mobilisant le grand public via une vaste consultation électronique et les partenaires réunis en ateliers thématiques.

L'analyse des consultations a été remise aux partenaires et mobilisée dans le cadre de la préparation du Schéma Régional Climat Air Energie, piloté par l'Etat et la Région qui devrait fixer les orientations régionales avant fin 2011.

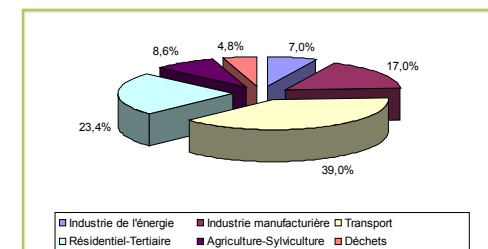
La consultation sur les actions du Plan Climat Girondin reprendra début 2012 sur la base de l'analyse croisée des orientations régionales et des priorités spécifiques au département.

Le plan d'action Climat Air Energie pour la Gironde sera réalisé avant la fin 2012 puis révisé tous les cinq ans.

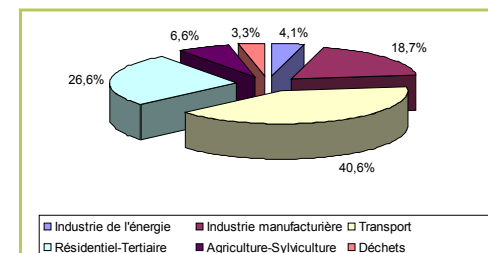
Les indicateurs de résultat (2010)

5300 réponses apportées à la concertation électronique

5 ateliers thématiques de concertation avec les partenaires



Répartition des GES par secteur en 1990 en Gironde, Plan Climat Aquitain, 2009



Répartition des GES par secteur en 2005 en Gironde, Plan Climat Aquitain, 2009

Le Conseil Scientifique du Plan Climat Girondin sous le Haut parrainage de Jean JOUZEL, Climatologue et Glaciologue - Vice-Président du GIEC - Prix Nobel.

Président : Pierre MORLIER - Professeur Emérite- Université Bordeaux 1 - Sciences du Bois et des Bio polymères - Pôle de compétitivité Xylofutur

Membres : ALVES Carlos-Manuel, (Maître de conférences - Université Bordeaux 4) CASTAING Patrice (Sédimentologue - Université Bordeaux 1) ; KREMER Antoine (Docteur Ingénieur des Techniques Forestières - INRA) ; LAGIERE Philippe (Maître de conférence - Laboratoire Inter Établissements TREFLE) ; LE TREUT Hervé (Directeur de Recherche au CNRS - membre de l'Académie des Sciences) ; MALFAIT Jean-Jacques (Economiste - Université Bordeaux IV) ; NARBONNE Jean-François (Toxicologue - Expert à l'AFSSA - Université Bordeaux 1) ; ROTURIER Jacques (Chercheur - Professeur émérite Université de Bordeaux 1 - ex Physicien nucléaire et spécialiste de la politique de Maîtrise de l'Energie).

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

3. Les politiques territoriales structurantes ont-elles été mises en cohérence avec le plan climat ou son équivalent ?

Objectifs nationaux

- > Réduction de 20% des émissions de GES dans le secteur des transports en développant les transports collectifs et les alternatives à la voiture solo.
- > Schéma National des Infrastructures de transport pour fixer les orientations les réseaux et leur impact sur l'environnement, Plan Particules pour réduire de 30% les particules fines d'ici 2015

Lois Grenelle, 2009 -2010



Le savez-vous ?

Favoriser l'accessibilité du transport pour toutes les catégories d'usagers : telle est la vocation du réseau TransGironde. En tant qu'autorité organisatrice des transports publics interurbains, le Conseil général de la Gironde gère 64 lignes régulières toute l'année et des centaines de services scolaires. Avec 379 communes desservies, le réseau TransGironde se distingue par son envergure et une offre de plus en plus complète.

Développer les alternatives à la voiture et l'intermodalité

Mise en place du Système d'Information Voyageur

Pour les girondins, 2010 a vu le lancement du système d'information des voyageurs, outil permettant à l'usager de connaître l'offre de transport sur tout le territoire (plans, horaires, arrêts) mais aussi de calculer un itinéraire (délai, coût) en utilisant l'intégralité des modes de déplacement (train TER, cars TransGironde, bus TBC ou Baïa, les vélos VCub, la marche à pieds, les bacs départementaux).

Le service comprend une centrale d'appel (depuis février 2010) et un site internet (depuis août 2010).

Le développement de l'intermodalité se traduit aussi par le rabattement des transports en commun sur des pôles d'échanges et leurs aménagements, et la mise en place de tarifications intermodales sur support billettique entre les réseaux de la Région (TER), du Conseil général (TransGironde) et de la CUB (TBC) : le titre MODALIS.



Réseaux de transports collectifs girondins
Conseil général, 2010

Indicateurs de résultat (2010)

Fréquentation du site internet : 168.086 visites
(soit 42.022 / mois)

Nombre d'appels à la centrale : 73.774 appels
(soit 6.707 / mois)

<http://transgironde.gironde.fr/>



4. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur de la lutte contre le changement climatique ?

Objectifs nationaux

D'ici fin 2011, élaboration des Schémas Régionaux Climat Air Energie élaborés conjointement par la région et l'Etat, et qui devront être pris en compte dans les décisions d'aménagement du territoire (SCOT, PLU). Les PCET devront être compatibles avec les orientations de ces schémas.

Loi Grenelle II n° 2010-788 du 12/07/2010



SRCAE : articulation avec PCET et documents d'urbanisme

Glossaire pour lire le schéma :

SRCAE : Schéma Régional climat Air Energie
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
PRQA : Plan Régional pour la Qualité de l'Air
PCET : Plan Climat Energie Territorial
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLH : Plan Local de l'Habitat
PDU : Plan de Déplacement Urbain
EnR : Energies Renouvelables

Agenda 21 de réseau : Axe Territoires et villes durables

6 chantiers partagés en 2010

- > Plans climat territoriaux
- > Eco-construction
- > Aménagement Durable
- > Biodiversité
- > Aspects juridiques et légaux
- > Agenda 21 de la Garonne

L'aménagement durable

Un outil de questionnement a été élaboré à partir du référentiel national d'évaluation des Agenda 21, pour être adapté à un projet d'aménagement.

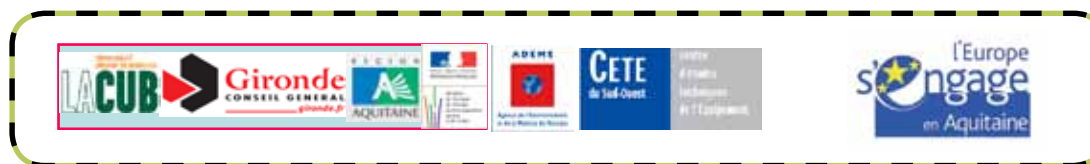
Cette grille de lecture permet d'interroger le projet au regard des finalités du développement durable et inclut ainsi la lutte contre le changement climatique. Elle est disponible sur le portail gironde <http://www.gironde.fr>

Les cahiers du CDA21

Référentiel pour l'évaluation
des projets d'aménagement durable



Outil de questionnement pour aborder un projet d'aménagement au regard du Développement Durable



D'après :
«Pour une croissance urbaine durable en gironde»

Outil d'aide à l'élaboration de projets A'Urba, Bordeaux 2010



Exemplarité : Les engagements du Conseil général

Gestion énergétique exemplaire des bâtiments et des infrastructures

Le Conseil général s'engage à : Améliorer le bilan carbone patrimoine et services (209.600 teq CO2 en 2008); Poursuivre les contrats d'exploitation fluides avec plan de progrès (- 25% émissions de GES en 10 ans dans les collèges, -10% consommation électricité, -25% d'eau potable sur l'ensemble du patrimoine départemental) ; Mettre en oeuvre les techniques de retraitement sur place à froid pour les routes ; Réaliser des bandes multi-fonctions en bord de chaussée favorisant la pratique cyclable ; Utiliser les éco-comparateurs pour choisir entre des variantes en matière de travaux routiers.

Politique de déplacements économe en énergie et peu émissive en Gaz à Effet de Serre

Le Conseil général s'engage à : Animer le plan de déplacement des agents ; Compenser-carbone à 25% des déplacements aériens ; Limiter les envois de biens en favorisant l'achat sur place du matériel (Coopération décentralisée) ; Gérer le parc automobile pour une optimisation des moyens et des déplacements des agents ; Optimiser les moyens de déplacements professionnels.

Réduction des déplacements et optimiser le travail collaboratif

Le Conseil général s'engage à : Améliorer l'accès à l'info et les échanges via les dispositifs numériques ; Développer la Multimédia conférence ; Favoriser l'accessibilité du service public par la mobilité géographique des agents sur leur territoire d'intervention et faciliter le travail ; Généraliser les télé-réunions entre le site central et les Agences Girondines de l'Insertion...

Politique d'achats et de marches publics sur les critères économes et peu émissifs en GES

Le Conseil général s'engage à : Mener une politique d'achats éco-responsables ; Améliorer l'accès à l'info et les échanges via les dispositifs numériques ; Augmenter la part de fournitures éco-responsables et consommer mieux ; Suivre le niveau d'exigence des fournitures écoresponsables ; organiser des événementiel et restauration avec les filières courtes et productions biologiques ; Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les achats de textile pour l'opération CAP 33 ; Suivre les consommations et réduction des consommations (+ DQG, DRT, MA21)

Réduction des consommations

Le Conseil général s'engage à : Etre écoresponsable : papier et déplacements ; S'inscrire dans une démarche Green data center ; Refondre la politique d'impression d'étages

Exemplarité des actions de communication

Le Conseil général s'engage à : Améliorer l'accès à l'info et les échanges via les dispositifs numériques ; Généraliser l'éco-communication : outils de communication interne, dématérialisation, modernisation, adaptation à la cible

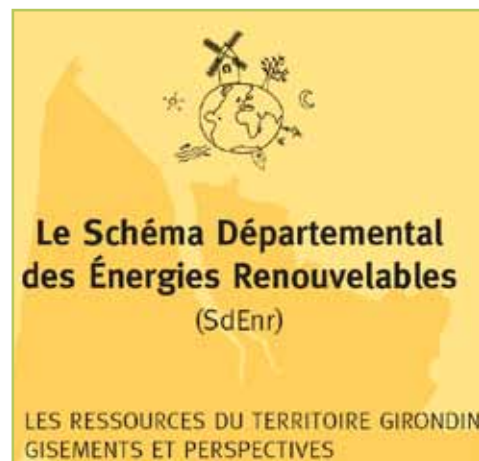
Dématérialisation

Le Conseil général s'engage à : Développer les Imprimés en ligne, des télé-procédures et des moyens de numérisation ; Mener les Projet Actes (délibérations) et Helios (finances) ; Mettre en oeuvre le Schéma directeur de l'administration électronique

Sensibilisation, information et formation des élus et agents aux enjeux climat et aux pratiques économes

Le Conseil général s'engage à : Relancer les 5 défis pour réduire notre empreinte écologique ; Élaborer un plan de formation continue au regard du DD ; Développer la pédagogie, l'éducation et la sensibilisation au DD à l'usage de tous les agents.

Des rendez-vous qui ont mobilisé en 2010...



2 avril 2010, Présentation publique du Schéma départemental des Énergies renouvelables, devant plus de 150 participants.

Le Schéma Départemental des Énergies Renouvelables, c'est :

- > un diagnostic des potentiels d'énergies renouvelables, à l'échelle des territoires
- > Des filières à développer et aptes à structurer un mix énergétique au regard des ressources de la Gironde : bois-énergie, solaire (thermique et photovoltaïque), géothermie, méthanisation, hydroélectricité, énergie marine ...
- > une pièce maîtresse du futur Plan Climat Énergie de la Gironde, dans le cadre de l'Agenda 21 de la Gironde.

27 septembre 2010 : Plan Climat Girondin : début d'une nouvelle étape

En 2010, la consultation sur le livre vert du Plan Climat Energie Gironde a abouti à 3875 contributions des girondins, aux 80 questions posées lors d'une campagne qui aura duré 6 mois.

Après le Livre Vert, état des lieux des enjeux en Gironde, le Conseil général s'engage dans l'élaboration de son Livre Blanc : hiérarchiser et définir les modalités de mise en œuvre des mesures en matière d'atténuation et d'adaptation aux impacts possibles du changement climatique. Des rendez-vous auxquels sont conviés des représentants des institutions, administrations, scientifiques, experts, socioprofessionnels, élus, associations, usagers ou citoyens engagés.



Retrouvez en annexe tous les indicateurs d'exemplarité du Département sur la finalité

5. La collectivité montre-t-elle l'exemple par ses pratiques internes ?

Lutte contre le changement climatique et patrimoine

En 2009, le Conseil général a réalisé le bilan carbone de son patrimoine et des services. Il précise que «les activités liées à l'entretien et la construction de bâtiment doivent être replacées dans un contexte plus large du fait que ces infrastructures, après leur construction, sont utilisées par différents acteurs. En règle générale, les émissions liées à la construction et l'entretien des bâtiments représentent une part minime de celles engendrées par « ceux qui utilisent » ces mêmes infrastructures».

C'est pourquoi la politique «bâtiments durables» s'intéresse aux leurs phases de vie :

- Construction : élaboration du référentiel Bâtiments Durables qui fixe les exigences environnementales, énergétiques et sociales, au-delà de la réglementation actuelle, à prendre en compte dès 2010 dans les programmes de bâtiments neufs : confort de vie, qualité d'usage, diminution du risque sanitaire, optimisation du coût global sur toute la durée de vie du bâtiment, diminution des impacts du bâtiment sur l'environnement...
- Entretien : plans de progrès avec les prestataires en «énergie fluides» pour les collèges, suivi en temps réel des consommations des bâtiments existants, nettoyage écologique...
- Gestion : mobilisation des usagers pour garantir le bon fonctionnement des équipements destinés à réduire les consommations d'énergie...



Réduire les déplacements et optimiser le travail collaboratif

Optimisation des moyens de déplacements professionnels

Il s'agit de transformer le parc automobile afin de le rendre plus propre et moins émissif. Pour cela, cette action poursuit 3 objectifs :

- > Renouveler 50% du parc en deux ans afin de mieux adapter l'offre de déplacement aux besoins constatés.
- > Mutualiser les véhicules
- > Optimiser le parc (répartition pertinente sur le département pour le déplacement des agents sur leur territoire d'intervention).

Les indicateurs de résultat (2010)

- > Plus de 450 véhicules disponibles : réduction de 2,5 % (au lieu des 10 % prévus)
- > Mutualisation de 69 véhicules en central
- > Réduction des émissions de GES : 2,5 % (au lieu des 3% prévus)
- > Mise en place d'un système de réservation centralisé (transparence et fonctionnalité)



Déplacements des agents : trouver la bonne équation entre présence territoriale et gestion des déplacements.
Source : Connaître le Conseil général, Conseil général de la Gironde

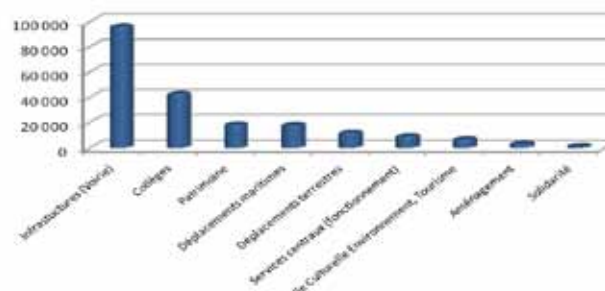


Figure 5 : Répartition des émissions de GES des différentes fonctions du CG33 en tonnes équivalent CO2

Le Bilan Carbone du Conseil général a été réalisé en 2008-2009. Les émissions de l'ensemble des activités considérées dans le Bilan Carbone® patrimoine et services du Conseil général de la Gironde sont estimées à 209.600 tonnes équivalent CO2 ou encore à 57.200 tonnes équivalent Carbone (teC), pour l'année 2008.



Finalité biodiversité...

- Lutte contre l'érosion de la biodiversité : Corridors écologiques - trame verte - trame bleue
- Développement de la continuité biologique
- Réduction des pollutions
- Maintien, renaturation et gestion intégrée des milieux naturels et agricoles
- Préservation et restauration des ressources en eau
- Réduction de la production de déchets et amélioration de la valorisation

Pour nous, en Gironde...

S'intéresser à la diversité du vivant, la protéger parce que nous, personnes humaines, en faisons partie et en dépendons, s'émerveiller des richesses naturelles de notre planète et les considérer comme patrimoine commun à préserver et à transmettre est chose presque évidente ici, tant la nature de la Gironde est généreuse...

Questions du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux

Pour évaluer la stratégie territoriale au regard de la finalité «Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources», le référentiel national propose 6 questions aux collectivités locales. Le bilan et les impacts des politiques et actions du département de la Gironde sont présentés en réponse à ces questions.

- Q1. Le projet territorial permet-il une connaissance partagée de la biodiversité du territoire ?
 - Q2. Une stratégie de préservation des espaces à enjeux et de constitution d'une trame écologique est-elle définie et mise en oeuvre ?
 - Q3. Le projet territorial permet-il de préserver et développer la diversité de la nature ordinaire ?
 - Q4. Le projet territorial permet-il de protéger, gérer et aménager le capital paysager du territoire ?
 - Q5. Le projet territorial intègre-t-il une stratégie de préservation des ressources et de maîtrise des pollutions industrielles et domestiques ?
 - Q6. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur de la biodiversité ?
- Exemplarité : Biodiversité et patrimoine

Juste après le sommet de la terre de Rio, le Département a adopté dès 1996 une des premières Charte départementale de l'environnement. Elle a été évaluée en 2003, et les préconisations de cette évaluation ont été intégrées dans la préparation du premier programme d'actions de l'Agenda 21 comme elles ont orienté les politiques environnementales de l'institution.

La protection du littoral, la préservation de l'estuaire et de nos fleuves, la valorisation des espaces naturels sensibles, la gestion de la ressource en eau potable, la sauvegarde des sols et du foncier, la révélation des paysages, la connaissance et l'éducation à l'environnement sont particulièrement ancrées dans les interventions du Conseil général et de ses nombreux partenaires en Gironde.

2010, consacrée Année mondiale de la Biodiversité par l'Organisation des Nations Unies a été celle de l'adoption d'une politique départementale de la biodiversité clarifiant les responsabilités et les articulations des orientations et politiques girondines avec les orientations régionales et nationales.

24 actions dans l'Agenda 21

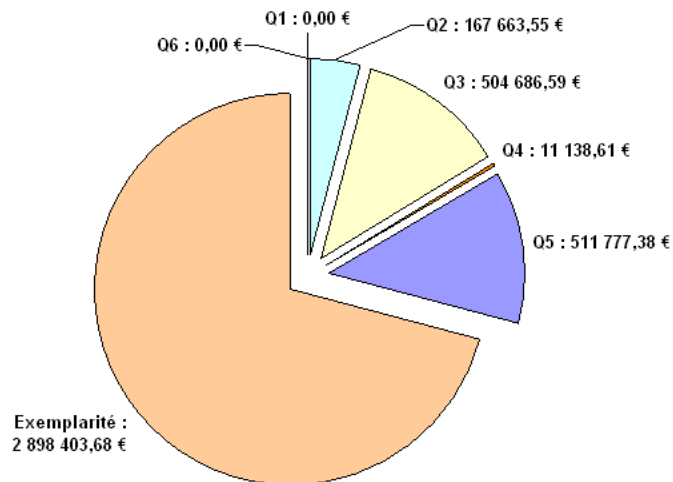


43 % des actions du Département relatives à cette finalité se déploient sur son propre fonctionnement et ses investissements dans un souci d'exemplarité.



Agenda 21 de la Gironde : les actions pour la biodiversité...

Répartition du budget par question

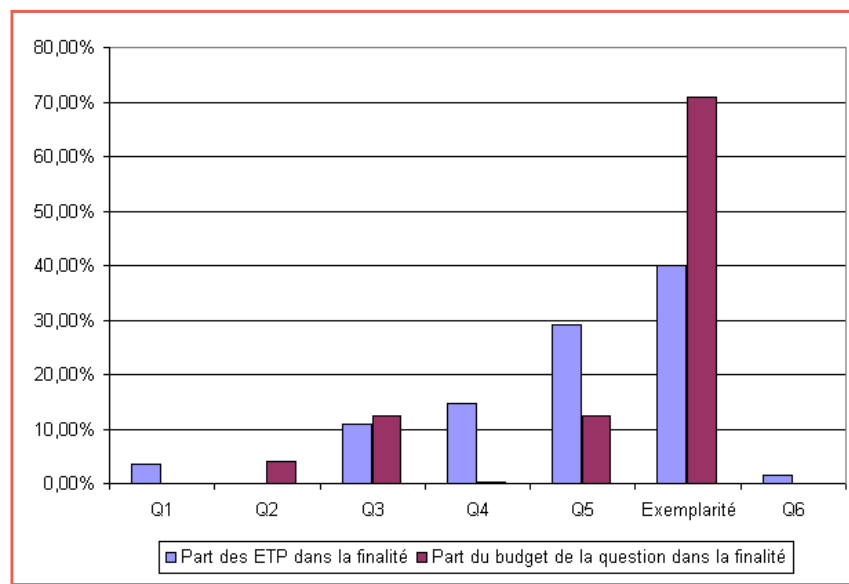
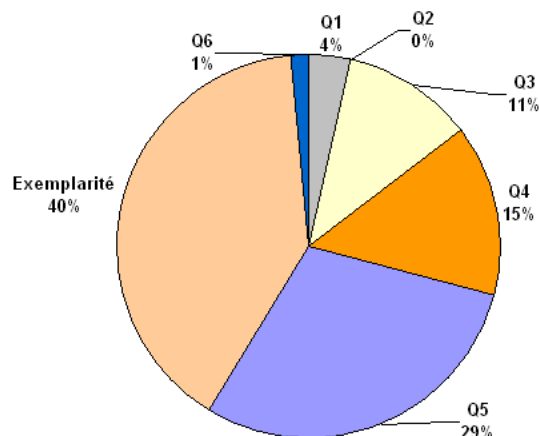


En 2010, le Département de la Gironde a engagé une dépense supérieure à 4 millions d'euros spécifiquement à des fins de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources naturelles (soit 18% du budget de l'Agenda 21).

Plus de 70 % de cette dépense relève de l'exemplarité de la collectivité avec un investissement de près de 3 millions portant en particulier sur le patrimoine et les infrastructures du Département (politique d'entretien responsable et différenciée des dépendances vertes, gestion des déchets internes, de la ressource en eau, végétalisation autour des voiries...). Viennent ensuite les dépenses au titre de la préservation de la nature ordinaire et de la lutte contre les pollutions et nuisances (environ 500 000 € pour chacune).

Si 20 % des actions de protection de la biodiversité sont dédiées à l'amélioration et au partage de la connaissance, ainsi qu'à la préservation des paysages, celles-ci n'ont, pour autant, pas eu d'impact budgétaire marquant sur l'exercice 2010. Pour autant, l'ingénierie départementale est importante sur ces domaines : accompagnement des collectivités girondines, conventions avec les partenaires publics et privés, animation territoriale, gestion, valorisations, observatoires, sensibilisations...

Répartition du temps de travail consacré (en équivalent temps plein), par question



*Du Budget et des hommes... et des femmes...
Part du budget et du temps de travail dédiés à la finalité Biodiversité
au regard des questions du référentiel national*



Finalité Biodiversité : les objectifs girondins et les partenaires



Les priorités du Conseil général

La connaissance partagée de la biodiversité du territoire

Le Conseil général s'engage à : Fédérer les acteurs de la biodiversité et de la gestion des milieux et des ressources pour approfondir et mutualiser les connaissances et les diffuser ; Informer, sensibiliser, éduquer à l'environnement, pour tous les publics et à tous les âges de la vie.

Une stratégie de préservation des espaces à enjeux et de constitution d'une trame écologique

Le Conseil général s'engage à : Identifier les espaces à enjeux du territoire girondin ; Protéger les espaces agricoles et naturels urbains et peri-urbains ; Préserver la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire girondin ; Structurer le territoire girondin pour favoriser et valoriser la préservation des espaces naturels ; Gérer durablement le littoral girondin et reconquérir la diversité de l'estuaire et des fleuves

Préservation de la nature ordinaire

Le Conseil général s'engage à : Prendre en compte et respecter la diversité de la nature et de l'environnement dans les projets de construction et d'aménagement ; Inscrire la préservation du milieu naturel dans les pratiques de loisirs et les événements ; Soutenir et accompagner les projets touristiques respectueux du milieu et des ressources (Agenda 21 du tourisme).

Protection, gestion et aménagement du capital paysager du territoire

Le Conseil général s'engage à : Préserver et mettre en valeur les paysages girondins.

Préservation des ressources et maîtrise des pollutions industrielles et domestiques

Le Conseil général s'engage à : Préserver et optimiser la gestion de la ressource en eau ; Préserver les ressources naturelles par des pratiques de gestion durable des déchets ; Eco-communiquer.

En partenariat avec



Mais aussi :

DREAL Aquitaine, DDTM, DDAF, DRAC, Education Nationale, Jardin Botanique de Bordeaux, Pôle phytosanitaire de Blanquefort, Police de l'eau, Etablissements publics compétents en zones humides (Communautés de Communes, Syndicats de bassins versants, Etablissements publics territoriaux de bassin...), Association de protection de la nature, Acteurs socio-professionnels, Communes et intercommunalités, Usagers, Bureaux d'études horticoles, Collèges...

Zoom sur :

Dans ce rapport, retrouvez 7 zooms sur les actions biodiversité :

> L'éducation à l'environnement	page 76
> Le schéma départemental des espaces naturels sensibles	page 77
> Les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains	page 78
> L'Observatoire partagé des paysages.....	page 79
> La Gestion de la ressource en eau potable	page 80
> Le groupe "Biodiversité"	page 81
> Un référentiel pour des routes "durables"	page 83

AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE
Le développement durable en actions

CONTACT MENTIONS LÉGALES CRÉDITS

Gironde
CONSEIL GÉNÉRAL
gironde.fr

L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE, ACTE 2

Dans la filiation du sommet de la terre à Rio en 1992, **l'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable** décliné au sein d'un programme d'actions.

Le Conseil Général de la Gironde s'est engagé en 2004. Son premier programme 2006-2008 d'actions a été évalué en 2009. **L'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde 2010-2012 comprend plus de 350 actions** dans tous les champs d'intervention du Département, mis en oeuvre avec les partenaires et les girondins.

Chacune des vignettes présentées ici correspond à une action que vous pouvez découvrir plus en détail par un simple clic.

Toutes les actions et tous les détails sont accessibles sur internet, dans la Galerie de l'Agenda 21, en cliquant sur l'onglet «Biodiversité»

AGENDA 21
Territoires Identifiés
Rubans du développement durable

AIDE ACCUEIL

Rechercher

Plus de détails et d'infos sur : <http://galerie-agenda21.gironde.fr>

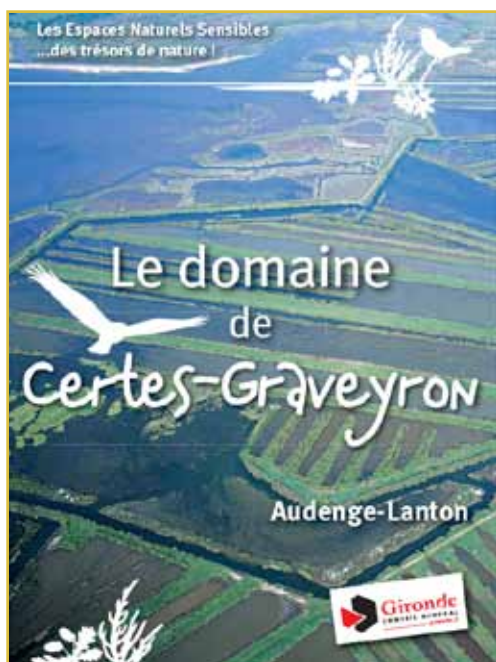
Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

1. Le projet territorial permet-il une connaissance partagée de la biodiversité du territoire ?

Objectifs nationaux

« Plutôt que de considérer la gouvernance de la biodiversité comme un simple outil, il s'agit aujourd'hui de la penser comme un enjeu de société. »

Conférence française pour la biodiversité,
Chamonix, mai 2010.



Le Conseil général, gestionnaire du site depuis 1991, maintient l'intégrité des milieux naturels existants et réhabilite ceux qui ont disparu par manque d'entretien. Il propose des visites libres ou commentées par des guides naturalistes. Une sensibilisation ouverte à tous...

Information, sensibilisation, éducation à l'environnement pour tous
les publics à tous les âges de la vie

L'éducation à l'environnement

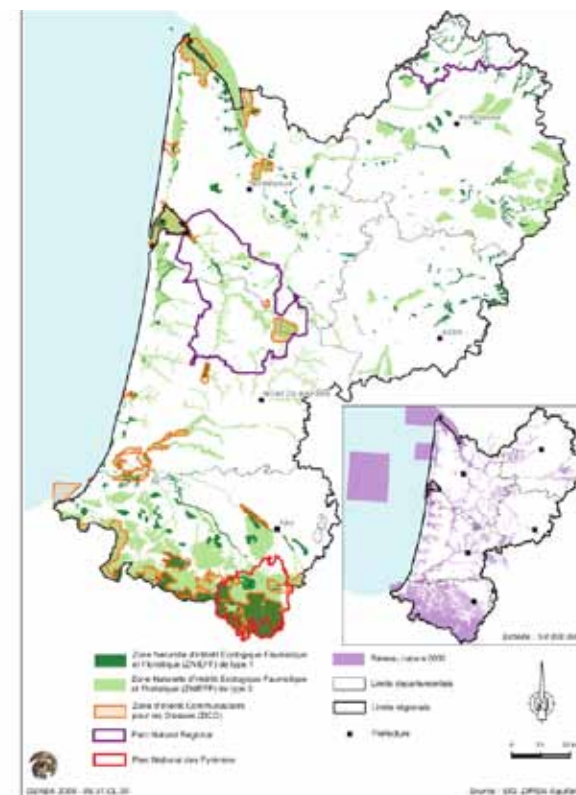
Depuis 2003, le Conseil général a renforcé sa politique en faveur de l'éducation à l'environnement. Avec l'association GRAINE Aquitaine, l'Etat (DREAL), l'ADEME, l'Inspection Académique... et les associations locales, des dispositifs s'adressent aux jeunes (billets «courant vert» pour les collégiens, Clubs Nature...) ou au grand public (animation des Espaces Naturels Sensibles, prévention des déchets, manifestations responsables...).

D'autres actions se développent en direction de publics cibles (insertions, personnes âgées et handicapées...).

L'objectif d'ici 2012 est de structurer une politique articulant toutes les interventions départementales.

Indicateurs de résultats (2010)

- > Dispositif «Billets courant vert» 2010 : 34 projets soutenus, 3 600 collégiens touchés
- > Dispositif «Club Nature Gironde» 2010 : 8 projets soutenus, environ 400 jeunes participants impliqués
- > 5 projets innovants d'éducation à l'environnement soutenus ont touché 12 000 personnes (tout type de public confondu)



L'inventaire du patrimoine naturel en Aquitaine
d'après le profil environnemental Aquitaine
SIG DREAL Aquitaine, GREA 2009

Le Savez-vous ?

Le Conseil général de la Gironde est signataire depuis 2006 de la Charte Régionale d'éducation à l'Environnement. Il est membre actif du Comité Aquitain de l'Education à l'Environnement.



2. Une stratégie de préservation des espaces à enjeux et de constitution d'une trame écologique est-elle définie et mise en œuvre ?

Objectifs nationaux

Avant 2020 :

- > Mettre sous protection forte au moins 2% du territoire terrestre métropolitain
- > Elaborer un réseau cohérent d'aires marines protégées pour 10% des aires marines territoriales sous juridiction française d'ici 2012, puis 20% d'ici 2020 (selon convention internationale sur la diversité biologique)
- > D'ici 2015, réaliser sur les territoires et régions littorales des SCOT intégrant un volet littoral

Loi Grenelle 1 n° 2009-967 du 03/08/09, art. 23 et Engagements Grenelle de la Mer 14a et 72e



Les 25 Espaces naturels sensibles à découvrir seul ou dans le cadre des visites guidées

Identifier les espaces à enjeux du territoire girondin

Le schéma départemental des espaces naturels sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites remarquables par leur diversité biologique et paysagère ; ils sont valorisés et gérés par le Conseil général de la Gironde. Seuls des sites remarquables pour leur patrimoine environnemental et ouverts au public (excepté en cas d'extrême fragilité du milieu) peuvent être considérés comme Espaces Naturels Sensibles.

Après plus de 25 ans de politique en faveur des espaces naturels sensibles, il s'agit de redéfinir une stratégie départementale et globale en faveur de la préservation de ces milieux naturels, de leur biodiversité et de leur ouverture au public, en favorisant :

- > La préservation et restauration des zones humides
- > La connectivité des espaces et des espèces
- > La constitution d'un réseau de sites et d'acteurs pour partager et valoriser les connaissances
- > La compensation à l'urbanisation
- > L'ouverture au public

Indicateurs de résultats (2010)

- > 4 067 hectares «classés» ENS dont 2 576 hectares acquis par le Conseil général
- > 16 176 ha en ZPENS
- > Les 7 sites animés en régie par le Département ont accompagné 24.300 personnes dans la découverte des ENS
- > Les 14 projets de structure d'animation des ENS soutenus, ont touché près de 40.000 personnes.



La part des zones naturelles à enjeux (ZNIEFF, ZPENS) par commune en Gironde (2006)

Proportion de la superficie communale concernée par des ZNIEFF et des ZPENS (%)	
7,9	(181)
0	(112)
	(249)

source : DREN Aquitaine - Gironde : 11,8 %



La réserve naturelle de l'étang de Cousseau est une propriété du Conservatoire du Littoral, du Conseil général, de la Commune de Lacanau. La gestion est assurée par la SEPANSO qui propose des visites guidées et des sorties thématiques spécifiques (grues cendrées, gemmage, contes...)

3. Le projet territorial permet-il de préserver et développer la diversité de la nature ordinaire ?

Objectifs nationaux

- > Possibilité de créer, en accord avec les communes et intercommunalités, des périmètres de protection et d'aménagement des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP).
- > Etablissement d'une commission départementale de la consommation des espaces agricoles, compétente sur les questions de régression des surfaces agricoles et sur les moyens de lutter contre la consommation de l'espace agricole.

*Loi relative au développement des territoires aux du 23 février 2005
Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche 2010 874 du 27
juillet 2010*



Prendre en compte et respecter la diversité de la nature et de l'environnement dans les projets de construction et d'aménagement

Les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains

Les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains visent à préserver des espaces à potentiel agri-environnemental, de l'urbanisation.

L'objectif est de pérenniser, voire implanter, des activités agricoles dans ces secteurs sensibles et d'accompagner les porteurs de projets ou exploitants, notamment en développant d'autres modes de production et de distribution pour répondre aux attentes des consommateurs., mais aussi de préserver ces espaces naturels à forte valeur en biodiversité.

Partenaires : les communes et leurs groupements, la Chambre d'Agriculture, la SAFER, l'Agence d'urbanisme

Indicateurs de résultat (2010)

- > 1800 hectares répartis sur 10 communes sont aujourd'hui concernées par un PPEANP
- > 1000 ha (sur les 1800 concernés) déjà sortis du marché foncier agricole

La procédure de création d'un PPEANP

Montage du dossier PEAN

- > Définition du périmètre précis
- > Objectifs stratégiques
- > Programme d'action



Accord de la commune

(ou EPCI compétent en matière de PLU)



Avis

- > De la Chambre d'Agriculture
- > De l'ONF, du PNR (si programme d'actions et si concernés)
- > De l'EPCI ayant compétence SCOT



Enquête publique

et prise en compte des observations



Délibération du Conseil Général

- > Création du périmètre
- > Mise en oeuvre du plan d'actions

Glossaire pour lire le schéma :

PEAN : protection des Espaces Agricoles et Naturels

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

ONF : Office National des Forêts

PNR : Parc Naturel Régional

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale



4. Le projet territorial permet-il de protéger, gérer et aménager le capital paysager du territoire ?

Objectifs nationaux

> Elaborer 2500 nouveaux plans de prévention des risques naturels d'ici 2015

Stratégie nationale du développement durable - 2010-2013



Première consultation des girondins sur leur cadre de vie. Tous les girondins ont été invités en 2010 à remettre une photo de paysage représentant au mieux leur cadre de vie quotidien, puis à compléter un questionnaire pour expliquer leur choix. Cette enquête originale a été menée en partenariat avec le département de Sociologie de l'Université de Bordeaux 2.

Préserver et mettre en valeur les paysages girondins

L'observatoire partagé des paysages

Il vise à mieux connaître les qualités et les valeurs du paysage girondin, à sensibiliser les publics, à développer un réseau de partenaires, et à inscrire le paysage au cœur des politiques publiques.

D'ici 2012, il permettra de :

- > Sensibiliser au paysage tous les publics au moyen d'outils adaptés
- > Développer un réseau de partenaires et monter des projets collectifs en lien avec le paysage

Indicateurs de résultat (2010)

- > Exposition «Question paysage»
- > 317 contributions reçues à l'enquête «Votre Paysage dans l'Objectif»
- > 64 % des participants estiment que le paysage est très important et 27 % important
- > Lancement de la définition technique du projet d'observatoire partagé des paysages



Carte des unités paysagères en Gironde
Source : Atlas des Paysages, CG33 2010



Le Conseil général de la Gironde en partenariat avec l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx), Cap Sciences et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde poursuit en 2010 ses missions de sensibilisation en faveur du grand public avec la présentation de l'exposition virtuelle : Question paysage en Gironde.

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

5. Le projet territorial intègre-t-il une stratégie de préservation des ressources et de maîtrise des pollutions industrielles et domestiques ?

Objectifs nationaux

- > D'ici 2012, assurer la protection des 500 captages les plus menacés par les pollutions diffuses
- > D'ici 2015 atteindre un bon état écologique pour 66% des masses d'eaux
- > 20000 ha de zones humides à acquérir et préserver.

*Stratégie Nationale du Développement Durable 2010-2013
Loi Grenelle 1 n° 2009-967 du 03/08/09, art. 23 et art. 27,
Directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000.*



Balade paysagère sur la Dordogne et l'Isle, organisée par le CG33, dans le cadre de la semaine de l'eau, Juin 2010

Préserver et optimiser la gestion de la ressource "eau"

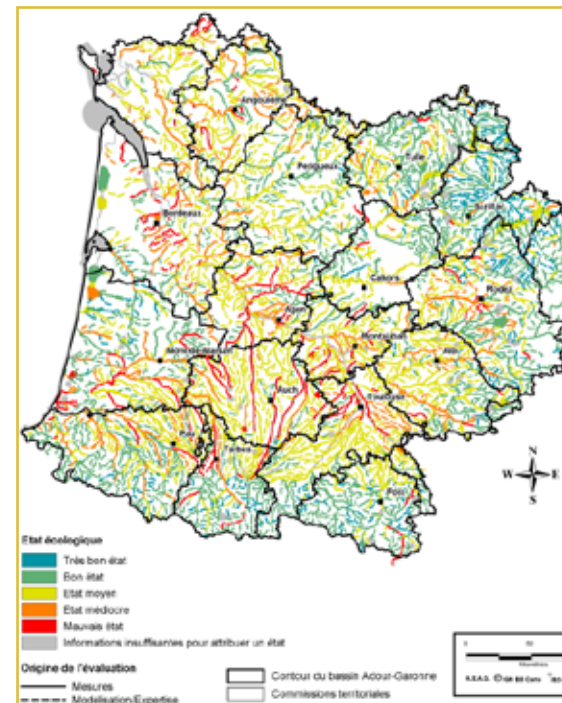
La Gestion de la ressource en eau potable

Depuis 1959, le Département suit les prélèvements en eau dans les nappes profondes. Au vu de la surexploitation de ces ressources, il a engagé en 1995 un Schéma Directeur de la Ressource en Eau, qui s'est concrétisé, en 2003, par le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Nappes Profondes de Gironde. Il s'agit de réduire les prélèvements dans les nappes profondes grâce à des mesures d'économies et d'optimisation des usages et la recherche de ressources de substitution.

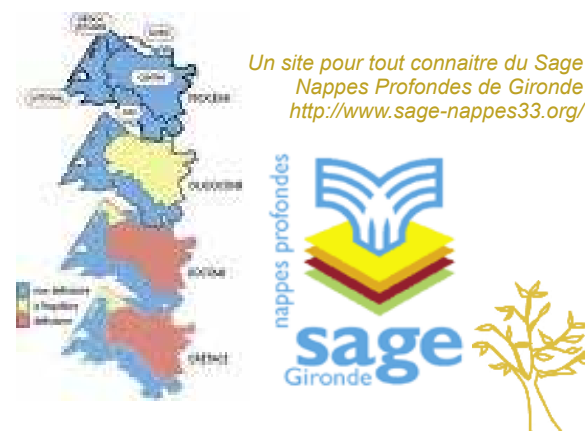
A cet effet, une régulation des prélèvements doit être mise en place à l'échelle départementale sous l'autorité de la Commission Locale de l'Eau. Enfin, la collecte des données de comptage des prélèvements et des consommations d'eau doit être généralisée pour tous les usagers afin de pouvoir évaluer les économies réalisées.

Les indicateurs de résultat (2010)

- > 127,5 millions de m³ prélevés dans les nappes profondes (objectif : Réduction de 30 millions de m³/an à l'horizon 2015 sur la base des prélèvements 1998 - SAGE Nappes Profondes)
- > 2 millions de m³ de ressources de substitution produites (objectif 2012 : 15 millions m³)
- > 50 % des diagnostics réseaux réalisés



Etat écologique des masses d'eau superficielles en Aquitaine ; Source : Agence de l'Eau Adour Garonne, BD Carto



Un site pour tout connaître du Sage Nappes Profondes de Gironde
<http://www.sage-nappes33.org/>

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

6. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur de la biodiversité ?

Objectifs nationaux

D'ici fin 2012, élaboration de schémas régionaux de cohérence écologique élaborés conjointement par la région et l'Etat qui respectent les orientations nationales des trames verte et bleue, et qui devront être pris en compte dans les décisions d'aménagement du territoire (SCOT, PLU)

Loi Grenelle II n° 2010-788 du 12/07/2010.



La coordination des acteurs se fait au profit de la protection des espèces et des espaces. Le Conservatoire Botanique Sud Atlantique anime la plateforme inter-régionale sur l'angélique de l'estuaire. Cette plante fait partie des rares espèces endémiques françaises. Cela signifie que de par le monde, elle n'est présente qu'en France. La protéger est une priorité conjointe des collectivités girondines.
<http://cbsa.pagesperso-orange.fr/angelique/index.htm>

6 chantiers partagés en 2010

- > Plans climat territoriaux
- > Eco-construction
- > Aménagement Durable
- > Biodiversité
- > Aspects juridiques et légaux
- > Agenda 21 de la Garonne

Le groupe "Biodiversité"

Un groupe de travail est créé en 2010, sur la biodiversité et la gestion différenciée, autour de 3 objectifs :

1. Mise en réseau et échanges d'expériences : faire connaître les pratiques et se former collectivement
2. Mutualisation d'une boîte à outils méthodologique
3. Sensibilisation - communication grand public et interne

Les travaux se centrent sur les besoins exprimés des collectivités en terme d'échanges, de méthodes, d'outils. Des rencontres et visites de terrains régulières sont organisées par le réseau Nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour tous les techniciens intéressés de Gironde. Un soin particulier des travaux est porté sur les incidences de la réglementation sur le rôle des collectivités et la mise en place des politiques suite au Grenelle de l'Environnement.

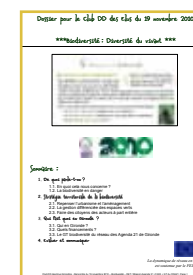
Objectifs définis collectivement le 11 mai 2010

Témoignage



«Le rôle des collectivités en matière de préservation de la biodiversité, et la façon dont le conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) peut y collaborer sont des sujets nouveaux. Les interlocuteurs qu'ils rencontrent dans ce cadre sont variés et pas tous initiés au langage savant qui entoure les problématiques de la biodiversité. Ainsi, ils peuvent rencontrer des problèmes de communication. Il reste par conséquent un travail commun à entreprendre afin de pouvoir passer des connaissances sur le milieu à des actions concrètes sur le territoire. Mettre en place une politique de préservation des espèces ou des habitats suppose que l'on ait pu s'approprier les problématiques qui la concernent. Celles-ci doivent donc être intelligibles par la majorité, c'est-à-dire exprimées dans un vocabulaire simplifié. Il faut également que chacun prenne le temps de s'emparer des mots clés afin de ne pas tomber dans la caricature. Il y a donc un vocabulaire, une culture et des relations à construire.»

Frédéric Blanchard, directeur du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique



Sources : Actes du Club DD des élus girondins du 19 novembre 2010 consacré à la biodiversité.

Dossier Participant du Club DD des élus girondins dédié. 20 pages pour se repérer et savoir qui-fait-quoi sur la biodiversité en Gironde.





Exemplarité : Les engagements du Conseil général

Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité dans nos travaux d'entretien et de gestion du patrimoine départemental

Le Conseil général s'engage à : Relancer les 5 défis pour réduire notre empreinte écologique ; Améliorer le bilan carbone des bâtiments DGAS ; Mener les contrats fluides avec plan de progrès (-25% les émissions de GES en 10 ans dans les collèges et -10% de consommations électriques et -25% d'eau potable ; Élaborer un référentiel « Bâtiment durable » pour les bâtiments sous maîtrise d'ouvrage interne ; Élaborer une politique d'entretien des dépendances vertes ; Entretenir écologiquement les locaux sociaux ; Introduire dans les restructurations immobilières des MECS, les critères de développement durable concernant les bâtiments réseaux et équipements ; Mettre au niveau du Grenelle II le patrimoine départemental existant ; Prendre en compte la qualité environnementale et les exigences énergétiques dans tous les projets en maîtrise d'œuvre interne en concertation avec les directions maîtres d'ouvrages internes (DP et DC) ; Mettre en œuvre le référentiel Routes Durables : végétaliser après travaux neufs de voirie dont jachères florales ; Former des Relais territoriaux DD dans les Pôles Jeunesse Territoriaux...

Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité dans nos pratiques d'achat et de consommation

Le Conseil général s'engage à : augmenter la part de fournitures éco-responsables et consommer mieux ; Proposer au Domaine Gérard LAGORS des séjours et animations responsables ; Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les achats de textile pour l'opération CAP 33...

Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité dans nos pratiques de gestion des déchets

Le Conseil général s'engage à : Être exemplaire dans la gestion des déchets ; Mettre en œuvre le référentiel routes Durables : Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets exigé dans toutes les consultations à transformer en pièces contractuelles, procédure d'évacuation des déchets d'exploitation, récupération des métaux ferreux et non ferreux et utilisation de matériaux de dé-construction.

Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité dans nos consommations de papier

Le Conseil général s'engage à : Développer les Imprimés en ligne, les télé-procédures et moyens de numérisation ; Refondre la politique d'impression d'étages...

Retrouvez en annexe tous les indicateurs d'exemplarité du
Département sur la finalité

Des rendez-vous qui ont mobilisé en 2010...



Lundi 22 mars 2010 : Le Conseil général s'engage avec les professionnels, pour des chantiers routiers respectueux de l'environnement

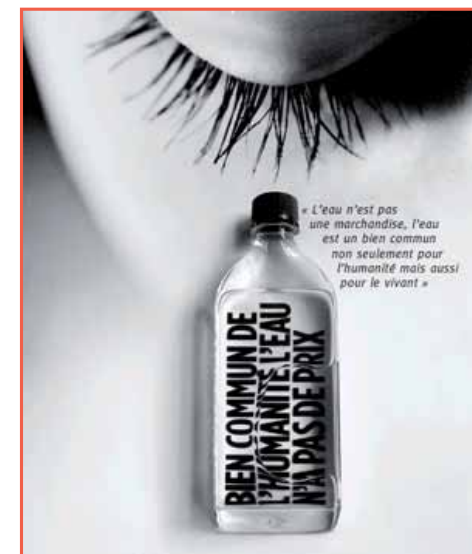
«Les signataires s'engagent notamment à : Réemployer ou valoriser à 100 % des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers, Atteindre un recyclage de 100 % des routes, Préserver la bio-diversité et les milieux naturels, Réduire la consommation d'eau sur les chantiers de terrassement, Participer au développement de la recherche et diffuser l'innovation...»

www.gironde.fr

En juin 2010, Le Conseil général devient «porteur d'eau»

«Ce lundi 28 juin 2010, notre institution s'est engagée à rejoindre la dynamique des «Porteurs d'eau». Danielle Mitterrand était présente à Bordeaux pour accompagner le Conseil général dans cette démarche.

Article sur l'Intranet Mascaret,
Service de la Communication Interne



7. La collectivité montre-t-elle l'exemple par ses pratiques internes ?

Biodiversité et patrimoine

Dans les pratiques des services en charge du patrimoine départemental, la prise en compte de la biodiversité progresse. L'expertise interne est mobilisée et un travail transversal s'installe entre les directions maîtres d'ouvrage (Directions du patrimoine, des infrastructures, des collèges) et les Directions «expertes» (Direction en charge de l'environnement, de la gestion de l'eau et de l'espace...).

Une action de l'Agenda 21 vise à définir les enjeux les plus prégnants d'exemplarité départementale, pour définir plans et modalités d'actions. L'objectif est double : limiter l'impact des activités du Département sur la biodiversité, et montrer que d'autres manières de faire sont possibles.

Plusieurs domaines de compétences du Département sont concernés par une meilleure prise en compte de la biodiversité dans notre gestion et nos investissements : Plan départemental des espaces naturels sensibles (dont certification PEFC de la totalité du domaine départemental boisé), gestion de l'espace, entretien des espaces intérieurs et extérieurs (bâtiments, routes...), introduction des produits locaux et biologiques dans les cantines des collèges...



Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité dans nos travaux d'entretien et de gestion du patrimoine

Un référentiel pour des routes "durables"

Végétaliser après travaux neufs, dont jachères florales, Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (pièces contractuelles), évacuation des déchets d'exploitation, récupération des métaux ferreux et non ferreux et matériaux de dé-construction, traitement des eaux de plate-forme avant rejet, préservation et restitution des zones humides, entretien écologique des dépendances vertes et des abords de voirie, dont fauchage tardif... voici quelques unes des 37 mesures du référentiel pour faire évoluer les pratiques de construction et d'entretien de la voirie départementale.

Entre obligations réglementaires et volontarisme, le secteur des infrastructures évolue, comme l'a montré la signature de la convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain, en mars 2010.

Les indicateurs de résultat (2010)

- > 2 projets de restauration de zones humides en 2010
- > 3.742 m² de jachères fleuries plantées avec l'appui du service de l'environnement dans le choix des essences
- > 10.800 m² de surface d'accotement recouverts de plantes couvrantes et de plantes arbustives

Le savez-vous ?

Le Conseil général gère 22 ports départementaux répartis le long de l'Estuaire et autour du Bassin d'Arcachon. Dans le cadre de l'Agenda 21 de la Gironde, la politique portuaire durable vise à réduire les coûts de construction et d'entretien tout en minimisant les impacts sur l'environnement.

Le plus vaste réseau routier de France

Avec 6 487 kilomètres de routes dont 304 kilomètres de pistes cyclables départementales et 1800 ouvrages d'art, le département de la Gironde détient l'un des plus vastes réseaux routiers départementaux de France.

Le Département reprend la DDE

Avec le transfert des charges de l'État vers le Département, 366 km de routes nationales et environ 500 agents de la Direction Départementale de l'Équipement, ont été intégrés par la Direction des Infrastructures du Conseil Général.

De nombreuses missions, à votre service

Construire des routes, des ponts, des giratoires... implique l'intervention de nombreux acteurs sur le terrain, avant, pendant et après les travaux ! À la Direction des Infrastructures du Conseil Général, c'est toute une organisation et différents métiers qui se coordonnent.

Avec plus de 250 opérations pluri-annuelles à conduire chaque année en Gironde, planifier les chantiers, maintenir le patrimoine en état, adapter les techniques d'entretien pour que la qualité des routes perdure, s'organiser face aux aléas climatiques, veiller à la sécurité des usagers, ainsi que du personnel... sont autant d'actions menées par le Département dans l'intérêt des usagers.

D'après le Magazine Gironde n°86





Production et consommation responsables

Mobilisation des habitants pour une consommation responsable pour une production responsable

Mobilisation des acteurs économiques pour une production responsable

Evolution des activités économiques : agriculture durable, tourisme durable, filières courtes, éco-industries

Economie sociale et solidaire

Renforcement des activités économiques et des services déficitaires sur le territoire

Aménagement et infrastructures durables

Innovation et démarches prospectives / adaptation aux mutations du territoire

Responsabilité sociale

Pour nous, en Gironde...

La commande publique représente environ 15 % du PIB national.

En tant qu'acheteur et maître d'ouvrage, nous avons conscience en Gironde du levier important que représente l'évolution de la commande publique pour orienter une consommation et une production responsables.

Tous nos marchés publics intègrent des critères environnementaux et sociaux et nous avons conditionné nos subventions au respect d'un certain nombre de critères de développement durable depuis 2006.

Cette évolution de la commande se fait en dialogue et en concertation avec les fournisseurs, les maîtres d'oeuvre, les organisations professionnelles et les chambres consulaires dans le double objectif de sensibiliser et qualifier les acteurs économiques locaux pour les accompagner vers des pratiques durables, incontournables aujourd'hui.

Le panel citoyen mobilisé pour l'évaluation de notre premier programme d'actions Agenda 21 avait souligné l'impact de notre collectivité sur les changements de comportements et la sensibilisation pour des pratiques plus responsables.

Nos efforts en matière de prévention des déchets, de santé environnementale, de développement de circuits courts de qualité s'inscrivent dans cette perspective.

Pour autant, les girondins ne sont jamais réduits à leur rôle de consommateurs ; c'est en s'adressant aux citoyens girondins et en permettant à chacun de se sentir dignement citoyen de Gironde et du monde que le Département poursuit ses efforts sur cette finalité.

Questions du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux

Pour évaluer la stratégie territoriale au regard de la finalité «Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources», le référentiel national propose 5 questions aux collectivités locales. Le bilan et les impacts des politiques et actions du département de la Gironde sont présentés en réponse à ces questions.

- Q1. Le projet territorial permet-il d'approfondir la connaissance en matière de consommation et de production responsables sur le territoire ?
- Q2. Le projet territorial vise-t-il la mobilisation des décideurs économiques vers une production responsable ?
- Q3. Le projet territorial vise-t-il le développement d'une consommation et de pratiques responsables ?
- Q4. Le projet territorial prévoit-il l'adaptation de l'économie locale, des emplois et des formations aux évolutions à venir ?
- Q5. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur des modes de production et de consommation responsables ?

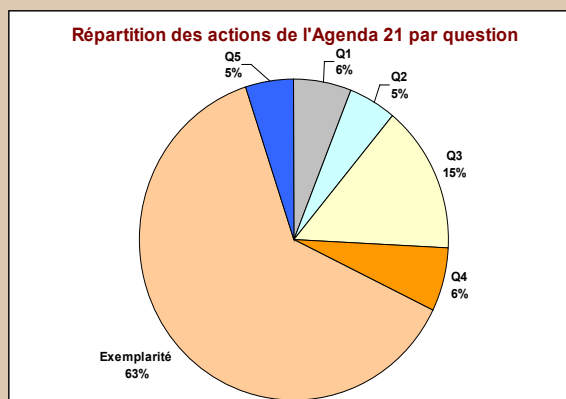
Exemplarité : production et consommation responsables et patrimoine

81 actions dans l'Agenda 21



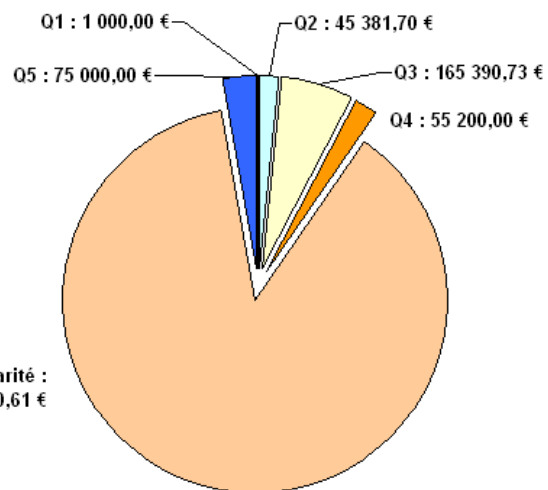
63 % des actions du Département relatives à cette finalité se déploient sur la commande publique (fonctionnement et investissement) dans un souci d'exemplarité.

Répartition des actions de l'Agenda 21 par question



Agenda 21 de la Gironde : les actions pour la production et la consommation responsables...

Répartition du budget par question

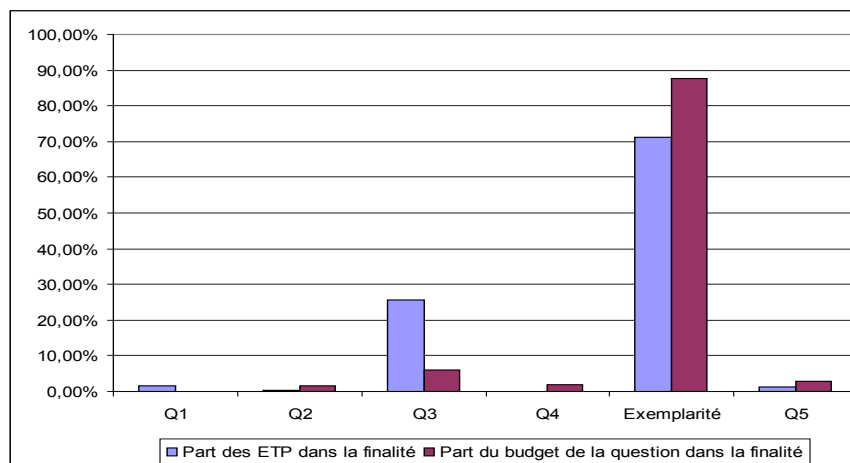
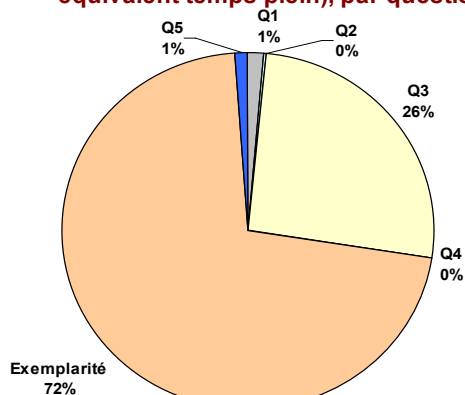


En 2010, le Département de la Gironde a engagé une dépense de 2,7 millions d'euros spécifiquement à des fins d'accompagnement des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (soit 12% du budget de l'Agenda 21 départemental). Ce sont également plus de 30 équivalents temps plein attachés à cette finalité.

La ventilation budgétaire au sein de cette finalité est particulièrement atypique dans la mesure où plus de 90 % de la dépense relève de l'exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et son fonctionnement. Ce sont également plus de 70% des équivalents temps plein qui sont affectés à l'exemplarité. Parmi les postes de dépenses, on retrouve les achats responsables de fournitures et de consommables, l'optimisation des moyens logistiques, le schéma de l'administration électronique et le « green data center », le « multimédia conférence », les clauses sociales et environnementales dans les marchés du Conseil général, mais aussi les travaux sur le patrimoine, tels que la mise en œuvre de glissière bois sur les routes départementales...

Hors actions internes, l'essentiel de l'ingénierie départementale est concentrée sur l'accompagnement des girondins et des acteurs socio-économiques vers des comportements et pratiques de durables : prévention des déchets, réduction des consommations d'eau, tourisme durable, autoproduction accompagnée, manifestations responsables, soutien aux productions sous label de qualité et aux circuits courts de distribution, valorisation des productions locales dans la restauration collective : conseils et encouragements à la consommation responsables par le laboratoire départemental d'analyse auprès des gestionnaires de collèges et responsables de cuisines centrales...

Répartition du temps de travail consacré (en équivalent temps plein), par question



*Du Budget et des hommes... et des femmes...
Part du budget et du temps de travail dédiés à la finalité Prod et conso responsables
au regard des questions du référentiel national*



Finalité Production et consommation responsables : les objectifs girondins et les partenaires



Les priorités du Conseil général

Rencontre d'acteurs et l'émergence de projets de consommation et de production responsables

Le Conseil général s'engage à : repérer et promouvoir les initiatives, organiser des dispositifs d'échanges, développer l'action collective pour modifier nos modes de production et de consommation

Mobilisation des décideurs économiques vers une production responsable

Le Conseil général s'engage à : orienter et accompagner les acteurs vers l'éco-innovation, développer des productions agricoles de qualité et en circuits courts...

Développement d'une consommation et de pratiques responsables

Le Conseil général s'engage à : réduire les consommations d'eau en Gironde, prévenir la production de déchets, promouvoir des pratiques touristiques responsables (Agenda 21 du Tourisme), conditionner les aides et les partenariats, promouvoir d'autres modes de consommation accessibles à tous au quotidien, promouvoir des pratiques respectueuses de la santé-environnement, informer, sensibiliser les girondins, diffuser et soutenir les manifestations responsables...

Adaptation de l'économie locale, des emplois et des formations aux évolutions à venir

Le Conseil général s'engage à : Favoriser et soutenir les démarches collectives en faveur de l'emploi local

En partenariat avec



Mais aussi... Association Nationale des Enquêteurs Sociaux, Union des Jeunes Avocats de Bordeaux, CDOS 33, FREDON Aquitaine, Pôle phytosanitaire de Blanquefort, Syndicats de Bassins Versants, BRGM, CEMAGREF, SIPHEM, AFPA, CESER-Aquitaine, OPCA, DIRRECT, Union régionale des SCOP, ECTI, EGEE, CRGEG, ARACT, SRAG, Clubs d'entreprises, syndicats de collecte et de gestion de déchets ménager, collectivités, Programmes Locaux d'Insertion par l'Economique, Associations de Développement Agricole et Rural, agriculteurs...

Zoom sur :

Dans ce rapport, retrouvez 6 zooms sur les actions production et consommation responsables :

- > Les Trophées de l'Agenda 21 page 88
- > Renforcement des pratiques durables de gestion de l'espace sur les territoires page 89
- > Le plan départemental de prévention des déchets page 90
- > Un Centre de Ressources multipartenarial pour les Groupements d'Employeurs..... page 91
- > Les manifestations responsables page 92
- > Adoption du référentiel "Bâtiment durable"..... page 94

The screenshot shows the 'AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE' website. At the top, there's a header with the logo 'AGENDA 21 LOCAL FRANCE' on the left and 'AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE Le développement durable en actions' on the right, with a 'Gironde CONSEIL GENERAL' logo. Below the header are navigation links: 'CONTACT', 'MENTIONS LÉGALES', and 'CRÉDITS'. The main content area is divided into two columns. The left column, titled 'L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE, ACTE 2', contains text about the department's commitment to sustainable development. The right column features a large illustration of various sustainable development icons (a person in a wheelchair, a house, a bicycle, a person walking, a tree, a wind turbine) with a text box stating: 'Toutes les actions et tous les détails sont accessibles sur internet, dans la Galerie de l'Agenda 21, en cliquant sur l'onglet «Epanouissement»'. An arrow points from this text box to a row of six colorful icons at the bottom: a red icon with hands, a purple icon with a heart, a green icon with a sun, a yellow icon with a plant, a brown icon with a lightbulb, and a blue icon with a globe. The bottom of the page includes a search bar with 'AIDE' and 'ACCUEIL' links, and a 'Rechercher' button. Logos for the European Union and the Gironde department are also visible.

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

AGENDA 21 LOCAL EN GIRONDE
Le développement durable en actions

Gironde
CONSEIL GENERAL
gironde.fr

CONTACT MENTIONS LÉGALES CRÉDITS

L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE, ACTE 2

Dans la filiation du sommet de la terre à Rio en 1992, **l'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable** décliné au sein d'un programme d'actions.

Le Conseil Général de la Gironde s'est engagé en 2004. Son premier programme 2006-2008 d'actions a été évalué en 2009. **L'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde 2010-2012 comprend plus de 350 actions** dans tous les champs d'intervention du Département, mis en oeuvre avec les partenaires et les girondins.

Chacune des vignettes présentées ici correspond à une action que vous pouvez découvrir plus en détail par un simple clic.

Toutes les actions et tous les détails sont accessibles sur internet, dans la Galerie de l'Agenda 21, en cliquant sur l'onglet «Epanouissement»

AIDE ACCUEIL

Rechercher

Plus de détails et d'infos sur : <http://galerie-agenda21.gironde.fr>

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

1. Le projet territorial permet-il d'approfondir la connaissance en matière de consommation et de production responsables sur le territoire ?

Objectifs nationaux

La responsabilité d'une organisation concerne les « impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- > contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- > prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- > respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ;
- > est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en oeuvre dans ses relations ».

Norme – NF ISO 26000 – nov. 2010 - p.4



Repérer et promouvoir les initiatives de consommation et de production responsables

Les Trophées de l'Agenda 21

Lancés en 2007, le concours vise à repérer les initiatives de développement durable des acteurs girondins : entreprises, collectivités, associations, exploitations agricoles, particuliers, établissements scolaires.

Avec la session 2010, ce sont près de 70 acteurs girondins qui ont été distingués par un jury partenarial.

Témoignage



Retour sur l'un des lauréats :

Le lycée professionnel Dassault de Mérignac, distingué dans la catégorie « établissements scolaires » pour le recyclage d'huile usagée en biocarburant.

L'idée est née d'une discussion entre deux amis. L'un est professeur au lycée Kastler de Talence, l'autre chimiste au lycée Dassault de Mérignac. Penché sur un moteur, le premier demande au second : « tu ne pourrais pas concevoir un carburant bio ? ».

Le défi est vite relevé : « Avec l'huile de la cantine, nous avons la matière première sous la main », raconte Jean-Luc Agard. Les élèves du BTS « réalisation d'ouvrages chaudronnés » de Talence effectué les études, puis l'année suivante, ils ont construit un réacteur chimique.

« A la rentrée prochaine, mes élèves prendront le relais, explique le professeur de Mérignac. Ils produiront les premières gouttes d'huile bio d'ici un an et demi.

Le trophée est une source de motivation supplémentaire pour des profs et des élèves déjà très impliqués. » A suivre...

Les indicateurs de résultat (2010)

- > Plus de 50 candidats en 2010
- > 66 Lauréats depuis 2007
- > 200 fiches de réalisations exemplaires en ligne sur le portail www.gironde.fr, consultées 1000 fois en 2010



2. Le projet territorial vise-t-il la mobilisation des décideurs économiques vers une production responsable ?

Objectifs nationaux

- > D'ici 2012, doubler les volumes de vente de produits disposant d'un écolabel (NF environnement ou écolabel européen)
- > Cultiver en agriculture biologique 6% de la surface agricole utile (SAU) en 2012, et 20% en 2020
- > D'ici 2012, arriver à 50% des exploitations agricoles engagées dans une démarche de certification environnementale, et à 30% d'exploitations à faible dépendance énergétique d'ici 2013

Stratégie Nationale du Développement Durable 2010-2013
Loi Grenelle 1 n° 2009-967 du 03/08/09



Développer les productions agricoles de qualité valorisées en circuits courts

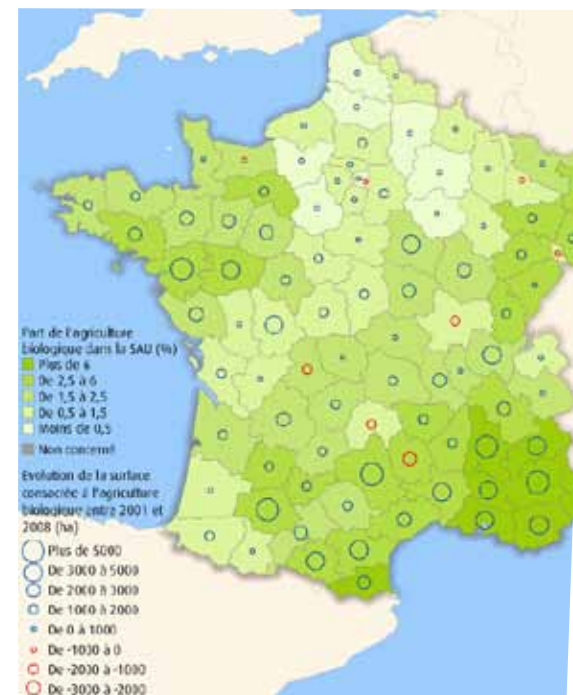
Renforcement des pratiques durables de gestion de l'espace sur les territoires

Le soutien aux pratiques agricoles durables s'articule autour de 3 axes :

- *Le soutien aux pratiques agricoles durables* (plans locaux d'actions agro-environnementaux ; projets agro-environnementaux ; pratiques durables des exploitations...)
- *Le soutien à l'agriculture biologique de proximité* (développement des surfaces et des productions en adéquation avec la demande des consommateurs, structuration des filières dont la restauration collective, accès au foncier...)
- *L'accompagnement des collectivités* vers les plans de désherbage ou de gestion différenciée des espaces, dont l'exemplarité du Conseil général dans la gestion de la voirie.

Indicateurs de résultat (2010)

- > Soutien à la plantation de 13.823 mètres de linéaires de haies
- > Soutien à la plantation de 19 hectares en agroforesterie
- > 70 collectivités sensibilisées aux pratiques durables d'entretien des espaces publics
- > 65 demandes de subvention pour des pratiques agricoles durables



Surface en agriculture biologique par département en 2008 et évolution depuis 2001 Source : Agence bio, Statistique agricole annuelle

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

3. Le projet territorial vise-t-il le développement d'une consommation et de pratiques responsables ?

Objectifs nationaux

- > Recycler 35% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2012 et 45% d'ici 2015
- > Recycler 75% des emballages ménagers d'ici 2012 contre 60% en 2006
- > Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant d'ici 2013

D'après : Loi Grenelle 1 n° 2009-967 du 03/08/09, art. 46



La prévention des déchets vue par le Conseil général des Jeunes en 2009



La formation des Guides Composteurs, dans le cadre du Plan Départemental de prévention des déchets

Prévenir la production de déchets

Le plan départemental de prévention des déchets



Fin 2009, le Conseil général s'est engagé avec l'ADEME pour le Plan Départemental de Prévention.

Trois axes structurent l'action départementale :

- > Exemplarité du Conseil général,
- > Animation de la prévention en Gironde,
- > Réalisation d'actions départementales.

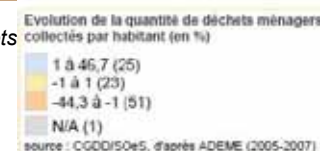
L'objectif est de couvrir 80% de la population girondine par un des programmes locaux de prévention, coordonnés à l'échelle départementale d'ici 2014. Les partenaires privilégiés sont les EPCI à compétence déchets de plus de 20 000 habitants.

Les résultats en 2010

- * 3 axes et 17 actions composent le plan départemental de prévention
- * 19 % de la population girondine couverte par 2 plans locaux en construction



Evolution de la quantité de déchets ménagers collectés par habitant (en %) ADEME - 2005 - 2007



Les écomatismes.com
Ensemble en Gironde, plus d'actions moins de déchets

4. Le projet territorial prévoit-il l'adaptation de l'économie locale, des emplois et des formations aux évolutions à venir ?

Objectifs nationaux

- > 2020 : Objectif de 600 000 emplois verts (Orientations pour le développement des métiers de la croissance verte - sept 2009)
- > 2012 : Dans le secteur du bâtiment, prolonger le dispositif FEEBAT pour former 120 000 professionnels

Plan de mobilisation des filières et des territoires - 2010



Les deux groupements d'employeurs créés en 2010 sont multisectoriels, l'un est ancré sur le bassin d'Arcachon et l'autre sur la rive droite de l'agglomération bordelaise.

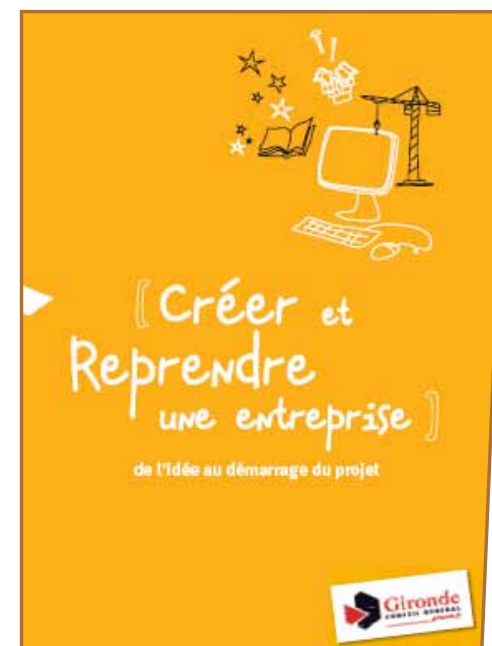
Favoriser et soutenir les démarches collectives en faveur de l'emploi local

Un Centre de Ressources multipartenarial pour les Groupements d'Employeurs

Initié et soutenu par le Conseil général, le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs est chargé de promouvoir le concept de groupements d'employeurs, de Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification et d'autres formes d'économie solidaire.

A l'écoute des acteurs économiques, sociaux et culturels, il est un lieu d'innovation sociale et d'émergence de nouveaux rapports sociétaux fondés sur les principes de sécurité et de stabilité de l'emploi. Il s'inscrit par ailleurs dans la logique de cohésion et de développement durable des territoires. Le Centre de Ressources se donne également pour objectif prioritaire de veiller à la cohésion des groupements d'employeurs qui constituent des passerelles entre l'accès au marché de l'emploi pour ceux qui en recherchent et la souplesse nécessaire des entreprises dans leurs activités et productions.

Ainsi, il veille à la pérennité de l'emploi du salarié. Celui-ci fait valider ses compétences aux entreprises qui les recherchent. En finalité le centre de ressources développe en parallèle les conditions d'épanouissement du salarié sur son poste et l'optimum économique de l'entreprise dans son activité.



Les indicateurs de résultat (2010)

- > 37,5% d'adhésions supplémentaires au centre de ressources entre 2009 et 2010. Ces adhésions concernent des syndicats d'employeurs.
- > 2 nouveaux groupements d'employeurs créés en 2010.

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

5. Le projet territorial favorise-t-il la cohérence des politiques et des actions menées sur le territoire en faveur des modes de production et de consommation responsables ?

Objectifs nationaux

- > Incitations à acheter et consommer durable des entreprises et des particuliers vers des produits plus favorables en termes d'impacts sur l'environnement et de conditions sociales de production
- > Exemplarité des achats publics en tant qu'accélérateurs de changement afin de réduire les impacts liés aux consommations courantes des administrations.

Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013



Réunion du Comité de Pilotage du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux en Gironde

Agenda 21 de réseau : Axe Consommation responsable

4 chantiers partagés en 2010

- Manifestations responsables
- Restauration collective saine et durable
- Achats publics responsables
- Santé Environnementale

Les manifestations responsables

Le chantier sur les manifestations responsables est lancé en 2007, avec l'ADEME, Meduli Nature, des partenaires sportifs, culturels, associatifs et les collectivités...

En 2010, il produit 2 guides, rassemblant outils méthodologiques et témoignages, et des outils de communication. Le Salon des manifestations responsables 2010 a rassemblé plus de 100 acteurs, autour des témoignages des 24 lauréats de l'appel à projets 2010.

Les résultats en 2010

- > 20 manifestations accompagnées par un régisseur Développement Durable, dont 5 dans le cadre d'un accompagnement territorial collectif, mêlant associations et collectivités
- > 274.000 spectateurs touchés lors d'un de ces événements
- > 20 événements bénéficiaires du dispositif de prêt de gobelets réutilisables, touchant 50.000 spectateurs



Témoignage



« Depuis 2005, nous travaillons avec le festival Reggae Sun Ska et l'association Music'Action pour intégrer le dévelop-

pement durable dans l'organisation du festival.

En Gironde, le partage des connaissances, le transfert de compétences, la mutualisation des moyens sont autant d'outils qui accélèrent les passages à l'acte.

Ce travail se poursuit depuis 4 ans et nous tenons à remercier tous les partenaires qui ont collaboré ensemble à la réussite de ce projet : l'association Music'Action, le Conseil général de Gironde, l'ADEME, le Conseil Régional d'Aquitaine, le RAMA, les collectivités membres du CDA21 ainsi que les nombreux autres contributeurs. »

Axel Crepey, Directeur de l'association Meduli Nature.



Exemplarité : Les engagements du Conseil général

Sensibilisation, information et formation des agents et élus pour des comportements plus responsables.

Le Conseil général s'engage à : Réduire notre empreinte écologique (5 défis), Développer une démarche de contrôle interne (gestion des risques), Elaborer un plan de formation découlant des besoins et de l'analyse des métiers (amélioration continue et DD), Entretien écologique des locaux sociaux, Exemplarité du Conseil général dans la gestion de ses déchets,

Formation des 800 agents d'entretien des collèges et des équipes au nettoyage écologique et à la gestion raisonnée, Formation des agents à l'entretien responsable des dépendances vertes, Explorer des champs nouveaux et leurs traductions, Mener une politique d'achats éco-responsables, Optimiser et sécuriser la relation avec les partenaires, Guide interne de la participation, Relais territorial DD par les Pôles Jeunesse Territoriaux, organiser les Trophées Agenda 21, Valorisation et mobilisation internes (5 défis, matinales, planète 21)

Mesure, connaissance et suivi de nos consommations pour les réduire et les modifier

Le Conseil général s'engage à : Améliorer le bilan carbone patrimoine et services, mener l'exemplarité dans la gestion de nos déchets, Mener une politique d'achats éco-responsables, Utiliser les écomparateurs 'TP'

Optimisation de nos moyens

Le Conseil général s'engage à : Développer le management de la qualité par la mise en œuvre du pilotage des processus, Développer les éléments de pilotage des actions et des moyens en s'appuyant sur un système d'information décisionnel, Favoriser et diffuser les logiciels libres, S'inscrire dans une démarche Green data center, S'inscrire dans une démarche d'optimisation des moyens logistiques, Refondre la politique d'impression d'étages, Suivre le niveau d'exigence des fournitures écoresponsables

Développement de l'e-administration

Le Conseil général s'engage à : mettre en œuvre le Schéma directeur de l'administration électronique, Collecter et les archives électroniques, Dématérialiser la bourse départementale d'insertion, Dématérialiser les liaisons avec les partenaires, Développer la Multimédia conférence, Développer les Imprimés en ligne, téléprocédures et moyens de numérisation, Construire le Pôle numérique régional aux Archives départementales, Mener les Projets Actes et Helios...

Développement de la e-communication

Le Conseil général s'engage à : Améliorer l'accès à l'information et les échanges via les dispositifs numériques, Communiquer sur les actions majeures de DD, Développer l'Espace thématique jeunesse, Mettre à jour le Portail social sur les interventions, prestations et services, Migrer à l'éco-communication (outils de communication interne, dématérialisation, modernisation, adaptation à la cible), Diffuser une newsletter A21...

Approfondissement de notre politique d'achats responsables (critères sociaux et environnementaux)

Le Conseil général s'engage à : Augmenter la part de fournitures écoresponsables et consommer mieux, développer l'offre responsable du Domaine LAGORS, Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les achats de textile pour CAP 33, Introduire des critères DD dans la restauration des collèges, Réduction et tri des déchets

Développer l'exemplarité de la commande publique concernant le patrimoine bâti

Le Conseil général s'engage à : Poursuivre les contrats fluides avec plan de progrès (collèges), appliquer le référentiel « Bâtiment durable », Intégrer des critères de DD pour la construction d'équipements sportifs, Introduire les critères DD dans les restructurations immobilières des MECS, Mesurer la satisfaction des occupants de la plate-forme accueil maintenance, mener le projet immobilier Solidarité 2010 en concertation avec les agents et les usagers...

Pratiques responsables en matière de voirie durable (investissement, sécurisation, gestion)

Le Conseil général s'engage à finaliser et à mettre en œuvre le référentiel Routes Durables et ses 37 actions

Prévenir et gérer durablement les déchets du Conseil général

Le Conseil général s'engage à approfondir son exemplarité dans la gestion de ses déchets

Retrouvez en annexe tous les indicateurs d'exemplarité du Département sur la finalité

Des rendez-vous qui ont mobilisé en 2010...

Choisissons des produits avec des labels environnementaux

Désignation	Signification	Exemples de produits
 Étiquette label écologique européen	Certifie que le produit respecte à des critères environnementaux liés au cycle de vie du produit. La signification de ce label est la même dans tous les pays européens.	Détergents, engouffres électriques, lave-linge, peindre, cosmétiques, textiles, peintures, chaussures, Produits alimentaires et produits pharmaceutiques inclus.
 NF Environnement label écologique français	Certifie que le produit respecte à des critères environnementaux, basés sur une analyse du cycle de vie du produit.	Peintures, vernis et produits connexes, sacs poubelle, outils pour entretien de sol, aspirateurs, machines à laver, compresseurs, moteurs de bureau et matériel scolaire, Brico à l'écologie, sacs de ciment...
 Port vert	Label signifiant que l'entreprise a payé la contribution obligatoire au profit de valorisation des déchets d'emballages ménagers aux normes agréées Eco-Emballages SA et Adelphe.	Tous les emballages ménagers non consignés
 Bilan de l'ADEPA	Ce logo signifie que le produit ou l'emballage est recyclable.	Emballages ou produits en papier ou carton, parties plastiques
 Bilan de l'ADEPA avec 10	Cela signifie que le pourcentage de matières recyclées qui composent le produit ou son emballage.	Emballages ou produits en papier ou carton, parties plastiques
 Tideman	Invitation à jeter les emballages dans une poubelle.	Emballages jetés individuellement

Le geste en plus
Pour les enveloppes et le papier, préférez le papier recyclé (son blanchi au chlore) ou encore le papier issu de forêts gérées durablement (label FSC ou PEFC)



8 décembre 2010 - Le Conseil général adhère à l'association «Marchés Publics d'Aquitaine»

«La dernière Commission Permanente de l'année 2010 s'est prononcée favorablement pour l'adhésion du Conseil général à l'association Marchés Publics d'Aquitaine. Cette structure va nous permettre d'être présents sur un outil de gestion dématérialisée et de publication Web regroupant les marchés publics de plus de 350 entités publiques ou parapubliques d'Aquitaine.

L'intérêt de cette mutualisation est double :

- > pour les entreprises : accès facilité aux commandes publiques (puisque les informations relatives aux marchés publics de la plupart des acheteurs publics sont sur un même site)
- > pour le Conseil général : diminution des charges (partage des coûts d'investissement et de maintenance) et amélioration de la concurrence par l'augmentation potentielle du nombre de réponses à nos consultations.»

Service de la communication interne, Mascaret, décembre 2010

Question du Référentiel national d'évaluation des projets territoriaux de DD

6. La collectivité montre-t-elle l'exemple par ses pratiques internes ?

Production et consommation responsables et patrimoine

A travers les 35 directions de l'institution, ce sont plus de 100 agents qui passent des marchés. Le service de la commande publique est commun. Il regroupe une dizaine d'agents, dont un « acheteur durable » dédié à l'accompagnement des acheteurs sur les critères de développement durable. Le service de la commande publique suit depuis 2006 la procédure interne qui oblige chaque service, pour un investissement, une prestation ou une fourniture, à s'interroger sur ses impacts de développement durable au regard de la totalité du cycle de vie.

Plusieurs référentiels sont utilisés pour intégrer le développement durable comme autant d'outils adossés aux marchés publics :

- Référentiel pour des 'bâtiments durables'
- Cahier de recommandations architecturales et environnementales pour les collèges
- Référentiel pour l'insertion de la clause sociale dans la commande publique (investissements, fournitures, prestations)



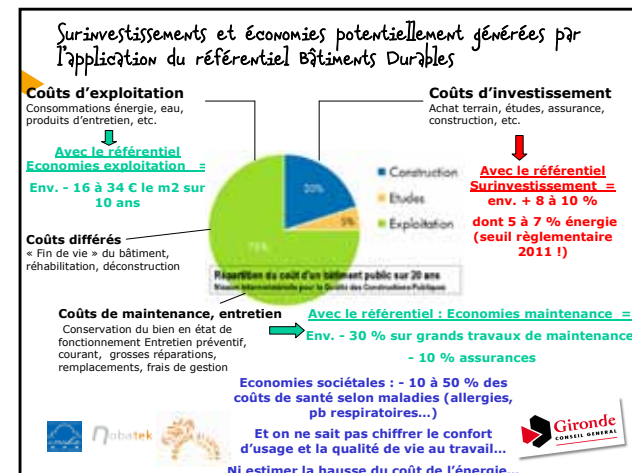
Les 11 thèmes du Référentiel «Bâtiment durable»

Développer l'exemplarité de la commande publique sur le patrimoine bâti

Adoption du référentiel "Bâtiment durable"

Fruit d'un travail collaboratif entre les directions maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre du Conseil général et avec l'appui de l'ADEME, ce référentiel fournit un cadre de référence aux prestataires du CG, en cohérence avec le développement durable dans toutes ses dimensions.

Il fixe les niveaux minima de performance et d'exigences à prendre en compte dans les programmes et propose des outils pour assurer cette qualité dès la phase d'études préalables jusqu'à la phase d'exploitation du bâtiment.



Approche économique : sur-investissements et bénéfices, d'après le référentiel bâtiment Durable, Conseil général de la Gironde, Nobatek, 2010

Les indicateurs de résultat (2010)

> Adoption du référentiel, à intégrer dès janvier 2011 à tout Dossier de Consultation des Entreprises

> 11 thèmes et 34 fiches (ex : Matériaux et produits ; Energie et confort thermique ; Santé environnementale ; Entretien, pérennité des performances environnementales ; Clause Sociale ; consultation des parties prenantes...)



La boîte à outils SMO



D- Modalités de dialogue

1. Informer et communiquer : déterminants du dialogue et de la coopération..... page 98
La communication interne, la communication externe en 2010
2. Consultations sur le premier rapport de développement durable..... page 101
Méthode de consultation et synthèse des principaux résultats
3. Coopérer au-delà des frontières du département..... page 104
Coopération décentralisée, coopérations européennes, échanger et monter en compétences

1. Informer et communiquer : déterminants du dialogue et de la coopération

La question de la communication d'un projet global avec la complexité inhérente au développement durable et celle de l'accessibilité de l'Agenda 21 aux différentes cibles de l'institution ont été soulevées par l'évaluation du premier programme d'actions. La lisibilité tant de la démarche que des réalisations est un élément indispensable du projet territorial de développement durable. Condition de crédibilité, elle est déterminante dans les nouvelles modalités de dialogue et de coopération que le Conseil général de la Gironde entend nouer avec ses partenaires et avec les Girondins pour répondre aux enjeux du développement durable.

Coline VERNEAU, lors de son stage de 6 mois en Master 2 Médiation des Sciences à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication de Bordeaux a contribué, grâce à la mobilisation des services de communication interne et externe, à une mise à plat et à des propositions pour une nouvelle stratégie pour une communication accessible au plus grand nombre.

Communication interne en 2010

Matinales A21

Une rencontre mensuelle ouverte à tous les élus et tous les agents
Pour :

- Échanger, partager autour d'un thème à l'aune des orientations nationales et locales et des réalisations du CG (interne et politiques) et des partenaires
- Débattre et envisager des pistes d'amélioration
- Mettre en relations avec les actions des partenaires

Intervention de Frédéric Dupuy

Frédéric Dupuy, du Bureau du Patrimoine Naturel (Service de l'Environnement et de l'Écotoxicologie / Direction de l'Environnement et du Tourisme / DGAC), présente les actions menées par le Conseil Général pour préserver les espèces menacées.



Intervention de Frédéric Blanchard

En introduction, Frédéric Blanchard, Directeur du Conservatoire Botanique Sud-Aquitain, rappelle ce qu'est la biodiversité et les principaux enjeux liés à sa préservation, notamment pour nous, en Gironde.



Planète 21

Une newsletter mensuelle pour :

- Suivre l'actualité de l'Agenda 21 de la Gironde
- Décortiquer un thème, une orientation à l'aune des actions menées par l'institution
- Mettre en relations avec les actions des partenaires



Mascaret

Un Intranet pour :

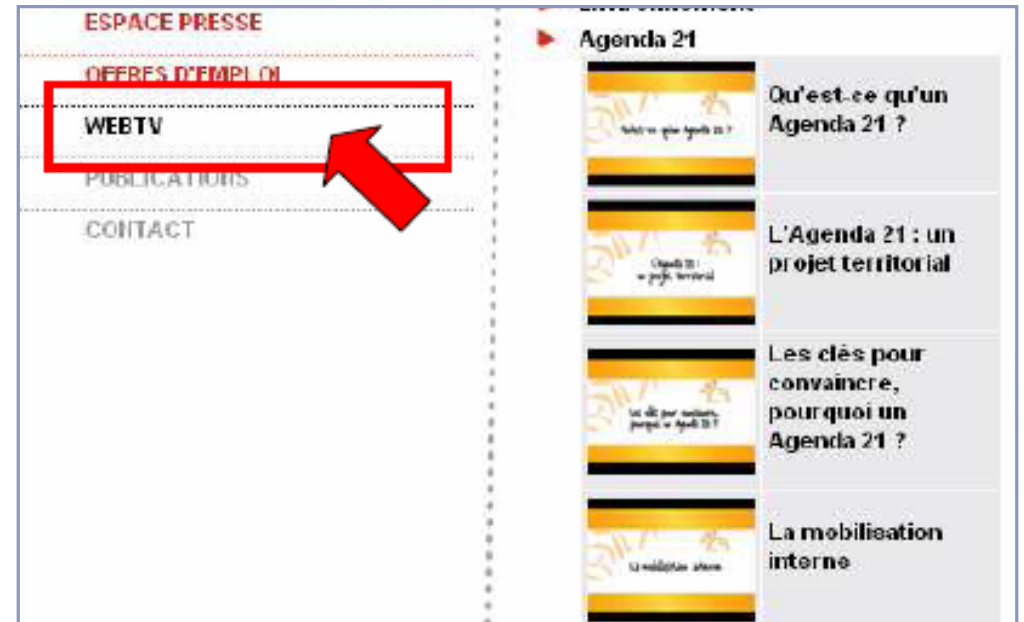
- Suivre l'actualité de l'Agenda 21 de la Gironde
- Retrouver les outils partagés et les éléments de suivi
- Mettre en lumière des réalisations exemplaires en favorisant les témoignages
- Tester de nouveaux modes de communication du projet (boule à facettes interactive)



Communication externe en 2010



Un accès sur le portail lisible dès la page d'accueil.



Une Web TV riche de témoignages et de retours d'expériences



Des publications périodiques qui mettent le développement durable au sommaire



La campagne des "Ecomatismes" récompensée !

«Le Conseil général de la Gironde vient de recevoir un des Grands Prix CAP'COM pour sa campagne de prévention des déchets "Les écomatismes".

En novembre dernier, s'est déroulée la première campagne de communication totalement dématérialisée et « zéro carbone » du Département de la Gironde. La récompense reçue est le prix "Spécial Jeunes", décerné en partenariat avec l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes).

Pour réduire vos déchets, pensez aux "Ecomatismes" !

Pour mieux consommer, produire moins de déchets et limiter les toxiques, le Conseil général de la Gironde a lancé en novembre une campagne de communication baptisée « les Ecomatismes ». Cette campagne s'inscrit dans le volet prévention du plan départemental des déchets ménagers et présente des spots ludiques et pratiques qui donnent les bons conseils pour réduire ses déchets. Cette campagne sans papier pour un bilan carbone zéro, a été présentée sur la chaîne locale TV7, à la radio, dans les salles de cinéma du département et sur internet. Un site dédié a été créé : www.lesecomatismes.com. (3 600 spots radio, 140 diffusions télé, 5425 diffusions dans les cinémas étaient prévus sur le mois de novembre). Le Département de la Gironde a consacré 180 000 € à cette campagne de prévention grand public qui répond aux critères de développement durable.)

En partant du principe que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, le Conseil général de la Gironde a souhaité lancer une vaste campagne de sensibilisation à la réduction des déchets.

Films et spots radios présentent huit gestes écologiques et citoyens à la portée de tous les Girondins

- > utiliser des sacs réutilisables pour faire ses courses
- > préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille
- > acheter des produits au détail plutôt qu'emballés
- > avoir le réflexe déchèteries pour les produits toxiques
- > faire du compost ; donner ou réparer avant de jeter
- > limiter les impressions de papier > utiliser des piles réutilisables.

Pour tout savoir sur les écomatismes <http://www.lesecomatismes.com/> »

Service de la Communication Interne, Mascaret, juillet 2009



2. Consultations sur le premier rapport DD

La méthode

En cohérence avec les éléments déterminants des projets de développement durable, le Conseil général a choisi de réaliser une consultation avant de présenter à l'Assemblée Départementale son 1er rapport de développement durable. Du fait des contraintes calendaires, cette consultation a été menée sur un temps très court et a pris la forme d'une « enquête flash » sur internet.

Du 27 septembre au 7 octobre, cette « consultation flash » a ciblé 3 publics :

- les girondins, à travers un questionnaire en ligne, dont la promotion a été réalisée sur le portail Internet Gironde.fr
- les partenaires, à travers un questionnaire spécifique, lui aussi en ligne, ont été mobilisés par courriel (près de 750 contacts)
- les agents du département, ont été sollicités par questionnaire (via l'intranet et courriel, 6200 agents concernés).

L'objectif de cette consultation était triple :

- mesurer l'évolution de la mobilisation sur le développement durable et la connaissance des actions menées par le Département, en reprenant une partie du questionnaire utilisé lors de l'évaluation du 1er programme d'actions de l'Agenda 21 (2009)
- mesurer l'adéquation entre les objectifs du rapport de développement durable fixés par décret, et le rapport présenté par le Département au titre de l'année 2010,
- recueillir des propositions de modes de contribution pour l'élaboration du prochain rapport de développement durable (2011).

Synthèse des résultats

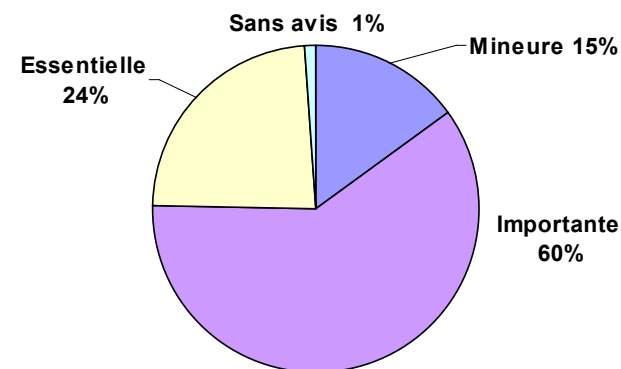
450 personnes ont répondu à cette consultation qui a duré moins de 15 jours, dont pour moitié des agents départementaux (220), un quart de partenaires (110) et un quart de girondins (120).

Le développement durable est clairement une préoccupation partagée : pour 84% des agents répondant, il est une préoccupation majeure ou essentielle (en baisse toutefois par rapport à 2009 : 92.3%).

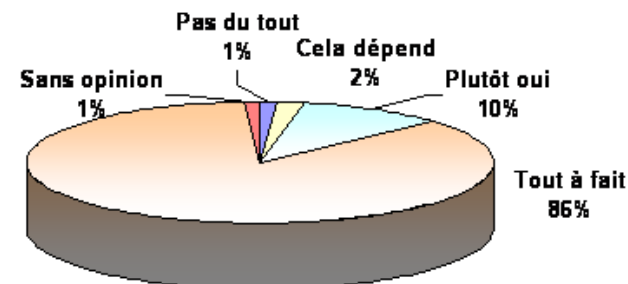
Pour 90% des partenaires, le développement durable est une forte préoccupation, dont 56% pour qui elle est essentielle.

Pour les girondins, la préoccupation reste aussi très forte puisque pour 96% des répondants, le Département est légitime pour conduire une démarche de développement durable (en très légère augmentation par rapport à 2009 : 94.7 %). Ainsi, en 2011, les ¾ des répondants ont connaissance de l'Agenda 21 de la Gironde (contre 70% en 2009).

Agents : Dans votre vie professionnelle, diriez-vous que le développement durable est une préoccupation :



Girondins : Y-a-t'il un intérêt à ce que le Département conduise une démarche de développement durable ?

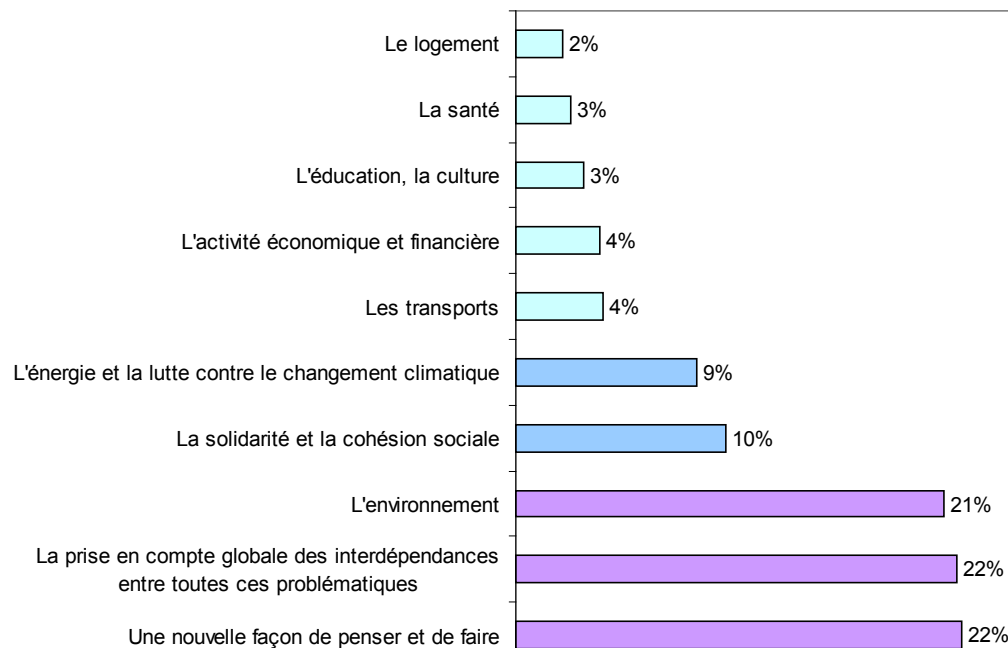


La définition du développement durable fait aussi l'objet d'un relatif consensus : pour 22% des répondants, c'est avant tout une approche transversale qui concerne tous les champs de l'action publique, à travers leurs interactions.

Pour 22% également, c'est aussi une nouvelle façon de penser et de faire (contre 18% en 2009). Ensuite, les répondants expriment une préoccupation en faveur de l'environnement (21%), la solidarité et la cohésion sociale (10%), ou encore la lutte contre le changement climatique (9%).

Si la vision environnementale du développement durable reste forte, elle arrive toutefois cette fois-ci en 3ème position alors qu'elle était en 2ème position en 2009.

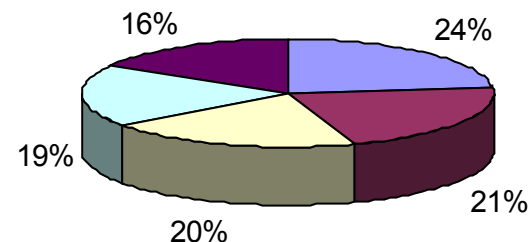
Pour vous, le développement durable, c'est ?



Les partenaires qualifient la nature de leurs travaux avec le Département comme assez transversale, même si la finalité qui semble la plus présente dans les partenariats concerne les modes de production et de consommation responsables (24% des répondants abordent cette finalité dans leurs échanges avec le Département).

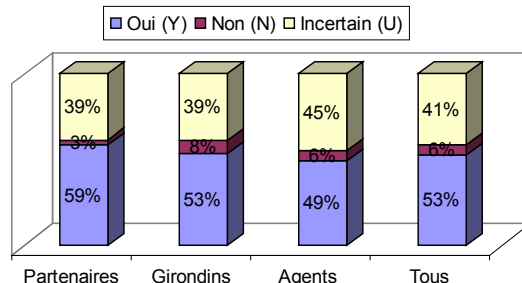
Si l'on s'intéresse aux leviers qui facilitent l'engagement de chacun dans le développement durable, les girondins, comme les agents du Département répondent d'abord sur la crédibilité du projet et son aspect concret (37% et 45%). Deuxième levier, ils souhaitent être consultés et volontaires pour participer à la démarche (30 % et 20%), et enfin de bien comprendre en quoi ils contribuent au développement durable (pour 10% des girondins et 11% des agents). Ces valeurs sont stables par rapport à 2009

Partenaires : Quelles finalités sont les plus abordées dans votre partenariat avec le Conseil Général ?



- Production et consommation responsables
- Préservation de la biodiversité et des ressources
- Cohésion sociale et territoriale
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

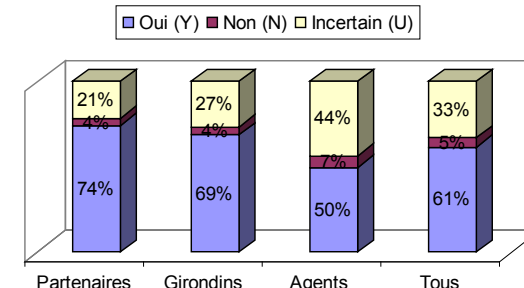
Pensez-vous que le rapport DD 2010 rend lisible l'exemplarité de l'institution ?



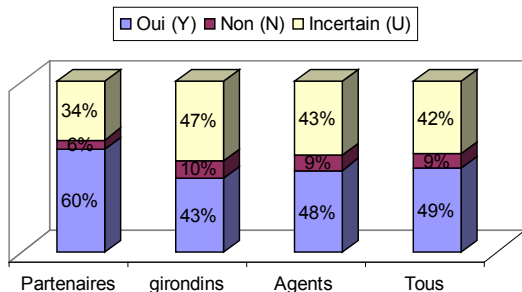
Selon les répondants, le point fort de ce 1er rapport de développement durable est sa capacité à informer les citoyens, en particulier pour les girondins et les partenaires ainsi qu'à améliorer la transparence de l'action publique, pour 61% des répondants, dont 76% des partenaires.

Ensuite, il éclaire les impacts des politiques départementales en matière de développement durable, élément souligné par les agents du département à 58% et rend compte de l'exemplarité de l'institution, notamment pour 59% des partenaires. Enfin, les partenaires soulignent pour 60% des répondants, la capacité du rapport de développement durable à restituer une dynamique territoriale et partenariale.

Pensez-vous que le rapport DD contribue à l'information des citoyens ?

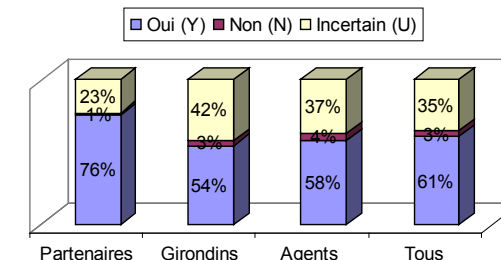


Pensez-vous que le rapport DD 2010 rend compte d'une dynamique territoriale partagée ?

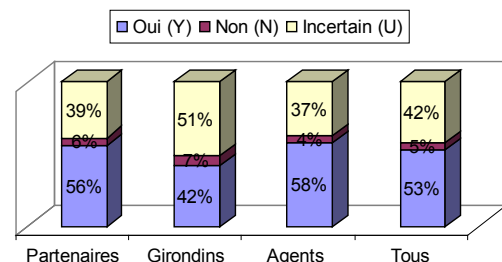


Pour finir, il est à noter une part importante de réponses 'sans avis' qui apparaît systématiquement en 2ème position, voire même dans un cas en première. Une grande partie de l'explication se trouve dans les commentaires ouverts qui ont complété le questionnaire : un grand nombre de répondants ont été freiné dans leur lecture par la longueur (nombre de pages) et la technicité apparente du présent rapport. Le court temps de consultation est la seconde raison invoquée.

Pensez-vous que le rapport DD 2010 améliore la transparence de l'action publique pour le développement durable

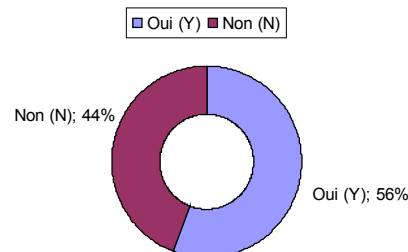


Pensez-vous que le rapport DD 2010 éclaire les impacts des politiques départementales en matière de développement durable ?

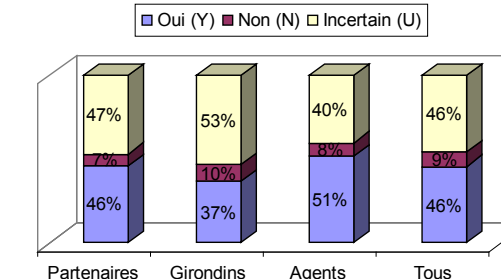


Faciliter l'accessibilité et la lisibilité du rapport pour le grand public est la première piste d'amélioration attendue. Pour autant, seule la moitié des répondants souhaite être associée à l'élaboration du prochain rapport qui portera sur l'exercice 2011.

Partenaires : L'année prochaine, souhaitez-vous contribuer à l'élaboration du rapport de DD ?



Pensez-vous que le rapport DD 2010 rend compte des méthodes de construction et d'évaluation des politiques départementales ?



3. Coopérer au-delà des frontières du département

Rattachée au cabinet du Président, la Mission de Coopération et Relation Internationale - Citoyenneté Européenne a signé des conventions de coopération avec la Wilaya d'Adrar en Algérie, la province du Houët au Burkina Faso, la Voïvodie de Poméranie occidentale en Pologne et la municipalité métropolitaine de Samsun en Turquie. Pour autant, au-delà d'une coopération conventionnée avec ces territoires, elle s'est aussi engagée dans une coopération de projets et d'actions avec d'autres pays (Maroc et Sénégal en 2010).

L'objectif du Département est de coordonner l'action des acteurs girondins partenaires autour des priorités de développement souhaitées par les collectivités locales partenaires. Ces coopérations sont généralement matérialisées par des projets qui se réalisent sur plusieurs

années et le développement durable reste un fil conducteur essentiel de ces partenariats.

Notre collectivité est bien évidemment signataire de la Charte de la Coopération décentralisée pour le développement durable. Cette charte dont l'ambition est d'articuler étroitement la coopération décentralisée à la problématique très transversale du développement durable nous engage à mettre en oeuvre des coopérations décentralisées durables qui favorisent le rapprochement et la paix entre les territoires et les peuples, la compréhension et l'ouverture à des cultures et savoir-faire différents, source d'enrichissement réciproque et d'innovation. Elle permet ainsi d'intégrer la dimension internationale dans notre démarche de développement durable.

Formation d'animateurs au Burkina Faso : les maisons de quartiers, les pôles jeunesse sont des lieux de vie ouverts pour les jeunes jouant un rôle essentiel dans la pratique du sport, l'accès aux livres, internet... Il est important que ces lieux soient animés par des professionnels formés aux techniques d'animation. C'est ainsi que plusieurs jeunes ont obtenu leur diplôme d'animation BAFA après un stage co-organisé par l'association Valt33 et le Conseil général.

Cet échange est d'autant plus intéressant que par une récente loi de décentralisation, le Burkina Faso a octroyé aux maires des villes de 20 000 habitants de nouvelles compétences qui vont entraîner une augmentation du besoin de professionnels dans le domaine de l'animation.

Echange de savoir faire avec la DSI du CG

En octobre 2010, dans le cadre d'échanges de fonctionnaires, le directeur des services informatiques de la mairie de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso est venu approfondir ses connaissances en termes de logiciels libres et de mise en place de serveurs informatiques adaptés à la gestion de sa collectivité. L'objectif visé est de développer la dématérialisation : un exemple, faciliter l'accès des données comme l'état civil pour éviter aux populations de se déplacer.



Sauvegarde des manuscrits du Désert en Algérie :

Ces manuscrits anciens dont certains remontent au moyen âge sont un patrimoine historique et religieux d'une valeur inestimable. Eparpillés dans des villages, ces manuscrits sont petit à petit rassemblés dans le Centre National des Manuscrits, bâti spécialement à cet effet.

Afin de pérenniser le travail de mémoire essentiellement oral et de partager les connaissances, de mettre ces trésors à disposition du plus grand nombre, les Archives Départementales apportent leur expertise au service de la collecte, la conservation, la manipulation de ces manuscrits.



Cohésion sociale

Epanouissement des êtres humains

Climat

Biodiversité

Production et consommation responsables

Annexes

Tableaux de bord de suivi des indicateurs
d'exemplarité de l'institution

Sommaire Annexes :

Indicateurs de gestion, investissement et fonctionnement internes au regard de la finalité Cohésion.....	page 108
Indicateurs de gestion, investissement et fonctionnement internes au regard de la finalité Epanouissement.....	page 111
Indicateurs de gestion, investissement et fonctionnement internes au regard de la finalité Climat.....	page 114
Indicateurs de gestion, investissement et fonctionnement internes au regard de la finalité Biodiversité.....	page 120
Indicateurs de gestion, investissement et fonctionnement internes au regard de la finalité Production et consommation responsables.....	page 122

La conditionnalité développement durable : facteur d'accélération de l'ancrage de la responsabilité sociétale du Département

Pendant le temps de concertation autour de l'élaboration du premier programme d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde, le Conseil général a mis en place des chantiers transversaux sur des thèmes sur lesquels il n'était point besoin d'attendre la fin du diagnostic concerté pour savoir qu'il fallait agir. Les thématiques ainsi approfondies et expérimentées ont toutes débouchées sur une politique départementale (gestion durable des forêts, Haute Qualité Environnementale, énergies renouvelables...) mais deux ont particulièrement contribué à la transformation durable des pratiques internes : les achats responsables et la conditionnalité à des critères de développement durable de tous les investissements soutenus et réalisés par le Conseil général.

Investir durablement
en Gironde

La preuve par 10



En décembre 2005, l'Assemblée départementale a ainsi adopté deux délibérations applicables immédiatement : la première sur la systématisation de la prise en compte de critères environnementaux, éthiques et équitables dans toute la commande publique départementale ; la seconde sur le choix d'un minimum de 3 critères de développement durable comme conditionnalité aux subventions allouées pour les investissements des maîtres d'ouvrages publics et privés, ce minimum s'appliquant également au patrimoine départemental.

Concernant les impacts territoriaux de cette seconde mesure, le potentiel d'accélération de la prise en compte opérationnelle du développement durable par les maîtres d'ouvrage mais aussi les partenaires économiques girondins a été souligné tant par l'évaluation concertée de la politique territoriale de développement durable de 2008 que par l'évaluation partagée du premier programme d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde de 2009. Cette mesure doit aujourd'hui évoluer en tenant compte notamment des contraintes imposées par le Grenelle et des nouvelles connaissances, ressources et techniques en matière de construction durable. Malgré le caractère un peu dépassé de ces premiers critères de développement durable, le Conseil général de la Gironde est encore fréquemment sollicité pour témoigner sur son éco-conditionnalité auprès de collectivités françaises et européennes.

Outre ces impacts territoriaux, ce dispositif a aussi contraint le département à être exemplaire sur sa propre maîtrise d'ouvrage et ses propres constructions. La volonté des élus comme des équipes étant en la matière de faire bien plus et surtout mieux que les 3 critères minimum demandés aux maîtres d'ouvrages girondins. Cela a enclenché de la formation, de la qualification et une saine émulation autour des choix et pratiques durables prévalant aux constructions des collèges et autres bâtiments départementaux. La transformation est palpable et les équipes s'inscrivent dans une perspective d'amélioration et de formation continue. Fin 2010, l'adoption d'un référentiel «bâtiment durable», co-construit par les directions maîtres d'ouvrages et maîtres d'oeuvre, est un symbole fort en la matière car il intègre

des critères environnementaux, sanitaires, énergétiques et sociaux bien au delà des obligations réglementaires.

Des critères de développement durable se sont simultanément dès 2006 imposés pour tous les achats du Conseil général ce qui a conduit à remettre à plat l'intégralité de la commande publique et avec les habitudes et pratiques instituées. Poser des critères de développement durable, examiner comment les respecter redonne du sens à l'acte d'achat public. Au delà cela pose la question de la cohérence de l'ensemble des choix et options avec l'objectif d'un développement responsable tant sur le plan social qu'environnemental, le tout avec des moyens contraints. C'est en cela que les critères de développement durable ont fait oeuvre de pédagogie et soutenu la mutation du fonctionnement et des investissements du CG vers plus de durabilité. Cette transformation peut être considérée aujourd'hui comme réalisée, même s'il reste toujours à s'informer, se former pour s'améliorer...

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libelle de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
CO28. Etre exemplaire sur l'intégration de la clause sociale et des marches d'insertion dans la commande publique départementale							
Accompagnement des maîtres d'ouvrage au recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics							
Réalisation				Nombre d'heures de travail réalisées par la clause/Nombre d'heures de travail prévues (en %)			
				2009	100,00	73,00	73,00%
				2010	100,00	130,00	130,00%
				Nombre d'heures de travail réservées à l'insertion			
				2009	140 000,00	84 879,00	60,63%
				2010	140 000,00	115 171,00	82,27%
Résultat				Nombre de marches avec clause / Nombre de marches total (en %)			
				2009	30,00	8,00	26,67%
				2010	30,00	12,00	40,00%
				Nombre de personnes ayant un emploi durable/ Nombre de personnes ayant travaillé par la clause (en %)			
				2009	30,00	24,00	80,00%
				2010	30,00	21,00	70,00%
Élaboration concertée d'un référentiel « Bâtiment durable » pour les bâtiments sous maîtrise d'ouvrage interne							
				Nombre d'opérations qui prennent en compte ce référentiel dès l'étude du programme			
				2009	100,00	0,00	0,00%
Introduction de clauses sociales dans les marchés publics							
				Nombre de marches de travaux passés dans l'année incluant une clause d'insertion			
				2009	10,00	12,00	120,00%
				2010	10,00	10,00	100,00%
				Nombre d'heures de travail réservées à l'insertion dans les marches de travaux passés			
				2009	5 000,00	6 445,00	128,90%
				2010	5 000,00	5 479,00	109,58%
				Nombre d'heures d'insertion réalisées			
				2010	5 000,00	10 592,75	211,86%
Marché d'insertion des publics en difficultés (RSA, jeunes issus des ZUS, travailleurs handicapés)							
				nombre de marchés passés sur l'année réservés aux structures d'insertion			
				2009	1,00	1,00	100,00%
				2010	1,00	1,00	100,00%
				nombre d'heures de travail réalisées par une structure d'insertion			
				2010	1 000,00	2 314,00	231,40%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libelle de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
CO29. Intégrer la politique des ressources humaines dans le volet social du DD							
	Promouvoir la diversité						
		Réalisation					
			Évolution du nombre de BOE				
				2009	300,00	142,00	47,33%
				2010	378,00	237,00	62,70%
			Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la convention FIPHFP				
				2009	17,00	1,00	5,88%
				2010	17,00	5,00	29,41%
			Nombre de participants aux actions de sensibilisation				
				2010	2 000,00	200,00	10,00%
			Nombre de tutorats				
				2009	20,00	2,00	10,00%
				2010	20,00	1,00	5,00%
		Résultat					
			Part de femmes dans l'encadrement supérieur				
				2009	50,00	37,50	75,00%
				2010	50,00	65,00	130,00%
			Part de femmes dans les élus				
				2009	50,00	12,70	25,40%
				2011	50,00	15,90	31,80%
			Part des femmes dans l'administration				
				2009	50,00	67,00	134,00%
				2010	50,00	71,00	142,00%
CO30. Promouvoir la gratuite sur les activités de loisirs et les activités culturelles soutenues ou mises en oeuvre par le Département							
	Domaine Départemental Gérard LAGORS Séjours et animations responsables						
		Réalisation					
			Nombre de chantiers d'insertion accueillis par an				
				2009	25,00	23,00	92,00%
				2010	25,00	23,00	92,00%
			Nombre de groupes de jeunes socialement défavorisés accueillis par an en partenariat avec la DATDS				
				2009	4,00	4,00	100,00%
				2010	4,00	3,00	75,00%
			Nombre total de pratiques sport et loisirs possibles pour les handicapés				
				2009	4,00	1,00	25,00%
				2010	4,00	2,00	50,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libelle de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
Taux d'agents techniques formes à l'entretien écologique des locaux							
				2010	100,00	0,00	0,00%
Degré d'exigence en critères D.D. dans les achats publics							
				2009	66,00	66,00	100,00%
				2010	66,00	66,00	100,00%
Nombre de partenariats à lien social							
				2009	10,00	7,00	70,00%
				2010	10,00	7,00	70,00%
CO31. Exonérer ou réduire les tarifs de toutes les activités et de tous les services payants pour les publics en difficulté							
Intégration dans nos règles d'accès aux 1/2 pensions des principes d'équité par un traitement social des familles défavorisées							
Résultat							
Part des collèges bénéficiant d'une tarification unique							
				2009	100,00	0,00	0,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
EP28. Anticiper les besoins RH							
	Constitution une cartographie des métiers pour prévoir des aires de mobilité						
	Réalisation		Nombre de métiers émergents	2009	10,00	0,00	0,00%
			Part des métiers identifiés	2009	100,00	54,00	54,00%
				2010	100,00	100,00	100,00%
	Mise en oeuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) - fiche métier, fiche de poste, parcours professionnel						
	Résultat		Délai de recrutement sur un poste (en mois)	2009	3,00	5,00	166,67%
EP30. Améliorer la contribution des agents a la performance DD de la collectivité par la formation et la sensibilisation							
	Formation des agents recrutés de la Direction des infrastructures						
			Nombre cumulé d'agents formes	2009	65,00	65,00	100,00%
				2010	81,00	81,00	100,00%
	Amélioration de la sécurité des véhicules d'intervention						
			Taux de véhicules d'intervention équipés	2009	100,00	0,00	0,00%
				2010	100,00	20,00	20,00%
	Assermentation des agents						
	Résultat		Nombre de cartes d'assermentation délivrées	2009	35,00	35,00	100,00%
	Formation des agents à l'entretien responsable des dépendances vertes						
	Réalisation		Nb d'agents formés	2010	39,00	39,00	100,00%
			Nb de jours de formation	2010	99,00	99,00	100,00%
	Elaboration un plan de formation découlant des besoins et de l'analyse des métiers dans une perspective d'amélioration continue au regard du DD						
	Réalisation		Nb de domaines couverts	2010	10,00	8,00	80,00%
			Nombre de participants	2010	600,00	250,00	41,67%
	Résultat		Nb de 1/2 j d'auto formation tutorées	2010	200,00	50,00	25,00%
			Nb de jours de formateur interne/an	2010	100,00	25,00	25,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
Formation des 800 agents d'entretien des collèges et des équipes de Direction au nettoyage écologique et à la gestion raisonnée							
	Réalisation	Nombre de collèges touchés par les formations					
			2010		80,00	12,00	15,00%
		Taux d'adhésion au groupement d'achats					
			2009		60,00	0,00	0,00%
		Taux d'agents formés					
			2009		80,00	0,00	0,00%
			2010		80,00	11,00	13,75%
	Résultat	Taux de collèges ayant substitué les produits d'entretien classiques par des produits éco-labellisés					
			2009		60,00	0,00	0,00%
			2010		60,00	40,00	66,67%
		Taux de satisfaction des collèges formés sur les impacts de la démarche					
			2009		60,00	15,00	25,00%
			2010		60,00	40,00	66,67%
Valorisation et mobilisation internes (5 défis, matinales, planète 21)							
	Réalisation	Nombre de « matinales » organisées					
			2009		30,00	7,00	23,33%
			2010		8,00	6,00	75,00%
		Nombre de « planète 21 » publiés					
			2009		30,00	8,00	26,67%
			2010		8,00	6,00	75,00%
		Nombre moyen de participants aux « matinales »					
			2009		65,00	62,00	95,38%
			2010		100,00	60,00	60,00%
		Nombres de directions intervenantes lors des « matinales »					
			2009		30,00	4,00	13,33%
			2010		100,00	85,00	85,00%
EP31. Optimiser les moyens de déplacement des agents pour plus de fonctionnalité, de sécurité (et moins d'émission de GES) et développer les modes de travail collaboratif à distance							
	Développement de la Multimédia conférence						
	Réalisation	Nombre de participants					
			2009		1 200,00	530,00	44,17%
			2010		1 200,00	1 080,00	90,00%
		Nombre de réunion multimédia					
			2009		600,00	269,00	44,83%
			2010		600,00	540,00	90,00%
	Résultat	Réduction des émissions de CO2					
			2009		10,00	4,50	45,00%
			2010		10,00	9,10	91,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
	Favoriser l'accessibilité du service public par la mobilité géographique des agents sur leur territoire d'intervention et faciliter le travail						
	Réalisation	Nombre de réunions avec les agents (état des lieux/prospective) antennes permanences consultations isolées					
				2010	10,00	10,00	100,00%
	Généralisation des télétréunions entre le niveau central et les Agences Girondines de l'Insertion						
	Réalisation	Nombre d'agents de la DPLE concernés par les télétréunions					
				2009	20,00	0,00	0,00%
				2010	20,00	0,00	0,00%
EP32. Accompagner au changement des pratiques professionnelles							
	Poursuivre la mobilisation des professionnels de santé autour du guide des bonnes pratiques (droits des patients) et des valeurs, poursuite du plan de formation en 2010						
	Réalisation	Nb de réunions					
				2009	10,00	10,00	100,00%
				2010	1,00	1,00	100,00%
		Production de documents de réflexion et de support aux pratiques					
				2009	1,00	1,00	100,00%
				2010	1,00	1,00	100,00%
	Résultat	Nb professionnels formes					
				2009	95,00	93,00	97,89%
				2010	95,00	78,00	82,11%
EP33. Intégrer la politique RH dans le volet social du DD : lutte contre les discriminations et la précarité							
	Promouvoir la diversité						
	Réalisation	Evolution du nombre de BOE					
				2009	300,00	142,00	47,33%
				2010	378,00	237,00	62,70%
		Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la convention FIPHFP					
				2009	17,00	1,00	5,88%
				2010	17,00	5,00	29,41%
		Nombre de participants aux actions de sensibilisation					
				2010	2 000,00	200,00	10,00%
		Nombre de tutorats					
				2009	20,00	2,00	10,00%
				2010	20,00	1,00	5,00%
	Résultat	Part de femmes dans l'encadrement supérieur					
				2009	50,00	37,50	75,00%
				2010	50,00	65,00	130,00%
		Part de femmes dans les élus					
				2009	50,00	12,70	25,40%
		Part des femmes dans l'administration					
				2009	50,00	67,00	134,00%
				2010	50,00	71,00	142,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
CL21. Mettre en oeuvre une gestion énergétique exemplaire des bâtiments et des infrastructures							
	Contrats fluides avec plan de progrès - Plan de progrès - Réduire de 25% les émissions de GES en 10 ans dans les collèges et économiser 10% de ressources électricité et 25% d'eau potable						
	Résultat		Intégration des aspects exploitations au Cahier des Recommandations Environnementales et Techniques (CRET)				
				2010	2,00	1,00	50,00%
			Mise en place de la télé-relevé pour suivi des consommations d'énergie a distance				
				2010	2,00	0,00	0,00%
			Participation des intervenants exploitation lors des études de projets				
				2010	1,00	1,00	100,00%
			Prise en charge contradictoire des installations par les exploitants contradictoirement avec Moe				
				2010	1,00	1,00	100,00%
			Taux d'économie d'électricité				
				2009	15,00	7,00	46,67%
				2010	15,00	7,00	46,67%
			Taux de m3 d'eau économisés				
				2009	25,00	8,00	32,00%
				2010	25,00	17,00	68,00%
			Taux de réduction d'émission de GES				
				2009	25,00	6,00	24,00%
				2010	25,00	13,00	52,00%
Mise en oeuvre de technique de retraitement à froid							
	Réalisation		Bilan annuel donnant le tonnage de GES économisé				
				2009	1 000,00	902,00	90,20%
				2010	1 000,00	1 764,00	176,40%
	Résultat		Bilan annuel donnant le nombre de m2 traitée				
				2009	200 000,00	180 476,00	90,24%
				2010	200 000,00	352 752,00	176,38%
			Bilan annuel donnant le volume de structure retraitée				
				2009	135 000,00	16 242,00	12,03%
				2010	135 000,00	30 545,00	22,63%
Utilisation d'éco comparateurs en liaison avec la profession des TP							
	Résultat		Nombre de consultations passées à l'éco- comparateur par rapport au nombre total de consultations				
				2009	100,00	0,00	0,00%
				2010	100,00	0,00	0,00%
			Nombre de projets passés a l'éco-comparateur par rapport au nombre total de projets				
				2009	80,00	0,00	0,00%
				2010	80,00	0,00	0,00%
CL22. Développer une politique de déplacements économe en énergie et peu émissive en GES							

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
Animation plan de déplacement des agents							
	Réalisation		Coût pour le CG				
				2009	615 651,00	420 000,00	68,22%
				2010	615 651,00	436 854,00	70,96%
	Résultat		Nombre d'abonnés au réseau TBC				
				2009	1 800,00	1 429,00	79,39%
				2010	1 800,00	1 651,00	91,72%
Favoriser l'accessibilité du service public par la mobilité géographique des agents sur leur territoire d'intervention et faciliter le travail							
	Réalisation		Nombre de réunions avec les agents (état des lieux/prospective) antennes permanences consultations isolées				
				2010	10,00	10,00	100,00%
				2011	80,00	22,00	27,50%
CL23. Réduire les déplacements (coûts, risques, émissions) et optimiser le travail collaboratif (Multimédia conférence)							
Développement de la Multimédia conférence							
	Réalisation		Nombre de participants				
				2009	1 200,00	530,00	44,17%
				2010	1 200,00	1 080,00	90,00%
			Nombre de réunion multimédia				
				2009	600,00	269,00	44,83%
				2010	600,00	540,00	90,00%
	Résultat		Réduction des émissions de CO2				
				2009	10,00	4,50	45,00%
				2010	10,00	9,10	91,00%
Développer la visioconférence							
	Réalisation		Nombre de réunion				
				2010	20,00	10,00	50,00%
Eco Responsabilité de la Direction Ressources et Territoires							
	Réalisation		Equiperment des postes de l'outil multimédia conférence				
				2010	40,00	30,00	75,00%
			Participation de l'ensemble des agents de la DRT au séminaire interne				
				2009	95,00	95,00	100,00%
				2010	95,00	95,00	100,00%
			Réunir les contributeurs fonctionnels de l'Espace Collaboratif				
				2009	2,00	0,00	0,00%
				2010	2,00	2,00	100,00%
	Résultat		Niveau de contribution a l'espace collaboratif des personnes en charge de la mise en ligne de documents				
				2009	90,00	0,00	0,00%
				2010	90,00	60,00	66,67%
			Niveau de satisfaction des agents de la DRT en matière d'informations et de travail collaboratif (questionnaire annuel)				
				2009	80,00	0,00	0,00%
				2010	80,00	0,00	0,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
			Nombre d'heures de déplacement gagnées grâce aux réunions en multimédia conférence (1 réunion des PJT sur 4)				
			2009	50,00	0,00	0,00%	
			2010	50,00	30,00	60,00%	
			Généralisation des téléréunions entre le niveau central et les Agences Girondines de l'Insertion				
			Réalisation	Nombre d'agents de la DPLE concernes par les téléréunions			
			2009	20,00	0,00	0,00%	
			2010	20,00	0,00	0,00%	
			CL24. Renforcer notre politique d'achats et de marches publics sur les critères économes et peu émissifs en GES				
			Événementiel et restauration : filière courte et productions biologiques				
			Réalisation	% des agents sensibilises			
			Nombre de jours formation agent acheteur				
			2010	100,00	50,00	50,00%	
			%				
			2010	2,00	0,00	0,00%	
			Résultat	% des denrées et boissons issues de la production locale, bio ou commerce équitable par catégories			
			2010/1	50,00	10,00	20,00%	
			2010/2	50,00	15,00	30,00%	
			2011/1	50,00	25,00	50,00%	
			Satisfaction des publics (intérêt pour cette démarche) / Enquête / questionnaire				
			2010	80,00	15,00	18,75%	
Mener une politique d'achats écoresponsables							
			Nombre d'agents formes				
			2009	4,00	0,00	0,00%	
			2010	4,00	0,00	0,00%	
			Résultat	Montant liquide des marches de la DRP			
			2009	900 000,00	886 000,00	98,44%	
			2010	900 000,00	736 000,00	81,78%	
			Part des marches bénéficiant d'un label qualitatif (écolabel ou label éthique)				
			2009	50,00	55,00	110,00%	
			2010	50,00	60,00	120,00%	
			Suivi du niveau d'exigence des fournitures écoresponsables				
			Niveau exigence énergétique				
			2011	3,00	2,00	66,67%	
			Niveau exigence environnemental				
			2011	3,00	2,00	66,67%	
			Résultat	Nombre de marches utilisant des labels ou des normes			
			2011	12,00	11,00	91,67%	

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
CL25. Réduire nos consommations							
Ecoresponsabilité : papier et déplacements							
	Résultat		Nb de GES évités grâce au multimédia conférence	2011	1 500,00	0,00	0,00%
Eco Responsabilité de la Direction Ressources et Territoires							
	Réalisation		Equipement des postes de l'outil multimédia conférence	2010	40,00	30,00	75,00%
			Participation de l'ensemble des agents de la DRT au séminaire interne	2009	95,00	95,00	100,00%
				2010	95,00	95,00	100,00%
			Réunir les contributeurs fonctionnels de l'Espace Collaboratif	2009	2,00	0,00	0,00%
				2010	2,00	2,00	100,00%
	Résultat		Mesure du degré d'exigence DD dans les marches publics passes par la direction (essentiellement pour le DDGL)	2010	66,00	66,00	100,00%
			Niveau de contribution a l'espace collaboratif des personnes en charge de la mise en ligne de documents	2009	90,00	0,00	0,00%
				2010	90,00	60,00	66,67%
			Niveau de satisfaction des agents de la DRT en matière d'informations et de travail collaboratif (via un questionnaire annuel)	2009	80,00	0,00	0,00%
				2010	80,00	0,00	0,00%
			Nombre d'heures de déplacement gagnées grâce aux réunions en multimédia conférence (1 réunion des PJT sur 4)	2009	50,00	0,00	0,00%
				2010	50,00	30,00	60,00%
Inscription dans une démarche Green data center							
	Réalisation		Taux de remplacement serveurs centraux (Passage des P650 vers les P570)	2009	100,00	70,00	70,00%
				2010	100,00	95,00	95,00%
			Taux de virtualisation des serveurs	2009	98,00	75,00	76,53%
				2010	98,00	90,00	91,84%
	Résultat		Mesure de la consommation énergétique.	2009	35,00	50,00	142,86%
				2010	35,00	36,00	102,86%
Refonte de la politique d'impression d'étages							
	Réalisation		Milliers de pages transférées au CID	2010	100,00	50,00	50,00%
			Parc de copieurs et multifonctions	2009	450,00	447,00	99,33%
				2010	480,00	481,00	100,21%
			Parc d'imprimantes personnelles				

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif		
		Résultat	Consommation de papier par agent hors CID	2009	700,00	1 053,00	150,43%		
				2010	700,00	965,00	137,86%		
				Ratios imprimante perso/ unités centrales	2009	16,00	19,00	118,75%	
					2010	16,00	18,00	112,50%	
					2009	18,00	27,00	150,00%	
					2010	18,00	23,00	127,78%	
			CL26. Renforcer l'exemplarité des actions de communication						
			Migration à l'éco communication - Développement des outils de communication interne - dématérialisation, modernisation, adaptation à la cible						
				Résultat	Nombre d'articles sur Mascaret	2010	150,00	137,00	91,33%
					Nombre vidéos en ligne	2009	20,00	12,00	60,00%
CL27. Poursuivre la dématérialisation									
Eco Responsabilité de la Direction Ressources et Territoires									
	Réalisation	Equipement des postes de l'outil multimédia conférence	2010	40,00	30,00	75,00%			
			Participation de l'ensemble des agents de la DRT au séminaire interne						
			2009	95,00	95,00	100,00%			
			2010	95,00	95,00	100,00%			
			Réunir les contributeurs fonctionnels de l'Espace Collaboratif						
			2009	2,00	0,00	0,00%			
		2010	2,00	2,00	100,00%				
		Résultat	Mesure du degré d'exigence DD dans les marches publics passes par la direction (essentiellement pour le DDGL)	2010	66,00	66,00	100,00%		
				Niveau de contribution a l'espace collaboratif des personnes en charge de la mise en ligne de documents					
			2009	90,00	0,00	0,00%			
			2010	90,00	60,00	66,67%			
			Niveau de satisfaction des agents de la DRT en matière d'informations et de travail collaboratif (via un questionnaire annuel)	2009	80,00	0,00	0,00%		
				2010	80,00	0,00	0,00%		
			Nombre d'heures de déplacement gagnées grâce aux réunions en multimédia conférence (1 réunion des PJT sur 4)	2009	50,00	0,00	0,00%		
				2010	50,00	30,00	60,00%		
		Schéma directeur de l'administration électronique							
			Réalisation	Nombre d'applications livrées	2010	70,00	26,00	37,14%	
					Nombre de projets SI				
2010	110,00			63,00	57,27%				

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
CL28. Sensibiliser, informer et former les élus et les agents aux nouveaux enjeux climatiques du DD et aux pratiques économes							
	Elaboration un plan de formation découlant des besoins et de l'analyse des métiers dans une perspective d'amélioration continue au regard du DD						
	Réalisation	Nb de domaines couverts	2010	10,00	8,00	80,00%	
			Nombre de participants				
		2010	600,00	250,00	41,67%		
	Résultat	Nb de 1/2 j d'auto formation tutorées	2010	200,00	50,00	25,00%	
			Nb de jours de formateur interne/an				
		2010	100,00	25,00	25,00%		
	Pédagogie, éducation et sensibilisation au DD à l'usage de tous les agents						
	Réalisation	Nombre de participants aux matinales	2009	100,00	40,00	40,00%	
			2010	100,00	60,00	60,00%	
	Résultat	Nombre de matinales	2009	8,00	8,00	100,00%	
			2010	8,00	6,00	75,00%	
		Nombre de planète 21	2009	8,00	8,00	100,00%	
			2010	8,00	6,00	75,00%	
		Part des directions impliquées dans l'organisation P21 + matinales					
			2009	100,00	30,00	30,00%	
			2010	100,00	85,00	85,00%	

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
B16. Préserver la biodiversité et viser l'exemplarité dans nos travaux d'entretien et de gestion du patrimoine départemental							
Elaboration d'une politique d'entretien des dépendances vertes							
	Réalisation		Avancement des démarches pour l'élaboration de la politique d'entretien	2010	80,00	80,00	100,00%
Réalisation de jachères florales le long des routes départementales							
	Réalisation		Evolution de la surface jachères florales réalisée sur l'emprise (en m²)	2010	20 000,00	3 742,00	18,71%
	Résultat		Avancement des démarches préalables à la réalisation des jachères	2010	100,00	32,00	32,00%
Végétalisation après travaux neufs de voirie							
	Résultat		Linéaire de RD (PPIRD et PPIRN) faisant l'objet d'une végétalisation des accotements après travaux (en m²)				
				2009	60 000,00	12 000,00	20,00%
				2010	60 000,00	33 670,00	56,12%
			Surface d'accotement de RD (PPIRD et PPIRN) faisant l'objet de la mise en œuvre de plantes couvrantes et de plantes arbustives - en m²				
				2009	30 000,00	10 000,00	33,33%
				2010	30 000,00	10 800,00	36,00%
			Surface d'accotement de RD (PPIRD et PPIRN) faisant l'objet de la mise en œuvre de végétalisation ordinaire (terre végétale et engazonnement) - en m²				
				2009	330 000,00	60 000,00	18,18%
				2010	330 000,00	148 730,00	45,07%
Domaine Départemental Gérard LAGORS Séjours et animations responsables							
	2-Réalisation		Nombre d'événements organisés pour tous les publics et dans le respect des lieux	2009	12,00	8,00	66,67%
				2010	12,00	13,00	108,33%
			Nombre total de parcours de sensibilisation à l'environnement réalisés	2009	4,00	0,00	0,00%
				2010	4,00	2,00	50,00%
			Taux d'agents techniques formés à l'entretien écologique des locaux	2010	100,00	0,00	0,00%
			Nombre de tonnes collectées pour le tri sélectif	2009	25,00	15,00	60,00%
				2010	25,00	24,00	96,00%
			Respect des consignes d'information pour le respect du site par le public (2)	2009	60,00	20,00	33,33%
				2010	60,00	30,00	50,00%
	1-Résultat		Consommation annuelle en eau en m3	2009	8 000,00	9 152,00	114,40%
			Part des marchés intégrant des critères D.D. dans les achats publics (3)	2009	66,00	66,00	100 %
				2010	66,00	66,00	100,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
Exemplarité du Conseil général dans la gestion de ses déchets							
	Réalisation	Nb de directions impliquées		2010	10,00	5,00	50,00%
		Nb de réunions annuelles du groupe de travail		2010	4,00	4,00	100,00%
		Part des directions impliquées participant à au moins 3 réunions par an (%)		2010	90,00	0,00	0,00%
	Résultat	Estimation de la quantité annuelle de déchets évitée par agent (kg/agent.an)		2010	10,00	0,00	0,00%
		Part des déchets toxiques des collègues collectés sélectivement (%)		2010	80,00	0,00	0,00%
		Quantité annuelle de déchets résiduels traités par agent (kg/agent.an)		2010	5,00	0,00	0,00%
		Quantité annuelle de déchets valorisés par agent (kg/agent.an)		2010	80,00	0,00	0,00%
Mise en oeuvre d'un SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets) exigé dans toutes les consultations à transformer en pièces contractuelles des marchés sur les infrastructures							
	Résultat	Taux de marchés pour lesquels le SOGED a été formalisé		2009	50,00	0,00	0,00%
Mise en place d'une procédure d'évacuation des déchets d'exploitation							
	Réalisation	Avancement des études et de l'élaboration de la politique de gestion de ces déchets		2009	100,00	0,00	0,00%
Récupération des métaux ferreux et non ferreux le long de la voirie départementale							
	Résultat	Tonnage récupéré		2010	106,00	106,00	100,00%
Réduction et tri des déchets à la source dans les réceptions et cérémonies départementales							
	Réalisation	Nombre de session de formation proposée		2010	1,00	1,00	100,00%
		Taux d'utilisation de la vaisselle compostable		2010	100,00	0,00	0,00%
	Résultat	Nombre d'agents sensibilisés (formes) au tri sélectif		2010	34,00	0,00	0,00%
Utilisation de matériaux de déconstruction dans la construction de la voirie							
	Réalisation	Part d'agrégats d'enrobés utilisés dans les bétons bitumineux mis en oeuvre		2010	30,00	10,00	33,33%
	Résultat	Tonnes de matériaux recyclés (béton recyclé ou MIOM ou agrégats d'enrobés) mis en oeuvre		2010	33 000,00	37 082,00	112,37%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
PC15. Sensibiliser, informer et former les agents et les élus pour des comportements plus responsables							
	Elaboration un plan de formation découlant des besoins et de l'analyse des métiers dans une perspective d'amélioration continue au regard du DD						
	Réalisation	Nb de domaines couverts	2010	10,00	8,00	80,00%	
		nombre de participants	2010	600,00	250,00	41,67%	
	Résultat	Nb de 1/2 j d'auto formation tutorées	2010	200,00	50,00	25,00%	
		Nb de jours de formateur interne/an	2010	100,00	25,00	25,00%	
		Exemplarité du Conseil général dans la gestion de ses déchets					
	Réalisation	Nb de directions impliquées	2010	10,00	5,00	50,00%	
		Nb de réunions annuelles du groupe de travail	2010	4,00	4,00	100,00%	
	Formation des 800 agents d'entretien des collèges et des équipes de Direction au nettoyage écologique et à la gestion raisonnée						
		Réalisation	Nombre de collèges formes	2010	80,00	12,00	15,00%
Taux d'adhésion au groupement d'achats			2009	60,00	0,00	0,00%	
			2010	60,00	0,00	0,00%	
			Taux d'agents formés	2009	80,00	0,00	0,00%
2010				80,00	11,00	13,75%	
Résultat			Taux de collègues formés ayant substitué les produits d'entretien classiques par des produits éco labellises	2009	60,00	0,00	0,00%
			2010	60,00	40,00	66,67%	
		Taux de satisfaction des collègues formes sur les impacts de la démarche	2009	60,00	15,00	25,00%	
			2010	60,00	40,00	66,67%	
Formation des agents à l'entretien responsable des dépendances vertes							
	Réalisation	Nombre d'agents formes	2010	39,00	39,00	100,00%	
		Nombre de jours de formation	2010	99,00	99,00	100,00%	
	Mener une politique d'achats éco-responsables						
	Résultat	Montant des marches de la DRP (obj : maintien de la dépense)					

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif				
			Part des marches bénéficiant d'un label qualitatif (ecolabel ou label éthique)	2009	900 000,00	886 000,00	98,44%				
				2010	900 000,00	736 000,00	81,78%				
				2009	50,00	55,00	110,00%				
				2010	50,00	60,00	120,00%				
				Optimiser et sécuriser la relation avec les partenaires dans le cadre des conventions et accords cadre							
				Nombre d'analyses financières hors suivi permanent							
				2009	27,00	12,00	44,44%				
				Nombre de structures de type suivi permanent							
				2009	50,00	12,00	24,00%				
				Réalisation d'une fiche pratique sur les associations							
				2010	1,00	0,00	0,00%				
				Résultat	Nombre de réunions de pilotage						
				2009	1,00	0,00	0,00%				
				Trophées Agenda 21							
				Réalisation	Nombre de participants aux Trophées						
			Nombre candidats associés aux travaux du CDA21 (hors collectivités CDA21)	2009	70,00	80,00	114,29%				
				2010	80,00	50,00	62,50%				
				2009	15,00	10,00	66,67%				
				2010	15,00	12,00	80,00%				
				Nombre de d'articles consacres aux projets candidats sur les supports de communication du CG							
				2009	10,00	7,00	70,00%				
				2010	10,00	7,00	70,00%				
				Taux de fiches de réalisations exemplaires réalisées et mises en ligne / candidatures enregistrées							
				2010	90,00	80,00	88,89%				
				PC17. Optimiser nos moyens							
				Développer le management de la qualité par la mise en œuvre du pilotage des processus							
				Réalisation	Nombre de processus métiers audites ou ayant fait l'objet d'une analyse						
							Nombre de processus métiers documentés	2009	30,00	6,00	20,00%
								2010	30,00	10,00	33,33%
								2009	150,00	10,00	6,67%
2010	150,00	60,00	40,00%								
Résultat	Nombre de processus sous pilotage										
2009	3,00	0,00	0,00%								
2010	3,00	0,00	0,00%								
Taux de processus décrits											
2009	20,00	5,00	25,00%								
2010	20,00	10,00	50,00%								

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
Développer les éléments de pilotage des actions et des moyens en s'appuyant sur un système d'information décisionnel							
	Réalisation		Nombre de domaines avec indicateurs de pilotage définis	2009	40,00	6,00	15,00%
	Résultat		Nombre de réunions de gestion	2009	1,00	0,00	0,00%
Favoriser et diffuser les logiciels libres							
	Résultat		Nombre d'applications LL mises en production	2010	9,00	5,00	55,56%
			nombre de projets LL	2010	13,00	10,00	76,92%
			Pourcentage d'outils INFRA libres	2009	25,00	15,00	60,00%
				2010	25,00	20,00	80,00%
Inscription dans une démarche Green data center							
	Réalisation		Taux de remplacement serveurs centraux (Passage des P650 vers les P570)	2009	100,00	70,00	70,00%
				2010	100,00	95,00	95,00%
			Taux de virtualisation des serveurs	2009	98,00	75,00	76,53%
				2010	98,00	90,00	91,84%
	Résultat		Mesure de la consommation énergétique	2009	35,00	50,00	142,86%
				2010	35,00	36,00	102,86%
Inscription en tant que direction de la collectivité dans une démarche d'optimisation des moyens logistiques							
	Résultat		Economie du coût des abonnements	2010	2 776,03	3 710,66	133,67%
Refonte de la politique d'impression d'étages							
	Réalisation		Milliers de pages transférées au CID	2010	100,00	50,00	50,00%
			Parc de copieurs et multifonctions	2009	450,00	447,00	99,33%
				2010	480,00	481,00	100,21%
			Parc d'imprimantes personnelles	2009	700,00	1 053,00	150,43%
				2010	700,00	965,00	137,86%
	Résultat		Consommation de papier par agent hors CID	2009	16,00	19,00	118,75%
				2010	16,00	18,00	112,50%
			Ratios imprimante perso/ unités centrales	2009	18,00	27,00	150,00%
				2010	18,00	23,00	127,78%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
PC18. Développer l'e-administration							
	Pôle numérique régional aux Archives départementales						
	Réalisation		Nombre de connexions au site Internet des Archives départementales	2009	0,00	718 838,00	0
				2010	900 000,00	880 961,00	97,88%
			Nombre de lecteurs en salle de lecture	2009	5 400,00	1 200,00	22,22%
				2010	1 500,00	2 111,00	140,73%
	Résultat		Nombre de postes informatiques installés pour le public	2009	0,00	3,00	0
				2010	83,00	43,00	51,81%
			Nombre d'images numériques consultables en externe sur le site Internet et exposées sur les réseaux partenaires (OAI)	2009	0,00	850 000,00	0
				2010	1 000 000,00	1 200 000,00	120,00%
			Nombre d'instruments de recherche électronique mis à disposition du public (en interne et externe)	2009	87,00	6,00	6,90%
				2010	87,00	87,00	100,00%
	Schéma directeur de l'administration électronique						
	Réalisation		Nombre d'applications livrées	2010	70,00	26,00	37,14%
			Nombre de projets SI	2010	110,00	63,00	57,27%
PC19. Développer la e-communication							
	Développer l'Espace thématique jeunesse						
	Résultat		Part des actions du CG33 ayant trouvé une entrée dans l'espace thématique	2009	100,00	40,00	40,00%
				2010	100,00	60,00	60,00%
			Taux de directions concernées associées	2009	100,00	60,00	60,00%
	Evolution et mise à jour du Portail social sur les interventions, prestations et services						
	Réalisation		Nombre de contributeurs	2009	1,00	1,00	100,00%
			Nombre de plaquettes et informations sur les prestations	2009	30,00	10,00	33,33%
				2010	30,00	25,00	83,33%
			Nombre d'imprimés en ligne et taux d'utilisation	2009	2,00	1,00	50,00%
				2010	1,00	2,00	200,00%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
PC20. Approfondir notre politique d'achats responsables (critères sociaux et environnementaux)							
	Domaine Départemental Gérard LAGORS Séjours et animations responsables						
			Degré d'exigence en critères D.D. dans les achats publics (3)				
				2009	66,00	66,00	100,00%
				2010	66,00	66,00	100,00%
PC21. Développer l'exemplarité de la commande publique concernant le patrimoine bâti (construction, réhabilitation et gestion)							
	Élaboration concertée d'un référentiel « Bâtiment durable » pour les bâtiments sous maîtrise d'ouvrage interne						
	Résultat		Nombre d'opérations qui prennent en compte ce référentiel dès l'étude du programme				
				2009	100,00	0,00	0,00%
	Recours aux énergies renouvelables pour les constructions départementales						
	Réalisation		Part des équipements livrés équipés				
				2010	100,00	40,00	40,00%
	Résultat		Part des équipements programmés équipés				
				2010	100,00	80,00	80,00%
PC22. Développer nos pratiques responsables en matière de voirie durable (investissement, sécurisation, gestion)							
	Construction d'un réseau séparatif le long des voies nouvelles						
	Réalisation		Longueur de route du schéma directeur ayant fait l'objet de travaux d'investissement et équipée d'un dispositif de collecte				
				2009	1,80	1,80	100,00%
				2010	4,80	4,80	100,00%
	Définition et mise en œuvre d'actions de préservation et de restitution des zones humides dans les projets d'aménagement de voirie						
	Résultat		Nombre de projet pour lesquels les mesures prises sont au moins équivalentes				
				2009	3,00	1,00	33,33%
				2010	3,00	2,00	66,67%
	Elaboration d'une nouvelle politique de fauchage dans la gestion des voiries						
	Réalisation		Avancement de la réflexion et de l'élaboration de la politique a mettre en place				
				2009	0,00	0,00	#DIV/0!
				2010	33,00	33,00	100,00%
	Elaboration d'une politique d'entretien des dépendances vertes						
	Réalisation		Avancement des démarches pour l'élaboration de la politique d'entretien.				
				2009	0,00	0,00	#DIV/0!
				2010	80,00	80,00	100,00%
	Essais de revêtement routiers adaptés en zone habitée						
	Réalisation		Evolution de la mise en place des revêtements « acoustiques » sur les routes en agglomération				
				2009	5,00	0,00	0,00%
	Introduction de clauses sociales dans les marchés publics						
	Résultat		Nombre de marches de travaux passes dans l'année incluant une clause d'insertion				

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif				
				2009	10,00	12,00	120,00%				
				2010	10,00	10,00	100,00%				
				Nombre d'heures de travail réservées a l'insertion dans les marches de travaux passes dans l'année							
				2009	5 000,00	6 445,00	128,90%				
				2010	5 000,00	5 479,00	109,58%				
				Nombre d'heures d'insertion réalisées dans l'année							
				2010	5 000,00	10 592,75	211,86%				
				Lutte contre la publicité sauvage sur la voirie départementale							
				Résultat	Taux de publicités illicites déposées						
				2009	100,00	0,00	0,00%				
				2010	100,00	96,00	96,00%				
				Marché d'insertion des publics en difficultés (RSA, jeunes issus des ZUS, travailleurs handicapés)							
				Résultat	Nombre de marchés passes sur l'année réservés aux structures d'insertion						
				2009	1,00	1,00	100,00%				
				2010	1,00	1,00	100,00%				
				Nombre d'heures de travail réalisées par une structure d'insertion							
				2010	1 000,00	2 314,00	231,40%				
				Mise en œuvre de glissières bois							
				Résultat	Longueur de glissière bois/métal mis en place						
				2010	300,00	280,00	93,33%				
								Mise en œuvre de technique de retraitement à froid			
								Réalisation	Bilan annuel donnant le tonnage de GES économisé		
2009	1 000,00	902,00	90,20%								
2010	1 000,00	1 764,00	176,40%								
Résultat	Bilan annuel donnant le nombre de m2 traitée										
2009	200 000,00	180 476,00	90,24%								
2010	200 000,00	352 752,00	176,38%								
Bilan annuel donnant le volume de structure retraitée											
2009	135 000,00	16 242,00	12,03%								
2010	135 000,00	30 545,00	22,63%								
								Mise en oeuvre d'un SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets) exigé dans toutes les consultations à transformer en pièces contractuelles			
				Résultat	Taux de marchés pour lesquels le SOGED a été formalisé						
				2009	50,00	0,00	0,00%				
				Mise en oeuvre d'une politique de gestion des ouvrages d'art et des chaussées							
				Réalisation	Avancement de la mise en place d'une procédure pour la gestion concordante des 2 thèmes (chaussées et OA)						
				2009	100,00	0,00	0,00%				
				2010	100,00	25,00	25,00%				
				Avancement de la mise en place de la procédure de gestion des couches de chaussée							
				2009	100,00	80,00	80,00%				

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
			Avancement de la mise en place de la procédure de gestion des ouvrages d'art	2009	100,00	10,00	10,00%
				2010	100,00	50,00	50,00%
	Résultat		Pourcentage du nombre d'ouvrages traités en coordination avec les chaussées	2009	50,00	0,00	0,00%
				2010	50,00	0,00	0,00%
Mise en place de dispositifs de protection avec insertion paysagère dans les travaux d'aménagement de voirie							
	Réalisation		Pourcentage de dispositifs anti-bruit mis en oeuvre dans l'année ayant fait l'objet d'une étude spécifique d'intégration paysagère.	2009	100,00	50,00	50,00%
Mise en place de dispositifs spécifiques « faune » dans les projets d'aménagement de voirie							
	Réalisation		Avancement de la première action.	2009	100,00	0,00	0,00%
	Résultat		Nombre d'ouvrages équipés	2009	1,00	1,00	100,00%
Mise en place d'outils de gestion et de planification de l'entretien							
	Réalisation		Avancement de la mise en place du dispositif dans les CRD	2009	100,00	0,00	0,00%
				2010	100,00	10,00	10,00%
Réalisation de jachères florales le long des routes départementales							
	Réalisation		Evolution de la surface jachères florales réalisée sur l'emprise (en m²)	2009	20 000,00	0,00	0,00%
				2010	20 000,00	3 742,00	18,71%
	Résultat		Avancement des démarches préalables à la réalisation	2009	100,00	0,00	0,00%
				2010	100,00	32,00	32,00%
Récupération des métaux ferreux et non ferreux							
	Résultat		Tonnage récupéré	2010	106,00	106,00	100,00%
Suivi de la qualité des rejets des particuliers dans les fossés routiers							
	Réalisation		Avancement de la mise en place de la politique de suivi	2010	100,00	50,00	50,00%
Utilisation de matériaux de déconstruction							
	Réalisation		Part des agrégats d'enrobés utilisés dans les bétons bitumineux mis en oeuvre sous	2009	30,00	10,00	33,33%
				2010	30,00	10,00	33,33%
	Résultat		Tonnes de matériaux recyclés (béton recyclé ou MIOM ou agrégats d'enrobés) mis en oeuvre chaque année	2009	30 000,00	30 000,00	100,00%
				2010	33 000,00	37 082,00	112,37%

Objectif stratégique	Libellé de l'action	Type d'indicateurs	Libellé de l'indicateur	Période	Objectif chiffré	Valeur mesurée	Taux d'atteinte de l'objectif
Végétalisation après travaux neufs de voirie							
		Résultat	linéaire de RD (PIIRD et PPIRN) faisant l'objet d'une végétalisation des accotements après travaux (en m²)	2009	60 000,00	12 000,00	20,00%
				2010	60 000,00	33 670,00	56,12%
			Surface d'accotement de RD (PIIRD et PPIRN) faisant l'objet de la mise en oeuvre de plantes couvrantes et de plantes arbustives - en m²	2009	30 000,00	10 000,00	33,33%
				2010	30 000,00	10 800,00	36,00%
			Surface d'accotement de RD (PIIRD et PPIRN) faisant l'objet de la mise en oeuvre de végétalisation ordinaire (terre végétale et engazonnement) - en m²	2009	330 000,00	60 000,00	18,18%
				2010	330 000,00	148 730,00	45,07%
PC23. Prévenir et gérer durablement les déchets du Conseil général							
Exemplarité du Conseil général dans la gestion de ses déchets							
		Réalisation	Nb de directions impliquées	2010	10,00	5,00	50,00%
			Nb de réunions annuelles du groupe de travail	2010	4,00	4,00	100,00%
			Part des directions impliquées participant à au moins 3 réunions par an (%)	2010	90,00	0,00	0,00%



Contacts : Conseil Général de la Gironde - Mission Agenda 21
Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex

http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_33690/l-agenda-21-en-gironde

Tel : 05-56-99-67-64

Mél : agenda21gironde@cg33.fr

